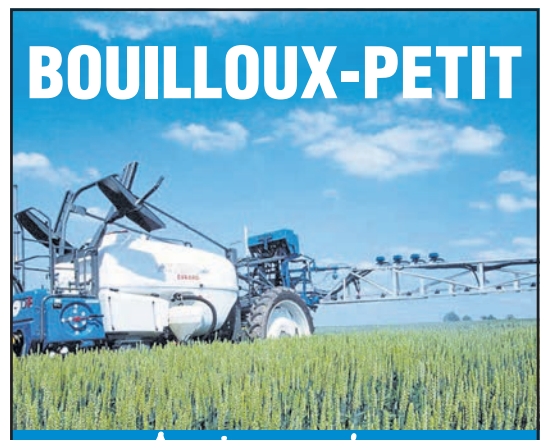
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1151 - VENDREDI 03 FÉVRIER 2012 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



▶ Sommaire



Élevage

La production bovine à la recherche d'un second souffle *p.03*

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Groupement de défense sanitaire Des nouvelles «pas forcément bonnes»

P 07 **Actualité** Nièvre
Scot du Grand Nevers: La Chambre d'agriculture va réaliser le diagnostic agricole

P 09 **Actualité** Yonne
GDS de l'Yonne: Tuberculose, la vigilance reste de mise

P 10 **Actualité** Bourgogne
«L'argent valeur d'échange, valeur d'usage...»: Une réflexion de fond pour les BTS agricoles

P 17 **Filières** Viticulture
Conseil de Bassin Bourgogne-Beaujolais-Jura-Savoie: Dure gestion collective

P 18 **Filières** Élevage
Cecna: Semence prélevée, analysée, congelée et conservée !

P 20 **Filières** Cultures
Itinéraire du pois de printemps en Bourgogne

4ème colloque international sur "le Droit de vieillir"



Le "grand" âge ne doit pas être un facteur d'exclusion

Photo: Réussir

L'augmentation de la longévité est un phénomène mondial inédit dans l'histoire de l'humanité. Dijon vient d'accueillir un colloque international sur le thème «Le droit de vieillir : citoyenneté, intégration sociale et participation politique». Trois journées de réflexion intense et d'échanges, ponctuées de nombreuses tables rondes et de débats entre les participants de 25 pays, ont permis de confronter les expériences et les dispositifs. Avec un objectif : améliorer l'existant et préparer l'avenir en ne considérant plus le vieillissement de la population comme une menace, mais comme une somme de défis à relever. *Page 30*





l'Agenda

Côte d'Or

FDSEA Lancement des réunions cantonales 2012

Comme chaque début d'année, les responsables cantonaux – accompagnés d'un membre du Bureau FDSEA et d'un animateur – seront sur la brèche jusqu'à mi-mars pour rencontrer les adhérents de la FDSEA dans les 34 cantons du département. Ces rencontres seront l'occasion de faire le point sur les actions syndicales menées en 2011, d'échanger sur les dossiers en cours avec l'ensemble des agriculteurs (réforme de la PAC, dégâts de gibiers, tuberculose…) et de prendre en compte leurs problématiques et revendications.

Liste des réunions cantonales fixées pour la semaine du 06 au 10 Février
06 Février à 17h00 : Canton de Gevrey Chambertain (Salle du Centre Social à Gevrey Chambertain)
07 Février à 09h00 : Canton Dijon Sud (Salle de la Mairie à Ouges)
07 Février à 14h00 : Canton de Beaune (Salle de la coopérative Bourgogne du Sud)
08 Février à 09h45 : Canton de Selongey (Salle info à Selongey)
09 Février à 09h30 : Cantons de Châtillon sur Seine et Montigny sur Aube (Salle Japiot à Châtillon sur Seine)

Instants santé MSA

Les prochains Instants santé MSA à la salle polyvalente de Flammerans (pour le canton d'Auxonne du 6 au 10 février), à Fontaine-Française (du 13 au 15 février à la salle de la communauté de communes de 7h30 à11h30) et à Mirebeau-sur-Bèze (à la mairie du 20 au 22 février).

Assemblée générale JA le 24 février

Les Jeunes agricultuers de Côte d'Or organisenront leur assemblée générale le vendredi 24 février au lycée agricole de Plombières-les-Dijon à partir de 13h45. Le thème retenu : *«JA : vous ne viendrez plus chez nous par hasard...»*

Assemblée générale du GAB le 15 février

Le Groupement des agrobiologistes de Côte d'Or tiendra son assemblée générale le mercredi 15 février à la salle des fêtes de Labergement-les-Auxonne. 14h30-15h : état des lieux de l'agriculture bio en Côte d'Or et situation des filières. 15h-17h30 : la bio à l'horizon 2020 : comment agir pour un développement solide et harmonieux?

Vente de béliers charollais à Arnay jeudi prochain

L'association des éleveurs de moutons charollais de Côte d'Or organise sa 21ème vente de béliers charollais le jeudi 9 février à Arnay-le-Duc, à partir de 14 heures. Le hall sera ouvert à partir de 11 heures. Restauration possible sur place. Demandez le catalogue : 03 80 84 46 30, 06 17 96 39 61 (JM. Guyot), ou 03 80 90 10 61, 06 89 40 12 66 (T. Maréchal).
Site internet : www.association-mouton-charollais.com

Visite d'essais : Variétés de mâche bio

La section spécialisée maraîchage de la CGAB(1) et le Sedarb(2) organisent une
Visite d'essais: Variétés de mâche bio
Au programme : Visite de l'essai et Dégustation des variétés
Le mercredi 8/02/12 A 14H30
Lieu : Chez Yanick Loubet, Ferme de Mathias, Varennes
21200 Ruffey-les-Beaune
Chemin d'accès : Suivre le fléchage depuis le centre de Ruffey-les-Beaune.
Contact : Alexandre Brejan - Sedarb - 06 77 30 30 27
L'objectif de l'essai est de trouver et connaître des variétés de mâche utilisables en agriculture biologique pour une récolte d'hiver (janvier) sous abri présentant un bon compromis entre le rendement et la qualité gustative. Les principaux critères évalués sont la tolérance aux maladies, la résistance au froid, le rendement et le goût.
Les participants pourront découvrir et apprécier ces variétés en pleine production sur leurs aspects visuels et gustatifs.
(1) : Confédération des Groupements des Agrobiologistes de Bourgogne
(2) : Service d'EcoDéveloppement Agro-biologique et Rural de Bourgogne

Nièvre

Carrières Au féminin

Le Carrefour des carrières au féminin se tiendra ce samedi 4 février, à partir de 9 heures, au Palais ducal de Nevers. Des représentantes de l'Association Fete (Féminin technique), présenteront une approche des métiers salariés en agriculture.

Enchères Reproducteurs à vêlage facile

La vente aux enchères de 51 reproducteurs charolais évalués à la station d'évaluation du Marault, spécialisée vêlages faciles, se déroulera le jeudi 16 février à 14h (présentation des animaux à partir de 9 heures). La mise à prix est fixée à 2 500 euros par animal. Des offres d'achat à distance sont possibles en remplissant le formulaire disponible sur le site www.charolaise.fr ou en contactant le 03 86 21 08 60 ou le 06 33 93 16 40.

Nuit des Métiers CCI de la Nièvre

La Chambre de commerce et d'industrie de la Nièvre organise une Nuit des métiers, le 17 février de 17 à 22 heures dans ses locaux de la Place Carnot à Nevers. La Chambre d'agriculture présentera la partie agricole de la manifestation avec des stands sur les métiers de l'agriculture et ses auxiliaires (vétérinaires, conseillers agricoles...). Cet événement est plus particulièrement destiné aux élèves inscrits cette année dans des classes d'orientation (3è, 1ère, Terminale et BTS...).

Formation Un second souffle à sa vie professionnelle

Le 23 février 2012, débutera une formation de six jours (deux en février, deux en mars et deux en avril) organisée par la Chambre d'agriculture de la Nièvre, sur le thème *«donner un second souffle à sa vie professionnelle»*. Ce stage permet de clarifier son projet professionnel en adéquation avec ses objectifs personnels et d'ouvrir de nouvelles perspectives.
Contenu: *«une pause pour réfléchir»* (exprimer ses aspirations, identifier ses freins et ses moteurs de changement, se fixer des critères de réussite, identifier ses compétences) et *«élaboration de son projet»* (clarifier ses objectifs de vie professionnelle, identifier des possibles, entrevoir des perspectives d'adaptation, évaluer des hypothèses, élaborer un plan d'action). La méthode allie interactivité et créativité, travail personnel et apports théoriques.
Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32.

Médecines manuelles sur animaux Initiation

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise les 9 et 16 mars 2012, de 9h30 à 17h30, une formation dédiée à l'initiation aux médecines manuelles pour les animaux. Son objectif est de permettre aux participants de soulager rapidement les animaux à l'aide de leurs seules mains, et d'approcher la notion d'énergie et du développement du ressenti de chacun. Un vétérinaire viendra partager son expérience des méthodes de diagnostic, des techniques de traitement et une approche différente du pronostic de lésions aussi courantes qu'un écart d'épaule, qu'un tour de rein ou qu'une luxation de la hanche. La compréhension des principes de l'ostéopathie énergétique et de la circulation des énergies débouchera, l'après-midi, sur des cas pratiques chez l'un des exploitants participant. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr.

Agneaux d'herbe ou de bergerie Réussir la production

L'antenne de la Chambre d'agriculture de Corbigny propose un stage *«réussir la production d'agneaux d'herbe ou de bergerie»* les 21 mars et 18 avril, de 9h à 17h à Corbigny. L'objectif de la formation, en fonction du système de production de l'exploitation, est de déterminer quel système de production choisir, en intégrant les notions de travail, de disponibilité alimentaire, d'objectifs de revenu... La formation vise plus particulièrement les éleveurs ou futurs éleveurs souhaitant créer un atelier ovin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

Formation Alimentation et homéopathie vétérinaire

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare de nouveau la formation *«alimentation et homéopathie vétérinaire»*, qui se tiendra les 2, 3 et 18 avril, de 9h à 17h, à son antenne de Corbigny. Objectifs: comprendre la physiologie de la digestion des ruminants et la méthode d'approche Obsalim, changer son regard sur ses animaux et s'interroger sur l'effet de ses pratiques alimentaires, connaître les principes généraux de l'homéopathie, faire face aux situations quotidiennes, observer ses animaux pour préparer une consultation par un homéopathe, entretenir un nouveau rapport avec ses animaux pour envisager une thérapeutique homéopathique... Joseph Dabeux, vétérinaire homéopathe, dispensera son expérience aux participants. Contact: Anne Metzger au 03 86 93 40 08 ou par mail: anne.metzger@nievre.chambagri.fr

Chien de troupeau Apprendre le dressage

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose trois stages de deux jours sur *«apprendre à dresser son chien de troupeau»* à Saint-Saulge. Le premier, de niveau initiation, aura lieu les 25 avril et 23 mai, de 9h à 17h. Le second, perfectionnement 1er niveau, se déroulera le 19 septembre et le 17 octobre. Le troisième, perfectionnement 2è niveau, se tiendra les 2 mai et 6 juin. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43 ou par mail: christophe.rainon@nievre.chambagri.fr.

Yonne

Jeunes Agriculteurs assemblée générale

L'assemblée générale des Jeunes Agriculteurs de l'Yonne se déroulera vendredi 10 février, à partir de 14 h, à l'amphithéâtre du lycée agricole de la Brosse.
Au programme : rapport d'activités, le point sur les actions de la mandature et la présentation des nouveaux membres élus. A partir de 15 h, table ronde sur le thème *«Doit-on se mobiliser pour les autres ?»*, avec la participation de représentants de syndicats agricoles. Un vin d'honneur clôturera la journée.

Saint-Vincent tournante du chablisien

Pour la 3e fois de son histoire, Courgis accueillera les 4 et 5 février prochains, la 45e Saint-Vincent tournante du Chablisien, autour du thème du jeu et des jouets. Après le grand banquet et le bal du samedi, la fête continue le dimanche. Au programme : messe, intronisations, défilé et vin d'honneur, spectacles et musiques de rues, expositions d'artisans, dégustations, etc.
Renseignements sur : www.courgis2012.com

Fédération Départementale Ovine de l'Yonne

L'assemblée générale de la fédération départementale Ovine de l'Yonne se tiendra mardi 7 février, à partir de 10 heures, Salle de la Mairie, à Guyon.
Parmi les dossiers d'actualité à l'ordre du jour : la conjoncture, l'identification, la FCO, la reconquête ovine. Déjeuner à 12 h 30 (inscription avant le 3 février dernier délai), suivi d'une réunion technique l'après-midi.
Pour tout renseignement : Yves Le Boulbin au 03 86 94 22 29 et 06 08 28 08 07

Apecita Permanence le 16 février

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra jeudi 16 février à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

Améliorer la productivité de son élevage ovin

Une réunion technique sur le thème *«Améliorer la productivité de son élevage ovin»*, aura lieu mardi 7 février, à partir de 14 h 30 à Courterolles (Guillon)
Au Gaec Moiron *«Une conduite simplifiée»* (500 brebis F1 Grivettes, production d'agneaux de bergerie, achat d'agnelles, distribution du fourrage à la mélangeuse)
Chez Jean-Paul Moiron *«Sélectionneur Suffolk»*
(Une génétique accessible pour progresser, choix des béliers)
Pour tout renseignement : Yves Le Boulbin au 03 86 94 22 29 et 06 08 28 08 07

Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : (Attention ! nouvelle adresse et nouveaux horaires). Locaux de la Chambre d'agriculture, ZA Le Saule fendu, 8 impasse de l'Europe à Maillot, lundi 6 février et lundi 20 février, de 9h à 12h et de 14 h à 16 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent, uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Formation *«Pulvérisation à bas volumes»*

La Chambre d'agriculture organise une formation de deux jours sur les techniques de pulvérisation *«bas volumes»* les 10 et 17 février prochain. Cette formation vise à acquérir et maîtriser les fondamentaux de la pulvérisation et à comprendre les conditions optimales d'application des traitements. Cette formation vous permettra d'améliorer l'efficacité de vos traitements et d'envisager des adaptations de doses.
Intervenant : Agri Conseil. Il reste quelques places. Renseignements et inscriptions au : 03 86 94 28 48

ANNONCEZ
VOS RÉUNIONS
ET MANIFESTATIONS
DANS L'AGENDA
Terres de Bourgogne
redaction@terres-de-bourgogne.net

Elevage

La production bovine à la recherche d'un second souffle

Dans la perspective de l'assemblée générale de la FNB qui se tiendra à Brumath, les 8 et 9 février prochains, Pierre Chevalier, président de la FNB, annonce les grandes orientations d'un plan de relance de la production bovine. Une relance indispensable au moment où la filière bovine française apparaît proche du point de rupture. Un changement d'orientation est indispensable pour le maintien de l'élevage allaitant.



Après cinq années de bas revenus, les prix à la production de viande bovine se sont redressés en fin d'année 2011. Un redressement fragile, si l'on considère les prochaines échéances (élection présidentielle, élections législatives, élections Chambres, négociations sur la nouvelle Pac…). Le secteur reste solide (la France est le premier producteur de viande bovine en Europe), mais la filière est à la peine. Alors que la demande mondiale progresse, la production française ne semble plus autant qu'avant en situation d'y répondre. Le cheptel français de vaches allaitantes diminue depuis avril 2011. Résultat de trois facteurs réunis : sécheresse, prix favorables qui ont incité à décapitaliser et réajustement des effectifs. Ce recul, récent, se poursuit.

Un équilibre décisif entre le marché intérieur et l'export

Depuis, la filière ne parvient plus à remplir les abattoirs. Les professionnels s'accordent sur la nécessité de trouver l'équilibre entre le marché intérieur et le marché à l'export, un équilibre décisif pour le maintien et le développement de la filière bovine française. Face à des marchés ancrés dans son histoire (Italie, Grèce) depuis plusieurs décennies, de nouveaux débouchés sont à conquérir et à garder dans la durée. Mais encore faut-il que la production française soit au rendez-vous pour y faire face.

La FNB, dans la perspective de sa prochaine assemblée générale vient d'annoncer les orientations d'un plan de relance de la production bovine, considérée par Pierre Chevalier comme *«un enjeu stratégique»* pour la France.

Dynamiser et sécuriser la production

En premier lieu, il s'agit de pallier les effets du vieillissement des professionnels de l'élevage. L'intérêt commun pour la filière dans son ensemble c'est donc de *«préserver le potentiel de production et de relancer la dynamique de renouvellement et de modernisation des exploitations»*, selon la FNB. Compte tenu de l'ampleur de l'investissement lors de l'installation d'un jeune, l'objectif est de revoir les modalités de financement des cessions et transmissions.

La relance passe également par l'évolution et l'allègement des contraintes réglementaires, l'autonomie alimentaire, la compétitivité des exploitations, l'allègement des taxes et des charges.

La question de la contractualisation est également abordée, c'est l'une des conditions de la sécurisation de la production. La FNB reste convaincue que l'augmentation des prix payés aux producteurs permettra de maintenir une production sur le territoire national et donc de consolider l'activité des abattoirs.

La FNB concentre également un certain nombre de propositions sur le volet européen de la Pac et propose de nouveaux dispositifs à la Commission. De quoi redonner un second souffle et des perspectives à une production sur le fil du rasoir.

AMK D'APRÈS AGRA



Groupement de défense sanitaire

Des nouvelles «*pas forcément bonnes*»

L'assemblée générale du GDS de Côte d'Or s'est déroulée lundi matin à Sombernon. Sans surprise, la problématique «*tuberculose bovine*» a pris une part importante de la réunion.



De gauche à droite : Pierre Aubert (directeur de la DDPP), François Sauvadet (ministre de la Fonction publique et président du Conseil général), Pascal Martens (président du GDS), Pascal Mailhos (Préfet), Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agriculture) et Florent Lefol (secrétairedu GDS), réunis lundi à Sombernon.

Il y avait beaucoup de monde lundi à la salle polyvalente de Sombernon, à l'occasion de l'assemblée générale du Groupement de défense sanitaire de Côte d'Or. «*Sans doute pour y voir un peu plus clair en matière de tuberculose bovine*» confie un éleveur participant à cette réunion. A un stade d'avancement de 40% de la prophylaxie, le directeur de la DDPP Pierre Aubert se dit pessimiste : «*Je le suis car nous avons déjà 8 foyers positifs. En plus, certaines zones sur lesquelles nous portions beaucoup d'espoirs sont toujours infectées*». Cinq «*très fortes suspicions*» pourraient se convertir en foyers supplémentaires d'ici une dizaine de jours. Après 43 foyers de tuberculose bovine recensés il y a deux ans et 22 l'année dernière, la Direction départementale de la protection des population et le Groupement sanitaire de Côte d'Or espèraient un nombre «*avoisinant 15*» pour diminuer le nombre de foyers et continuer de progresser. «*Cela va être compliqué. J'espère au moins qu'on ne sera pas plus haut que l'an passé*» confie Pierre Aubert.

Deux cerfs positifs

Le directeur de la DDPP présente les cas positifs recensés sur le gibier. Les chiffres évoqués ne sont pas très satisfaisants. Point noir de l'année, deux cerfs ont été retrouvés positifs à proximité de l'Ouche. Un blaireau, à plus de 10 kilomètres de tout foyer «*tuberculose bovine*», a également été analysé positif. Sur les 355 blaireaux analysés l'an passé, 27 étaient positifs, soit une proportion de 7,5%. «*Ces nouvelles ne sont pas forcément bonnes*» lance Pierre Aubert, «*la situation aurait tendance à se dégrader dans certains endroits. Des effectifs de blaireaux très contaminés ont été mis en évidence : sur 30 blaireaux piégés dans une commune, 15 ont été analysés et 50% étaient positifs*». Pierre Aubert fait part d'un plan blaireau validé le 26 janvier. Les mesures sont les suivantes : «*une extension des zones de régulation et de surveillance, un recrutement amplifié du nombre de piégeurs avec des aides (formations, couverture juridique...), une augmentation du temps imparti pour relever les collets le matin, une sollicitation de l'appui des éleveurs, un élargissement de la possibilité de tir en zone de surveillance, des congélateurs supplémentaires pour gérer l'approvisionnement au laboratoire départemental*». Pas moins de 800 blaireaux seront analysés cette année.

Le gibier agace

Florent Lefol, le secrétaire général du GDS, se montre agacé dans son discours : «*Comment ne pas réagir aux résultats positifs trouvés sur deux cerfs dans la vallée de l'Ouche? A maintes reprises, le GDS s'est employé à démontrer le danger d'une population de cervidés trop importante, danger que nous avons déjà rencontré avec les sangliers. Mais comme à l'accoutumée, on ne peut que constater une situation alarmante et une perte de temps au niveau de la réactivité. Si nous avions géré les cheptels comme la population de gibier a été gérée, où en serions-nous aujourd'hui? Le travail des éleveurs est sans commune mesure par rapport au dispositif mis en place sur le gibier et la faune sauvage. Il serait logique de rééquilibrer les mesures*». Pour Pascal Martens, le président du GDS, «*Les attentes sont grandes et nous demandons à ce que le blaireau soit classé nuisible*». Le président relève la volonté et l'engagement du trio GDS-DDPP-GTV pour s'en sortir.

La menace Schmallenberg

Pierre Aubert aborde ensuite la maladie de Schmallenberg : «*C'est une mauvaise nouvelle pour nous tous. Cette maladie circule de la même manière que la FCO, par les mêmes insectes piqueurs. Elle vient d'Allemagne. En fin de semaine dernière, deux premiers foyers ont été trouvés en France, en Meurthe-et-Moselle et Moselle. Nous allons mettre en place une surveillance avec les vétérinaires. Les épisodes aigus peuvent se manifester en été avec fièvres, diarrhées, chutes de production, hyperthermies ou encore avortements*». En parlant de FCO, la vaccination est de mise et Pascal Martens intervient : «*La France est à six mois d'être reconnue indemne de FCO. Après avoir vacciné à 80% il y a deux ans et 25% l'année dernière, je pense qu'il aurait été judicieux que l'État accepte plus tôt de mettre le vaccin au PSE. Cela aurait été un signe fort pour continuer la vaccination. Car que fera t-on en juillet s'il y a un nouveau cas? Je vous conseille donc de continuer à vacciner au moins les jeunes cette année*».

«Mobilisation générale»

A l'heure des discours en fin d'assemblée, Dominique Chambrette apporte son soutien aux actions du GDS. Le président de la Chambre d'agriculture demande deux choses : «*un autre statut*» pour le blaireau et un audit sur l'effet du plan de chasse depuis sa mise en œuvre, afin de voir s'il est vraiment efficace. Cette dernière demande est acceptée par le préfet Pascal Mailhos, qui rappelle la priorité donnée aux problèmes sanitaires depuis son arrivée à Dijon il y a deux mois. Le préfet fait part de réunions hebdomadaires organisées avec la DDPP et la DDT, spécifiquement sur la tuberculose bovine. «*L'amélioration n'est pas à la hauteur de nos attentes*» confie le préfet, «*il faut une mobilisation générale, les services seront pleinement mobilisés, nous allons intensifier la lutte dans les prochains mois. Concernant le gibier, j'attends une fin de saison de chasse exemplaire*». François Sauvadet, président du Conseil général, invite à ne pas désarmer («*le gouvernement est derrière vous*») et relève que des cas positifs de tuberculose bovine ont été récemment recensés dans 16 départements français et que le problème n'est pas spécifique à la Côte d'Or.

AURÉLIEN GENEST

Hommage

Pensées vers Philippe Benoist d'Anthenay

**Un hommage a été rendu à Philippe Benoist d'Anthenay, président fondateur du GDS de Côte d'Or (en 1966), «*qui avait compris très tôt l'importance du travail avec l'État et les vétérinaires, ce que d'aucuns appellent le «trépied».*
Avec lui, nos prédécesseurs nous ont tracé la voie, à nous de la continuer. On ne peut que respecter leur travail et leurs valeurs. Toutes nos pensées vont vers lui».**

Le préfet et le ministre sollicités

Pascal Martens s'est directement adressé à Pascal Mailhos et François Sauvadet qui l'entouraient: «*J'enrage à penser que par un immobilisme accru, nous puissions perdre le statut indemne de la France, en matière de tuberculose bovine. Il faut tout mettre en œuvre pour que tous les acteurs techniques fassent des propositions afin d'écarter cette menace. Pour certains, perdre le statut, c'est régionaliser, c'est mettre du grillage autour du département alors que les animaux de Côte d'Or sont les plus contrôlés de France. C'est impensable. Le cas échéant, il faudrait alors revenir à tuberculiner les bovins à la vente. Ce jour là, les éleveurs vendant de la génétique disparaîtront. Je ne veux même pas en parler, ce n'est pas envisageable, on ne l'acceptera pas. A nous de tout mettre en œuvre pour être écoutés ! A la DGAL de nous entendre. Je compte sur vous Monsieur le ministre et Monsieur le préfet pour nous aider dans ces démarches*».



METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Mutualité sociale agricole

L'agriculture n'échappe pas au stress

Un exploitant, également psychologue, a présenté les différentes facettes du stress dans le monde agricole, mardi à Pouilly-en-Auxois.

Cent vingt personnes ont assisté à la conférence de François-Régis Lenoir, psychologue et exploitant agricole, mardi après-midi, sous l'initiative de la MSA de Bourgogne. Si l'exposé s'est déroulé à Pouilly-en-Auxois, la conférence était accessible, grâce au réseau Sati 21, à Baigneux-les-Juifs, Pontailler-sur-Saône, Châtillon-sur-Seine et Beaune. Ce rendez-vous aurait sans doute mérité une meilleure affluence, devant la qualité des interventions et surtout, devant l'importance du thème développé. *«Le secteur agricole n'échappe pas au mal-être qui touche pratiquement toutes les catégories professionnelles»* annonce en préambule Bernard Virely, le président délégué MSA du site de la Côte d'Or. Cette année, la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole a lancé un plan d'actions national, contre les risques psychosociaux en agriculture. *«Les crises agricoles à répétition, conjoncturelles, structurelles ou climatiques frappent durement les exploitations et ont des conséquences importantes sur les hommes, leur famille et leur entreprise»* ajoute Bernard Virely. Pour le président délégué 21, la réforme de 1992 a *«bouleversé les mentalités et les habitudes avec les contrôles et les devoirs administratifs»*. Pour ne rien arranger, *«le monde agricole est méconnu de la société, le devenir économique est incertain, le travail des agriculteurs n'est pas assez reconnu, l'isolement géographique et social est de plus en plus présent...»*.

On ose en parler

François-Régis Lenoir, exploitant agricole dans les Ardennes et docteur en psychologie, explique ce qu'est le stress : *«C'est une relation «mauvaise» entre l'individu et son environnement»*. Le psychologue rappelle que le stress était *«encore très mal vu il y a quelques décennies»* : *«imaginez un ouvrier agricole qui se serait plaint vers son chef d'exploitation en lui disant qu'il n'allait pas bien... Ce n'était pas envisageable à l'époque. Avant, les personnes prenaient tout sur elles. Aujourd'hui, on ose en parler»*. Le stress est aujourd'hui un risque professionnel comme un autre. *«Son impact est double : il agit sur la santé de l'individu et sur l'économie de l'entreprise»* précise le psychologue. Un stress mal géré génère des violences, des comportements asociaux ou encore la prise de médicaments ou d'antidépresseurs... *«On va avoir des comportements qui vont permettre de décompenser tout ce qui est en soi»* précise François-Régis Lenoir. L'agriculteur-psychologue rejoint les propos de Bernard Virely en abordant les causes sociétales : *«la réglementation et les normes évoluent, elles changent au quotidien, ce n'est plus comme avant. En plus, il y a beaucoup d'individualisme : il faut être plus performant, plus productif, plus compétent.... Tout cela est propice au stress»*. Les revenus économiques des exploitations, souvent en «yo-yo», n'arrangent rien : *«s'il n'y a pas de perspectives sur l'avenir, il est bien difficile de prendre des décisions»*.



François-Régis Lenoir, exploitant agricole et psychologue : *«Un stress mal géré génère des violences, des comportements asociaux et la prise de médicaments ou d'antidépresseurs...»*.

Se poser et analyser

Pour vaincre le stress et le guérir, François-Régis Lenoir préconise de *«prendre le temps de se poser et d'analyser les causes du stress»*. *«Il faut voir ce que l'on peut arriver à maîtriser»* indique le psychologue, *«par exemple, ce n'est pas la peine de stresser sur l'évolution des prix du blé car cette évolution ne se joue pas à notre niveau. Globalement, chaque individu doit considérer quatre sphères bien distinctes : le personnel, le familial, le social et le professionnel. Dans certaines exploitations agricoles, le professionnel mange les trois autres.... Il faut vraiment trouver un certain équilibre entre chacune de ces sphères, sinon, ça ne peut pas aller»*. Pour reprendre *«le contrôle»*, le psychologue invite les individus en difficulté à *«aller vers les autres, travailler à plusieurs, régler les problèmes un par un, trouver du temps pour soi, donner de l'importance à la vie affective, positiver et ne pas hésiter à aller voir un médecin ou un psychologue car ils sont là pour ça»*.

AURÉLIEN GENEST



Bernard Virely, président délégué MSA du site de la Côte d'Or : *«Le secteur agricole n'échappe pas au mal-être qui touche pratiquement toutes les catégories professionnelles. La réforme de 1992 a bouleversé les mentalités et les habitudes avec les contrôles et les devoirs administratifs».*

Réaction *«Je pense que je vais prendre du recul»*

Une personne a accepté de livrer ses impressions à l'issue de cette conférence. *«Je me suis vraiment retrouvé dans cet exposé, c'est troublant. Cela fait plusieurs mois que je n'ai pas pris de temps libre et je suis très fatigué depuis quelques semaines. C'est forcément lié au stress. Je pense que je vais prendre du recul, essayer de mieux m'organiser et donner plus de priorités au temps libre. Les conséquences d'un stress répété ne sont pas très bonnes pour la santé ni pour la vie de tous les jours. J'espère pouvoir appliquer cette résolution dès aujourd'hui».*

Zoom sur…

SOS Amitié

L'association SOS Amitié est intervenue à la fin de cette conférence. Deux personnes ont pris la parole et ont communiqué un numéro à composer en cas de besoins : le 03 80 67 15 15. Cette association s'est donnée comme mission d'assurer une permanence d'écoute téléphonique 24 heures sur 24 tout au long de l'année. Des écoutants bénévoles se relaient nuit et jour pour accueillir au téléphone les personnes en crise, en détresse ou en mal-être, et répondent aussi aux demandes par e-mail et par chat. S.O.S. Amitié s'engage à respecter l'anonymat de la personne.



Crédit Agricole

Départ du directeur général

François Macé part travailler dans le nord de la France. Son successeur se nomme Jacques Kermarrec.



Le parcours de François Macé, ici à gauche, a été salué par le président Vincent Delatte.

Arrivé en avril 2010 au poste de directeur général, François Macé quitte le Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne pour le Nord-Pas-de-Calais. La direction de la deuxième caisse Crédit-Agricole en termes de crédits l'attend dans ses nouvelles fonctions. François Macé est remplacé par Jacques Kermarrec dès cette semaine.

Une soirée était organisée lundi soir à Dijon pour célébrer ce départ. François Macé a reçu les éloges du président Vincent Delatte qui a mis en avant l'homme *«volontaire, actif et décideur»*. Lors de son discours, François Macé est revenu sur son passage dans la région et a mis en avant les valeurs du Crédit Agricole : *«Le fait qu'un habitant sur trois et une entreprise sur trois nous aient choisis et nous accordent leur confiance prouve que nous ne sommes pas tout à fait comme les autres. Notre originalité, c'est que nous sommes issus d'un modèle coopératif et mutualiste (...) Leader sur le financement de l'agriculture et de l'agroalimentaire, nous participons activement aux travaux des différentes structures professionnelles. Régulièrement, en compagnie des Organisations professionnelles agricoles, nous échangeons et nous œuvrons pour prendre les bonnes décisions que ce soit pour aider les filières en difficultés ou pour accompagner des projets porteurs de progrès (...) Merci de m'avoir accueilli dans cette collectivité économique. Je souhaite vraiment que quelques projets voient le jour rapidement pour donner de nouvelles ambitions à des départements qui jouissent d'un réel potentiel»*.

AURÉLIEN GENEST



Session nationale viti

Les Jeunes agriculteurs au diapason

Vingt-deux viticulteurs venant de 11 départements différents se sont réunis la semaine dernière à Beaune pour «plancher» sur différentes problématiques.

«Ce que je retiendrai de cette session? On a beau avoir des problématiques et des enjeux différents dans nos régions respectives, notre vision nationale est la même» commente Lucien Rocault, l'un des trois jeunes agriculteurs côte d'oriens à avoir participé à la session nationale viti JA. La principale préoccupation des vingt-deux viticulteurs réunis à Beaune pour un séminaire de trois jours concernait les droits de plantation. *«Nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut les maintenir, nous devons nous battre pour garder cet outil de travail»* lance Lucien Rocault, viticulteur dans le canton de Nolay.



Benoît Lahaye (Pommard), Lucien Rocault (Baubigny) et Benjamin Monthélie (Saint-Aubin), les trois JA de Côte d'Or présents à cette session.



Groupama : Albert Jafflin (président de la caisse de Nuits-Saint-Georges) et David Rebouillat (responsable viti), ont remis un chèque de 700€ aux JA pour financer cette session nationale.

Plusieurs autres sujets ont été abordés durant cette session, dont celui de l'interprofession, qui devra, à l'avenir, *«communiquer davantage avec le négoce et la viticulture»*. Les 19 viticulteurs extra-côte d'oriens ont visiblement pris beaucoup de plaisir à découvrir la Côte d'Or durant ces trois jours d'échanges. Leur attention était particulièrement grande lors des visites de vignobles. *«Nous sommes quasiment les seuls en France à avoir un vignoble avec 10 000 pieds par hectare. Ailleurs, c'est plutôt 3 000 ou 4 000 pieds/ha. Les JA présents étaient très intéressés à l'idée de voir comment on travaille sur cette grande densité»* termine Lucien Rocault.

AURÉLIEN GENEST

Agriculteurs français et développement international

Du changement à la tête d'Afdi

L'une part pour Madagascar, l'autre en revient. Laurence Briand est remplacée par Karen Aublet au poste de directrice.

Laurence Briand, directrice d'Afdi BFC, a pris l'avion la semaine dernière pour Madagascar. Contrairement à ses derniers vols professionnels pour l'ile rouge, dédiés aux actions d'Afdi, elle ne reviendra pas en France. Du moins, pas tout de suite. *«Je pars travailler dans la filière vanille, pour mettre en place un programme de développement durable dans cette production»* informe Laurence Briand, actuellement dans le nord-est du pays malgache. Arrivée en 2007 à Afdi BFC, Laurence Briand quitte l'organisme «Agriculteurs français et développement international» avec plein de bons souvenirs et la satisfaction de voir les actions d'Afdi porter de plus en plus leurs fruits : *«la capacité d'autonomie des organisations paysannes à Madagascar, au Sénégal et au Cameroun, progresse constamment. Ces organisations arrivent désormais à développer des partenariats locaux, elles savent s'organiser et gagner des financements»*. Laurence Briand est remplacée par Karen Aublet, originaire de Normandie. Cette jeune femme de 26 ans arrive de Madagascar où elle vient de travailler deux ans avec la Serp (Société pour l'élimination de la pauvreté rurale).



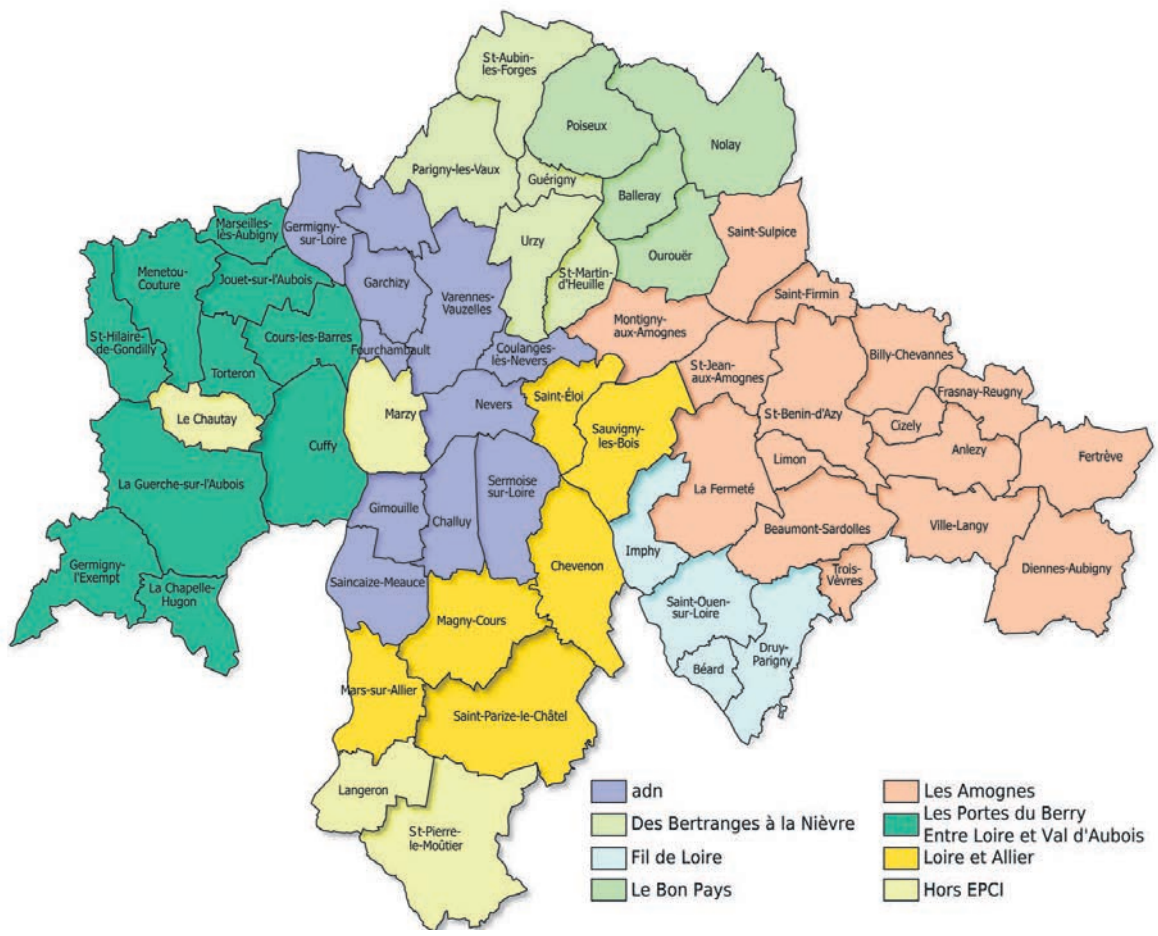
Le président Thierry Michon, entouré de Laurence Briand et Karen Aublet : les ancienne et nouvelle directrices d'Afdi BFC.

AURÉLIEN GENEST

Scot du Grand Nevers

La Chambre d'agriculture va réaliser le diagnostic agricole

Suite à l'appel d'offre du Syndicat mixte du Scot du Grand Nevers, c'est la Chambre d'agriculture de la Nièvre qui a été retenue pour réaliser le diagnostic agricole. D'ici fin 2013, 49 communes, situées à 15 km du chef-lieu du département, vont réfléchir aux enjeux et aux équilibres de l'aménagement du territoire sur leurs sols.



La carte des communes adhérentes au Syndicat mixte du SCOT du Grand Nevers.

Urbanisme, environnement, transports, développement économique, communication et nouvelles technologies de l'information, tourisme, culture et donc agriculture: le syndicat mixte présidé par l'ancien maire de Nevers, Didier Boulaud, entame une réflexion sur l'avenir de son territoire.

Un territoire composé de 49 communes nivernaises, situées à 15 kilomètres autour de Nevers, et qui sont plus que jamais liées par une communauté de destin. 12 communes du Cher, de l'autre côté de la Loire, sont également concernées et, avec l'éventuel accord du préfet du Cher, intégreront peut-être les travaux du Syndicat mixte.
«Son rôle est d'élaborer et de mettre en oeuvre le Schéma de cohérence territoriale» explique Maxime Albert, le conseiller développement rural de la Chambre d'agriculture.

Et, à ce titre, les élus municipaux sont appelés à se réunir en ateliers thématiques afin de définir le contour des grandes orientations intercommunales à venir. Le Scot pourra par exemple induire des modifications dans les Plans locaux d'urbanisme (PLU) existants des communes concernées. Et impactera les nouveaux PLU à venir. *«Après avoir fait ressortir les enjeux, les élus prendront des décisions, sans doute avant les prochaines élections municipales»* explique-t-il.

Parmi les enjeux, la préservation des zones à orientation agricole et l'emprise de l'urbanisme sur le foncier agricole figureront sans doute en bonne place des réflexions du syndicat.

Etat des lieux de l'agriculture

Au terme d'une procédure d'appel d'offre, c'est la Chambre d'agriculture qui a été retenue pour réaliser le diagnostic agricole dans le cadre de la réflexion du syndicat. *«Il s'agira pour nous de présenter un état des lieux de l'agriculture sur ce territoire, en termes de données statistiques et démographiques»* dit Maxime Albert. Le Scot s'étendant sur les communautés de communes de Saint-Benin d'Azy, Guérigny, Imphy, Magny-Cours, Balleray et l'agglomération de Nevers, les surfaces étudiées révèleront sans doute *«une activité économique à part entière, fortement présente en terme de surfaces sur l'ensemble du territoire»* souligne le conseiller.

La démographie, en revanche, devrait mettre en évidence une population agricole peu représentative de l'ensemble des habitants du Grand Nevers. Le travail de la Chambre d'agriculture nourrira ainsi le travail de réflexion des élus, l'idée étant qu'à terme, *«le Grand Nevers se développe harmonieusement sur un même modèle pour l'ensemble des communes concernées»*.

E.C

Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Le séminaire des délégués Mutavenir a eu lieu dans la Nièvre

Les jeunes agriculteurs délégués du programme Mutavenir, de Groupama Rhône-Alpes Auvergne, se réunissent une fois par an dans l'un des douze départements de la caisse régionale. Cette année, c'était à Nevers, les 26 et 27 janvier derniers.

La semaine dernière, 11 des 12 départements de la caisse régionale Groupama étaient représentés à Nevers. Mutavenir est le programme mis en place par Groupama pour accompagner et fidéliser les JA, et leur offrir des réductions sur les prestations, et aussi un moyen de leur faire prendre des responsabilités au sein d'une organisation professionnelle en formulant des propositions. Chaque année, les délégués départementaux du programme se retrouvent en séminaire dans un des départements couverts par la caisse régionale et cette année, c'est la Nièvre qui a été choisie. Patrick Séguin, le président de la Fédération départementale des caisses locales du département a ainsi accueilli la vingtaine de délégués dans un hôtel restaurant du centre-ville en se réjouissant de cet événement: *«c'est exceptionnel. Cela n'arrive qu'une fois tous les dix ans dans chaque département»*.

Economie nivernaise

Avant une visite de la faïencerie Georges et une conférence sur les nanotechnologies en agriculture puis, le lendemain, une visite du Technopôle et du circuit de Magny-Cours, les jeunes, âgés au plus de 35 ans, ont eu droit à une présentation de l'économie du département de la Nièvre. Anne Metzger, chargée de communication de la Chambre d'agriculture, a dressé un tableau sans concession des freins et des atouts du département, notamment en présentant les deux activités agricoles dominantes que sont l'élevage allaitant et les grandes cultures. Chacun a pu mesurer, notamment en matière de réseaux de communication, les handicaps d'une Nièvre qui souffre trop souvent de l'image qu'elle véhicule d'elle-même. C'était au tour de Jean-Philippe Chouvet, président de Mutavenir, de prendre ensuite la parole, pour réaffirmer l'intérêt de ce programme pour les jeunes délégués: *«Vous incarnez toute la géographie de la caisse régionale et toutes les productions. Vous êtes force de proposition. Votre première mission est de faire évoluer les aides aux JA au sein de Groupama mais votre force, en tant que délégués, c'est aussi de vous initier à la prise de responsabilités et de décisions»*. Au cours du tour de table de présentation, parmi les 22 délégués, beaucoup ont en effet confié qu'ils étaient aussi délégués aux JA, à la MSA, aux CUMA ou même conseillers municipaux. Certains atteignent aussi la limite d'âge et devront être renouvelés.

E.C.



Chaque délégué s'est présenté brièvement. Beaucoup ont déjà des responsabilités dans les OPA de leurs départements.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Sommet du végétal

Un très bon congrès et un ministre chahuté

Une délégation nivernaise s'est déplacée à Dijon, à l'occasion du sommet du végétal du 18 et 19 janvier.

Des nivernais étaient présents à Dijon, lors du congrès d'Orama qui avait pour thème *«La production française de grains : une chance, un devoir»*. Afin de répondre au défi alimentaire qui nous attend dans les prochaines années, la question « comment produire plus tout en produisant mieux » était celle posée. Face à celle-ci, les agriculteurs nivernais ont défendu l'idée que dans un contexte politique mouvant (Pac, environnement …), les exploitants doivent pouvoir conserver leur compétitivité et leur capacité à produire.

PAC, environnement …

Les propositions de la commission européenne concernant la prochaine Pac paraissent insensées. Faire converger les soutiens trop rapidement risquerait de précipiter des exploitations vers des situations insoutenables, tout comme la sanctuarisation de 30% de l'enveloppe nationale dédiée au verdissement. Dans ce marché aux bonnes intentions dénuées de sens, J.P. Condamine, H. Johanet, E. Plessis et B. Mathé ont tenu à soutenir Orama dans leur proposition concernant ce sujet. L'environnement est aussi un point sensible, les agriculteurs se sentant de plus en plus oppressés face à toutes ces contraintes environnementales qui remettent en cause la productivité.

Malgré tous leurs efforts, sur les 15 dernières années, ils ne sont pas récompensés à juste titre. De plus, il est à noter l'opacité entretenue dans la conduite de certains dossiers environnementaux.
Enfin, le sommet s'est clôturé par les interventions plutôt musclées du président d'Orama, Philippe Pinta, et du président de la FNSEA, Xavier Beulin, en matière de contraintes environnementales. Les deux responsables nationaux ont interpellé le Ministre de l'agriculture, Bruno Le Maire, dont l'intervention a été plutôt médiocre diront certain ou en campagne … pour être polie, diront d'autres.

M.G-FDSEA 58



Erratum

Saga Charolix

Contrairement à ce que nous avons laissé supposer par erreur, la semaine dernière, dans l'article consacré à Fréderic Debacker et à la saga Charolix, le chiffre d'affaires de l'exploitation, de 180 000 euros, n'est pas composé à 26% des ventes d'animaux mais bien à 50%. Les cultures participent de 16% de ce CA et les subventions ne représentent que 26%. Ce qui explique bien que Frédéric Debacker a renoué avec une certaine autonomie financière puisque les aides ne représentent plus qu'un quart (et non pas trois quart) de son activité. Cela va sans dire, mais cela va mieux en le disant...

Travail de la vigne

Une formation et des emplois à la clé

Le CFPPA de Challuy-Cosne vient de clore une formation courte qualifiante, ouverte à 12 stagiaires, qui a duré trois mois. Orientée vers la taille de la vigne et la conduite du matériel agricole, elle ambitionne de rapprocher les demandeurs d'emploi, quels que soient leurs secteurs d'origine, avec l'emploi dans la viticulture. Des besoins existent et ne passent pas toujours par les dispositifs institutionnels.



Sylvie Guyard a suivi la formation courte qualifiante et obtenu son certificat. Déjà, elle a été embauchée pour un emploi saisonnier sur le Domaine viticole Camus à Vézelay (89). Avant de s'insérer durablement dans le secteur viticole?

La viticulture, dans la Nièvre aussi, connaît des besoins de main d'oeuvre pas toujours complètement satisfaits. Pourtant, les dispositifs institutionnels, comme Pôle Emploi, ne captent pas toujours ces offres qui, du vignoble de Pouilly aux Coteaux du Giennois, font encore le plus souvent appel au bouche-à-oreille. Pour faire face à ce constat, le CFPPA de Challuy-Cosne organise depuis plusieurs années une formation courte qualifiante, de trois mois, orientée vers la taille de la vigne et la conduite des matériels agricoles. La semaine dernière, sur l'exploitation du lycée de Cosne-Challuy, à Cours, une douzaine de stagiaires ont passé leurs évaluations de fin de formation, en présence d'un jury de trois professionnels du secteur. Dix ont obtenu la précieuse attestation qui valide leur parcours qualifiant et vont pouvoir se mettre en quête d'un emploi, au moins saisonnier. La période est propice puisque la taille se poursuit dans les vignes nivernaises.

Formation gratuite et rémunérée

«C'est bien parce que tous les besoins de main d'oeuvre de la région ne sont pas pourvus que la région Bourgogne et le FSE financent cette formation» explique Mouna Khoudi, la directrice du CFPPA. C'est aussi parce que les contenus correspondent parfaitement à l'activité viticole de la région, notamment la taille en Guyot simple mais aussi les travaux dans les vignes à l'aide de l'enjambeur et du tracteur. Pour les stagiaires, demandeurs d'emploi issus de métiers qui n'ont parfois aucun rapport avec la vigne, et qui sont recrutés par les prescripteurs habituels (Pôle Emploi, Mission locale, association Trajectoire et association Avenir), cette session est gratuite et même rémunérée. Et l'objectif, au bout du compte, *«est bien de leur ouvrir une première porte sur l'emploi»* selon Stéphane Leuzy, animateur d'Avenir et formateur à la conduite du tracteur. *«Nous assurons un suivi à l'issue de la certification et nous participons du placement en fonction de nos connaissances du marché»* insiste l'animateur d'Avenir précisant que *«le plus important, c'est le premier contrat qui permet d'acquérir l'expérience complémentaire et sert d'élément déclencheur avant de mettre un pied plus durable dans l'entreprise»*.

Reconversion professionnelle

Tel est le cheminement que voudrait suivre Sylvie Guyard, l'une des douze stagiaires, qui vient d'obtenir du jury professionnel son attestation de formation. Cette quinquagénaire, qui habite à Monceaux-le-Comte, à coté de Clamecy, tenait un restaurant depuis dix ans. Elle avait commencé son métier à l'âge de 16 ans et a vendu car elle *«n'avait plus l'énergie ni le coeur à l'ouvrage»* et a donc choisi de se reconvertir. Son compagnon étant vigneron dans les Coteaux de Tannay, elle n'a pas hésité à s'inscrire à cette formation viticole, avec l'espoir un jour de venir l'assister mais pas tout de suite: *«son exploitation est encore trop petite pour salarier quelqu'un. Je pourrai tout de même lui donner de temps en temps un coup de main»*. En attendant, Sylvie Guyard vante les mérites de ces trois mois passés à apprendre *«non seulement la taille, et pas seulement la Guyot simple pratiquée dans le Val de Loire, avec l'appui de formateurs très pédagogues qui nous font vraiment progresser»*. Et la bonne nouvelle, c'est qu'elle vient de décrocher un premier débouché du côté de Vézelay, dans l'Yonne, sur un domaine viticole (Camus) qui lui confie des heures de taille de vigne. Elle se montre enthousiaste et optimiste pour la suite: *«Dès qu'on dit qu'on sait tailler, éventuellement piloter un tracteur ou un enjambeur, et qu'on justifie d'une première expérience, on obtient une préférence à l'embauche sur des postes de moins en moins saisonniers»*. Comme Sylvie, neuf autres stagiaires parient sur leur avenir professionnel, surtout dans la région, et de toute façon dans les vignes.

Emmanuel Coulombeix

GDS de l'Yonne

Tuberculose: la vigilance reste de mise

Présidée par Pascal Legrand, l'assemblée générale du GDS 89 qui s'est tenue le 24 janvier dernier a été l'occasion de dresser un état de la situation sanitaire dans le département.



A la tribune : Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Jean-Marie Jost, vétérinaire et Conseiller général, Frédéric Piron, directeur adjoint de la DDCSPP 89, Pascal Legrand, président du GDS 89

La campagne 21010/2011 s'est soldée pour le GDS 89, par un nombre d'adhérents en légère diminution (1092 cheptels), dans la continuité de la baisse constatée ces dernières années.

Le nombre d'animaux restant stable, avec 114 628 bovins, dont 72 % en secteur allaitant. L'association consacre 36 % de son temps aux missions que lui délègue la DDCSPP, avec une concentration de l'activité de décembre à fin février. Le coût total des analyses prophylaxies avoisine les 66 000 €, dont près de 80 % dédiés à la recherche en IBR.

Mieux gérer les anomalies

L'ensemble des animaux de plus de 24 mois sur les cheptels allaitants (soit 37 557 bovins) a été contrôlé sur sang, 269 cheptels laitiers ayant été testés sur lait. Le coût global des indemnisations tuberculose s'élève pour sa part à 42 353 €, dont la moitié représentée par la prophylaxie renforcée en zone voisine de la Côte d'Or (72 communes concernées). Au total, ont été réalisées lors de cette dernière campagne : 21 057 IntraDermo Comparatives (IDC), pour 8725 simplifiées (IDS)
La gestion des anomalies est un poste conséquent en terme de temps de travail pour le GDS 89 et touche 37 % des 1049 dossiers prophylaxies traités, principalement pour cause de bovins non prélevés.

Un chiffre qui n'est pas sans conséquence, selon son directeur, Pascal Arnac-Pautrel : *«il est important de vérifier avant toute prophylaxie, la mise à jour de l'inventaire afin de réaliser les notifications de sortie qui auraient été oubliées, ainsi que de prélever l'ensemble des animaux présents sur le DAP. Il faut réduire au maximum la gestion de ces anomalies, qui entraîne un coût mutualisé entre tous les éleveurs»*. Au final, 30 dossiers ont été transférés à la DDCSPP.

Le nombre d'attestations sanitaires à délivrance anticipée est lui en légère baisse, totalisant 20 894 ASDA, dont une majorité de jaunes (12 469).



Une cinquantaine d'éleveurs étaient présents pour l'assemblée générale du GDS 89

Mise en place d'une surveillance épidémiologique de la tuberculose pour la faune sauvage

L'an passé, 594 bovins ont été détectés positifs IBR dans le département, contre 774 l'année précédente. Le nombre de cheptels qualifiés ne dépasse pas toutefois 50 %. Un chiffre inférieur à la moyenne nationale. Le directeur du GDS 89 rappelle que la vaccination des animaux positifs est une obligation réglementaire annuelle. Au 1er novembre 2011, 183 élevages étaient concernés, soit 17 % des cheptels. Près du tiers ne comptant qu'un seul bovin positif. La maladie a un coût : pour la dernière campagne, estimé à plus de 100 000 €. Le temps consacré par le GDS à la gestion de l'IBR atteignant 20 % de l'activité totale. En 2010/2011, 316 éleveurs adhérents ont souscrit à la charte sanitaire. Gratuite et ouverte à tous, elle apporte des conseils et permet d'identifier éventuellement des disfonctionnements sur l'exploitation. Elle offre également l'accès au soutien au diagnostic, dont ont bénéficié lors de la dernière campagne 61 éleveurs, pour une indemnisation globale de 13 403 €.

La faune sauvage toujours en question

Concernant la paratuberculose, le nombre de plans actifs est en hausse (32), en lien avec les symptômes cliniques constatés sur les exploitations. Au total, 2934 bovins ont été testés en sérologie, dont la moitié en secteur allaitant (70 % en race limousine). La baisse constatée du nombre d'avortements depuis la crise FCO de 2007/2008 se poursuit. Pascal Arnac-Pautrel rappelant que : *«la déclaration d'avortement est une obligation règlementaire, entièrement prise en charge par l'Etat et le GDS»*. La maladie de la BVD est surveillée de près, avec 11 plans actifs enregistrés et 7 animaux déclarés positifs pour 1776 bovins testés en virologie.

Nouveau directeur adjoint à la DDCSPP de l'Yonne, Frédéric Piron a dressé un bilan de la situation sanitaire : exempt de foyers de tuberculose depuis 2009, le département a toutefois comptabilisé huit cas de suspicion dans la zone IDS qui regroupe 230 cheptels. En zone IDC, voisine de Côte d'Or, 17 cas de suspicion ont été notifiés, dont 3 découverts en abattoir. Tous se sont révélés sans conséquence.

La problématique liée à la faune sauvage est loin d'être résolue. Le plan *«Sylvatub»* mis en œuvre a pour objectif un certain nombre de protocoles de dépistage, dont un examen initial de la venaison demandé aux chasseurs pour repérer d'éventuelles lésions et suivre l'évolution du niveau d'infection. La campagne de collecte de sangliers, lors de chasses organisées dans certains massifs cynégétiques, déjà réalisée en 2011, se poursuivra cette année.

DOMINIQUE BERNERD

RIFFAULT S.A.
Z.A. Le Champ Mâle - Rue Gay Lussac
58640 VARENNES-VAUZELLES
Tel. 03 86 38 01 55
Fax 03 86 38 20 93

Z.A. Les Distraits - Rue Fénélon
18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Tel. 02 48 24 37 13
Fax 03 48 65 20 49



Filet brise-vent
Tunnel d'élevage
Tunnel de stockage

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com

20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Afdi

Rencontre intergénérationnelle autour de l'Afrique

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation au développement, des membres de la section AFDI Yonne sont intervenus auprès d'élèves de la Maison Familiale de Villevallier. L'occasion également de rendre hommage à leur ancien président, André Bouclet.



Adhérents d'AFDI Yonne, réunis pour une soirée conviviale, autour d'André Bouclet (1er rang, 5ème à partir de la droite).

Pas toujours facile de s'adresser à un groupe d'adolescents plus enclins à cet âge à surveiller leur téléphone portable qu'à écouter la parole d'adultes venus leur parler de l'Afrique et de ses habitants. C'est pourtant le pari réussi par les membres de la section Afdi Yonne venus jusqu'à la MFR de Villevallier apporter leur témoignage sur leur engagement et le sens des missions de l'association. Deux heures durant, une trentaine d'élèves de seconde et Bac Pro de l'établissement se sont penchés sur le sens du mot développement, notamment au travers d'un jeu interactif autour de visuels sur ce thème. L'objectif pour les membres d'Afdi Yonne présents étant de sensibiliser leur jeune public à l'importance de ne pas regarder l'Afrique avec des yeux d'européens si l'on veut éviter clichés et idées reçues. *«Donner un poisson à celui qui a faim est une chose, lui apprendre à pêcher en est une autre»* : l'adage que l'on attribue à Confucius s'applique à toutes circonstances, sur le continent Africain comme ailleurs. Certains adhérents de l'association ont également témoigné sur les voyages effectués et leur travail sur place, au Sénégal. Pour la plupart retraités du monde agricole, ils ont tous insisté sur l'importance de ce *«contact direct de paysan à paysan»*, qui fait fi de la différence de culture et de technique et contribue au succès de l'accompagnement au plus près sur le terrain.

Un homme passionné

La soirée aura également été l'occasion de rendre un hommage à l'un des pionniers de la section Afdi Yonne, André Bouclet. *«Plus de 80 ans passés»*, comme il aime à le préciser, mais l'homme est toujours aussi enthousiaste et intarissable à évoquer les nombreux voyages effectués, particulièrement en Casamance. Comme l'a rappelé l'un de ses amis : *«André ou Bouclet : deux mots qui ouvrent bien des portes en Casamance comme au Sénégal. Que ce soit dans les gares routières, pour trouver un gîte dans un village ou un renseignement dans les administrations. Partout ou il est passé, André a laissé son empreinte»*. Et tant pis si parfois, cela était du autant *«à sa personnalité qu'à ses gaffes»*, la passion excuse tout ! Ancien exploitant engagé très tôt dans le syndicalisme agricole, André Bouclet est devenu président d'Afdi Yonne en 1989, après en avoir été l'un des adhérents de longue date. Ils sont nombreux, ici comme ailleurs, à se souvenir de ces *«voyages découverte»* où, accompagnateur précieux, il a su *«montrer et expliquer la vie quotidienne sénégalaise, dans toute sa simplicité, sans artifices»*. Comme le reconnaît l'intéressé lui-même : *«j'ai bien rempli ma retraite !»*

DOMINIQUE BERNERD

En image

Des «Brossards» présents aux «*Ovinpiades*»

C'est au pôle ovin de Charolles, sur le site de l'antenne du lycée agricole de Fontaines, que s'est tenue le 19 janvier dernier la finale régionale de la 7e édition des Ovinpiades.



Photo Alexandra Cherifi

Les élèves ayant participé aux «*Ovinpiades 2012*» : Corentin Pitoizet, Maxence Lobry, Etienne Bailly, Jérémy Mandron, Thomas Monnot, Tony Christophe, Jean-Baptiste Louchard et Clément Masson.

Au total, pas moins de 65 candidats venus défendre les couleurs de leurs établissements d'enseignement respectifs, parmi lesquels 8 élèves du lycée d'Auxerre la Brosse.
Ce concours a pour objectif chaque année, de promouvoir l'élevage ovin, tout en créant ou confirmant des vocations parmi les participants.
Quatre épreuves étaient au programme, au premier rang desquelles le tri de brebis. Pas toujours évident de sortir 5 animaux repérés par un trait de peinture d'un troupeau de 25 têtes. Maxence lui a sa technique : *«il faut les entasser le plus possible. Moi je me suis servi de cornadis, mais attention à ne pas coincer la tête des moutons !»* Tout au long de la matinée, se sont enchaînées les épreuves pratiques : le parage, où il fallait réussir à tailler les ongles de l'animal en moins de huit minutes, le jugement de son état corporel, avant l'épreuve plus conviviale du maniement d'un quad avec sa remorque. Et là, les *«Brossards»* ont particulièrement brillé, terminant à la première place. Il est vrai qu'il avaient pris le temps de s'entraîner avant à l'engin, chez un éleveur de Turny, Jean-Marc Foucher, qui avait mis son matériel à leur disposition.
L'après-midi, place aux épreuves théoriques, avec un test de reconnaissance des races et un quizz sur les maladies, la réglementation, ou, plus surprenant, sur l'aspect culinaire de l'animal. Allez donc expliquer ce qu'est un navarin d'agneau quand vous n'en avez jamais dégusté !
Au final, le lycée la Brosse s'est classé à une très honorable 4ème place, le meilleur des huit élèves, Corentin Pitoizet terminant 14ème sur 65, avec une note globale de 14,9/20.

DB



Photo Alexandra Cherifi

Pas toujours évident d'extirper 5 moutons présélectionnés, d'un troupeau de 25 têtes !

Formation ACQ

De réelles perspectives d'emploi en viticulture

Une nouvelle formation Action Courte Qualifiante *«Ouvrier polyvalent vigne et cave»* vient de s'achever, avec à la clé un taux de réussite de 70 % de réinsertion professionnelle pour les stagiaires participants.



Stagiaires et Maîtres de stage réunis pour la photo, à l'issue d'une formation débutée le 14 novembre dernier et achevée lundi 30 janvier.

Chauffeur livreur, aide à la personne, agent de sécurité, pâtissier…, les 11 stagiaires venus d'horizons divers, avaient intégré cette nouvelle session ACQ le 14 novembre dernier. Pour ces demandeurs d'emploi, pour la plupart en reconversion professionnelle, l'objectif premier de la formation était d'accéder à des prés-requis leur facilitant une embauche potentielle dans le secteur de la viticulture. Ouvrier viticole, ouvrier vinicole, tâcheron indépendant…, les offres sont légion en ce domaine et les exploitants ont encore trop souvent les pires difficultés à trouver du personnel qualifié.

Financée pour moitié par le Conseil régional et Pôle Emploi et organisée par le CFPPA du lycée la Brosse, cette formation est réclamée par la profession viticole, qui en a facilité le bon déroulement, en constituant un groupe de Maîtres de stage, sous l'égide du service emploi de la FDSEA de l'Yonne. A l'issue des 315 heures réparties entre le centre de formation et le stage sur les exploitations, le bilan est très satisfaisant puisque 70 % des stagiaires ont d'ores et déjà retrouvé à travailler, sous forme de CDD, de travail à la tâche, voire de CDI pour l'un d'entre eux. Pour Mehdi, 34 ans, ancien agent de sécurité le stage arrivait à point nommé : *«j'avais déjà tiré des sarments dans les vignes, mais sans tailler. Les techniques acquises vont me permettre de combler les périodes hivernales où je ne parvenais pas à trouver de CDD»*. Satisfaits du contenu pédagogique et de la qualité des cours, beaucoup n'avaient qu'un regret : *«ne pas avoir pu bénéficier de formation plus importante en ce qui concerne les travaux en cave»*. Il est vrai que la douceur des températures constatée ces dernières semaines encourageait plus leur Maîtres de stage à effectuer des travaux de taille dans les vignes que du soutirage en cave.

Des formations tous azimuts

Les formations viticoles montent en puissance au CFPPA d'Auxerre la Brosse, qui depuis plusieurs mois, a vu leur nombre doubler. En plus des formations ACQ et du Bepa Travaux de la vigne est proposé un BPREA en viticulture particulièrement prisé : 9 inscrits cette année et déjà 8 candidats potentiels pour l'an prochain. D'autre part, en partenariat avec l'Ifag d'Auxerre, un Master management avec volet viti/vinicole est en train de voir le jour.

Autre type de formation, initiée par le FAFSEA : le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) *«Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole»* mis en place pour promouvoir la formation des salariés sur les exploitations. Que ce soit sous la forme du Congé Individuel de Formation (Cif) ou du Droit Individuel à la Formation (Dif). Il s'adresse également aux jeunes et aux adultes, dans le cadre du contrat de professionnalisation, ainsi qu'aux demandeurs d'emploi. Il est constitué de 7 modules de certification : 4 modules nationaux sur le cœur de métier (travail du sol, conduite du vignoble, produits de traitement, conduite et entretien du matériel), ainsi que 3 modules régionaux au choix des entreprises et des salariés (arrachage, organisation de chantier, élevage des vins, vinification, embouteillage, accueil au caveau etc…).

DOMINIQUE BERNERD

Distinction

Le *«bon sens»* agricole et bancaire à l'honneur

Ancien Président du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne, Michel Michaut s'est vu remettre les insignes de Commandeur de l'Ordre du mérite Agricole par Henri de Raincourt, ministre de la Coopération.



L'ancien Président du Crédit Agricole de Champagne Bourgogne s'est vu remettre les insignes de Commandeur dans l'ordre du Mérite Agricole par le ministre de la Coopération, Henri de Raincourt.

Et de deux ! Après Baudoin Delforge, directeur de la coopérative Cavap-Vanagri, il y a quinze jours, l'Yonne peut s'enorgueillir de compter un nouveau promu au grade de Commandeur dans l'ordre du mérite Agricole. Ancien président du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne, s'est vu remettre à son tour cette distinction, des mains du ministre de la Coopération, Henri de Raincourt, devant une nombreuse assistance d'amis et d'anciens collaborateurs venus lui témoigner leur estime.

Installé exploitant agricole en 1971 à Lixy, sur une exploitation essentiellement céréalière du nord de l'Yonne, jusqu'à sa retraite en décembre 2006, Michel Michaut a toujours fait preuve d'un dévouement indéfectible à l'égard du Crédit Agricole. Ses diverses fonctions et sa fidélité envers son territoire en sont la preuve : président de la Caisse locale de Pont-sur-Yonne en 1983, il est administrateur de la Caisse régionale de l'Yonne en 1990, avant d'en prendre la présidence 3 ans plus tard. Premier vice-président de la Caisse régionale de Champagne-Bourgogne en octobre 2000, il en devint tout naturellement le président le 29 mars 2002. Un mandat perpétué depuis au fil des années, auquel il a mis fin le 23 septembre dernier. Au niveau du Groupe, il occupait depuis plus de 10 ans la charge de président de *«Crédit Agricole Leasing & factoring»* et avait été élu en mai 2004 administrateur de *«Credit Agricole SA»*.

Artisan majeur des deux dernières fusions, il a marqué la vie du Crédit Agricole, que ce soit à travers ses fonctions locales, régionales ou nationales, tout en veillant, comme l'a rappelé Henri de Raincourt : *«à représenter le monde coopératif agricole, avec tout le bon sens que nous lui connaissons, toujours dans le respect de sa dimension territoriale»*. Loué par le ministre pour *«son professionnalisme, son humanisme, sa discrétion et ses compétences»*, l'ancien président qui aime à se présenter comme n'étant *«qu'un paysan du Gâtinais»* a du ce soir là remiser son humilité dans la poche !

DOMINIQUE BERNERD



PMBE, PPE et PVE

Date limite de dépôt des dossiers: 17 février 2012

Premier avis d'appel à candidatures 2012 pour : le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) le plan de performance énergétique (PPE) le plan végétal pour l'environnement (PVE).

La direction départementale des territoires (DDT) est le guichet unique en charge de la gestion des aides agricoles relatives au plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), au plan de performance énergétique (PPE) et au plan végétal pour l'environnement (PVE).
Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) vise à conforter l'activité des élevages par la construction d'un bâtiment moderne et fonctionnel et par la rénovation des équipements existants.
Il s'adresse aux éleveurs qui veulent financer :
- la construction d'un bâtiment, l'extension ou la rénovation d'un bâtiment existant
- des bâtiments légers type tunnels destinés au logement des animaux
- les investissements liés à la gestion des effluents, les locaux sanitaires et leurs équipements, les locaux de traite ou les ateliers de transformation à la ferme des produits issus de l'activité d'élevage caprin
- les investissements concernant certains matériels de mécanisation d'exploitation située en zone de montagne pour les projets présentés par une coopérative d'utilisation de matériels agricoles (Cuma).
Le plan de performance énergique (PPE) a pour objectif d'améliorer l'efficacité énergétique globale des exploitations agricoles. Il traduit l'objectif du Grenelle de l'environnement visant à *«accroître la maîtrise énergétique des exploitations»*.
Il permet notamment de financer :
- les diagnostics énergétiques des exploitations
- les investissements liés aux économies d'énergie
Le plan végétal pour l'environnement (PVE) a pour objectif principal la préservation ou la restauration de la qualité de la ressource en eau par l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques.
Il s'adresse aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux Cuma dont l'activité porte sur des productions végétales (hors surfaces en herbe).
Le PVE permet de financer des matériels dont la liste est définie au niveau régional, afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et les fertilisants.
Pour ce premier appel à candidatures 2012 et pour ces trois aides, la date limite de dépôt des dossiers de demande d'aide auprès de la DDT de votre département est fixée au vendredi 17 février 2012.
Les formulaires de demande ainsi que la notice explicative de chaque aide (qui détaillent notamment les investissements et publics éligibles, les filières concernées, les taux d'aides accordés) peuvent être retirés directement auprès de la DDT de votre département ou sur son site internet.
Deux autres appels à candidatures seront organisés en 2012, les vendredi 1er juin (PMBE et PPE) et vendredi 21 septembre (PMBE, PPE et PVE).
Attention : quel que soit le type d'aide, l'investissement ne doit pas avoir été réalisé ou commandé avant d'avoir reçu une décision d'octroi de subvention.

▶ Contacts

DDT Côte d'Or
www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Samuel Michaut - Tel : 03 80 29 42 09
Mel : samuel.michaut@cote-dor.agriculture.gouv.fr

DDT Nièvre
www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
PMBE : Sabrina Largo - Tel : 03 86 71 71 71
Mel : sabrina.largo@nievre.gouv.fr
PPE - PVE : Florence Pawela- Mugneret – Tel : 03 86 71 71 71
Mel: florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr

DDT Saône-et-Loire
www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr
Unité projet d'exploitation Tel : 03 85 21 86 23
Mel: ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr

DDT Yonne
www.yonne.equipement.gouv.fr
Philippe Emery – Tel: 03 86 48 41 76
Mel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

«L'argent valeur d'échange, valeur d'usage...»

Une réflexion de fond pour les BTS agricoles

200 BTS agricoles et 50 apprentis issus de tous les lycées agricoles de l'enseignement public de Bourgogne se sont retrouvés au Conseil régional, à Dijon, pour plancher sur le thème de l'argent.



Une journée chargée et dense, en terme de réflexion, pour les 200 élèves et les 50 apprentis des lycées agricoles de l'enseignement public de Bourgogne, qui avaient fait le déplacement à Dijon.

La grande salle du conseil était à peine assez grande pour les contenir tous… soit, 200 étudiants en BTS des lycées agricoles publics de la région et cinquante apprentis venus participer dans le cadre de leur cursus scolaire à une journée thématique, comptant pour l'obtention de leur diplôme. Au programme un thème d'actualité justement : *«l'argent, valeur d'échange, valeur d'usage»* et les contributions de différents intervenants, professeurs, journalistes, économistes, acteurs de l'économie sociale et solidaire, pour accompagner la réflexion des étudiants et leur transmettre les clés indispensables à la compréhension d'un thème si *«riche»* et d'une actualité qui interpelle forcément.

Un thème socio-économique et culturel

C'est la cinquième année de la mobilisation du réseau *«Action culturelle et animation des territoires»* de l'enseignement agricole public. Un réseau qui organise tous les ans le rassemblement des étudiants en BTS agricoles des lycées agricoles de toute la région autour d'un thème socio-économique et culturel, en partenariat avec le Conseil régional, qui accueille la manifestation. *«Cette journée a de plus en plus de succès»* se réjouit Madeleine Astrubal, chef du service régional de la formation et du développement à la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. Seul manquait à l'appel le lycée de Challuy, dans la Nièvre, du fait de l'éloignement et des difficultés d'accès actuelles de la capitale bourguignonne.

Les 250 participants ont en tout cas su profiter de l'occasion qui leur était donnée de réfléchir à l'argent, valeur d'échange (depuis qu'il s'est substitué au troc) et pratique universellement partagée. Dans un exposé magistral, sur le fond comme dans la forme, Benoît Pige, professeur des universités à l'Université de Franche-Comté a rappelé *«le rôle fondamental de l'argent comme valeur d'échange»*, le prix représentant l'expression du critère commun d'un accord sur une valeur. Mais les relations économiques en se complexifiant ont singulièrement aussi compliqué les rapports à l'argent et la notion même de transaction.

L'économie peut-elle s'affranchir de l'éthique ? Réponse dans les dissertations à venir…

Les élèves les plus attentifs se sont vus ainsi donnés les éléments d'information permettant de mieux comprendre la crise actuelle, les mécanismes des subprimes et les différentes théories économiques qui s'affrontent au chevet de nos sociétés malmenées par l'argent-roi. Peut-on totalement s'affranchir des considérations sociales, morales, éthiques dans une stratégie économique ? Le problème a été posé et les élèves vont devoir maintenant avancer dans une réflexion qui s'exprimera dans la dissertation qu'ils devront produire dans le cadre de leur diplôme de fin d'année.

Mais l'utilité de la journée dépasse la seule dimension scolaire, elle permet également à ces jeunes adultes ou à ces adolescents, de réfléchir et de se positionner en tant que citoyens, acteurs de leur destin, parties prenantes de la vie de la collectivité dans laquelle ils s'intègrent. Certains d'entre eux, en tant que futurs exploitants, seront d'ailleurs très vite confrontés à la réalité économique et à leurs propres attentes vis-à-vis de l'argent, source de richesse, instrument de réussite et ascenseur social pour le uns, aliénation pour les autres et destructeur du lien social… A chacun sa vérité, mais personne à la fin de la journée ne pourra dire qu'il ne savait pas.

ANNE-MARIE KLEIN

Tribune

Localiser !

François Patriat, président du Conseil régional et Jacques Rebillard, vice-président en charge de l'agriculture, livrent leur vision de l'agriculture bourguignonne, ses enjeux, ses forces, ses perspectives et les conditions de son développement. Une tribune pour réfléchir sur les vertus de la Re-localisation.

Tous les scénarios sont possibles pour l'agriculture et l'agro-alimentaire en Bourgogne, l'avenir n'a jamais été aussi ouvert pour le meilleur ou pour le pire. La crise économique remet en cause les logiques financières, discrédite les conséquences de l'hégémonie des grands groupes sur les producteurs et sur les marchés. La crise énergétique et environnementale impose une plus grande proximité entre le producteur et le consommateur. Le monde agricole saura-t-il en profiter, saisir ces opportunités, se réapproprier ses territoires, maîtriser ses filières, renouer avec les consommateurs ? Une nouvelle frontière se dessine à l'horizon. En Bourgogne, nous avons en germe les fondements de cette agriculture et de cet agro-alimentaire de demain.



Grâce à une identification géographique protégée, production et transformation ne sont pas délocalisables, c'est le cas pour la moutarde de Bourgogne et pour d'autres productions et produits transformés.

Accompagner la recherche et l'innovation

Les agriculteurs maîtrisent leur production, ils ont des savoir-faire et une capacité d'adaptation reconnus. A condition de les accompagner par la recherche et l'innovation, ils sauront répondre aux défis environnementaux et réduire le poids des agro-fournitures. L'autre enjeu important, et il n'est pas nouveau, c'est leur implication dans la commercialisation et la transformation de leurs produits. Atteindre ces objectifs, c'est, aussi, participer à la réduction de notre déficit commercial et c'est contribuer à créer des emplois durables dans les territoires ruraux.

Jouer la carte de *«la localisation dynamique»*

Il y a de plus en plus d'agriculteurs qui commercialisent en direct. La vague des circuits courts est le reflet d'un double mouvement : la volonté de vendre au plus près et le besoin d'authenticité des consommateurs. Il y a de nombreuses PME qui se développent en transformant de produits régionaux sous signe officiel de qualité. Il y a des coopératives régionales et des groupes qui investissent dans nos filières régionales.
La fermeture de l'usine du groupe multinational Unilever-Amora à Dijon est pleine d'enseignements sur notre futur. Si la fabrication de ses produits de grande consommation a été délocalisée, par contre la fabrication de la moutarde a été maintenue en Bourgogne. Dans le même temps des PME continuent à se développer sur ce secteur comme Européenne de Condiments, Fallot et Reine de Dijon. Toutes utilisent pour leur fabrication une part significative de graines de moutarde produite en Bourgogne. Grâce à une identification géographique protégée, production et transformation ne sont pas délocalisables. Le maintien de Maille en Bourgogne est lié à sa présence sur le créneau des marques à forte image régionale. Cet exemple permet de tirer les enseignements d'une localisation dynamique des activités de transformation liées à l'agriculture en Bourgogne. Pour cela, les conditions sont à minima :

- Le maintien des centres de décisions en Bourgogne.
- La consolidation financière des PME de l'agro alimentaire.
- L'engagement des producteurs au capital des entreprises.
- La recherche et l'innovation autour de Vitagora .
- Le renforcement des politiques de promotion et de démarches à l'export.
- Le développement des productions sous signe officiel de qualité.
- Le développement de la contractualisation entre producteurs et transformateurs.
- Le renforcement des approvisionnements de proximité en particulier dans la restauration collective.
- La relocalisation de certaines productions en profitant de nouvelles opportunités comme celle de l'agriculture biologique.

Vers la création d'un *«Think tank agri-agro»*

Il n'y aura pas de Bourgogne et d'agriculture fortes sans entreprises. Il y a urgence à resserrer les liens entre agriculture et agro-alimentaire qui pourraient se concrétiser par la création d'un *«think tank agri-agro»**. Avec la réforme de la PAC qui s'engage, l'Europe doit accompagner les Régions dans cette direction en mobilisant les fonds du développement rural sur la recherche et l'innovation, sur la promotion des produits de qualité, sur tous les investissements de modernisation, sur les utilisations de proximité des énergies renouvelables. Il faut tirer parti du foisonnement des initiatives locales pour tirer la Bourgogne vers le haut. Avec ses partenaires, le Conseil régional de Bourgogne est prêt à tenir toute sa place dans cet ambitieux défi. Des coordinations et des rapprochements existent entre Régions pour en faire une vraie politique en lien avec nos intérêts nationaux et nos engagements européens. Localiser n'est pas un réflexe protectionniste mais une démarche de valorisation de nos atouts et de renforcement de notre tissu de PME/PMI face à un marché sans véritable règle si ce n'est celle du plus fort.

* Laboratoire d'idées (Ndlr)

François PATRIAT, président du conseil régional de Bourgogne
Jacques REBILLARD, vice président du conseil régional de Bourgogne en charge de l'agriculture et de la forêt

En bref

Virus de Schmallenberg : premier cas en France

Le virus de Schmallenberg, du nom d'un village de Rhénanie du Nord en Allemagne où il est apparu la première fois en novembre 2011 a été détecté en France dans un élevage ovins, ont annoncé le 25 janvier les préfectures de Moselle et de Meurthe-et-Moselle. Outre l'Allemagne, le virus est déjà apparu en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni.

L'infection se manifeste chez les ruminants (bovins et ovins) par une hyperthermie, une chute de la production laitière, des diarrhées, des avortements et même des malformations chez les nouveaux-nés. Comme la FCO, le virus serait transmis par un insecte. Il n'y aurait pas de contagion d'un animal à l'autre, ni de transmission à l'homme.

En France, l'Agence nationale de sécurité de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Ansès) a été chargée d'une étude d'impact du virus dans les élevages de ruminants et des risques de diffusion sur le territoire.

Mais à ce stade, faute de classification et de réglementation, aucune restriction particulière n'a été mise en œuvre dans les exploitations suspectes.



Salon de l'agriculture

La formation représente l'avenir de l'agriculture

C'est parti pour l'édition 2012 ! Le point sur les principales thématiques à l'issue de la présentation officielle.

Les numéros gagnants : le 49 et le 121 ; numéro complémentaire : le X, qui correspondra en fait au nombre de politiques en quête de visibilité et qui défileront pendant le 49e Salon international de l'agriculture (SIA) et le 121e Concours général agricole (CGA), du 25 février au 4 mars 2012, porte de Versailles à Paris. *«Nous avons retenu la formation, l'enseignement, les métiers comme thème principal cette année car il répond à ce que l'agriculture pourra être demain. Les mètres carrés sont loués, les exposants sont là et les hommes politiques seront là»* souligne, d'entrée de jeu lors de la présentation du 12 janvier, Jean Luc Poulain, président du Ceneca et du SIA. *«3 500 animaux seront présents lors de ce SIA, dont 2 000 en concours. Le groupement de l'export français sera présent et 120 000 visiteurs professionnels sont attendus»* a ajouté Juana Moreno, la directrice du SIA. Cette dernière a également précisé que les concours animaux de cette année allaient faire l'objet de diffusion sur Internet pour sensibiliser les marchés internationaux. Par ailleurs, la Boutique des produits primés lors du concours général reprend du service en 2012, après un énorme succès lors de son apparition en 2011. Le CGA des produits accueille du reste deux nouvelles catégories cette année : le safran et les confitures.

Parmi les nouveautés ou évènements remarquables de ce 49e SIA, on peut aussi noter que la race bovine Angus sera présentée pour la toute première fois lors d'un SIA.

Pour sa part, Interbev présentera la seconde édition des *«Labels de l'élevage»* afin de récompenser le travail des éleveurs ovins engagés dans les filières qualité (Label rouge, IGP et AOP). Grande première aussi : les fanas de chevaux de trait pourront admirer les fabuleux spécimens de race Percheron acquis par le roi du Maroc, ce qui souligne l'excellence - une notion particulièrement mise en avant lors de cette présentation - de la filière équine nationale et du travail effectué par France-Trait pour ouvrir la filière aucommerce international. Le secteur bio gagnera encore en présence en 2012.

Pour le bicentenaire de la betterave sucrière en France, le Cedus, dans la lignée de l'inscription du repas gastronomique à la française au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco, présentera un film intitulé *«Le merveilleux repas d'Ulysse»* sur son stand. La filière végétale fêtera les quinze années d'existence de l'Odyssée végétale en présentant une galerie d'art contemporain végétal en trois dimensions. Passion Céréales tiendra une salle de classe extraordinaire baptisée *«L'école des céréales»*. Les visiteurs pressés pourront parcourir le salon en utilisant la formule *«Top Chrono»*, qui permet de voir l'essentiel en trois heures de temps.

Formation

Grande thématique de l'édition 2012, la formation et tout ce qui tourne autour de l'emploi tiendront une grande place. Déclinée autour de l'axe *«les filières changent de visage, l'agriculture un métier qui s'apprend»*, les responsables du SIA veulent démontrer que l'agriculture, ce sont de vrais métiers, très diversifiés, et des métiers qui s'apprennent. Le pavillon 3 sera du reste entièrement dédié aux services et métiers de l'agriculture. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'agriculture recrute chaque année 50 000 salariés permanents et 860 000 saisonniers et la bourse de l'emploi de l'Agence nationale pour l'emploi et la formation en agriculture propose 5 000 offres d'emploi par an. La filière de l'agroéquipement estime à 5 000 le nombre de postes à pourvoir d'ici trois ans.

Par ailleurs, l'une des possibilités d'organiser sa visite au SIA tourne autour d'un parcours spécifique : le *«Parcours métier, emploi et formation»*. On pourra aussi découvrir les métiers de l'agriculture à travers le Trophée national des lycées agricoles, dédié aux races laitières et à viande. Sans compter que compte tenu des évolutions en matière de science, de technologie ou encore de réglementation, il st fort probable que le secteur de l'agriculture au sens large soit amené à créer de nombreux métiers qui n'existent pas encore aujourd'hui.

THIERRY MICHEL



DR

Le salon 2012 sera le dernier dans sa configuration physique actuelle. Des travaux vont modifier l'agencement de l'édition 2013.



Valentine

C'est le doux prénom de la star de ce salon : Valentine, la Gasconne, tiendra le haut du pavé cette année. Race rustique, la Gasconne est reconnue pour son efficacité alimentaire et sa capacité d'adaptation. Elle est présente dans 68 départements en France et commence à bien s'exporter.

Plaidoyer

Le ministre défend l'avenir de l'agriculture

Pour Bruno Le Maire, ministre de l'Agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire (Maaprat), le SIA est *«d'abord un moment de convivialité et d'amitié entre les paysans français, les produits français et les visiteurs. C'est aussi bien sûr un moment politique fort et c'est tant mieux si cela permet de parler de l'agriculture, qui ne symbolise pas uniquement le passé et la tradition mais qui est aussi l'avenir de notre pays»*. Pour le ministre, *«tous les grands pays ont compris que l'agriculture est un enjeu de demain. Elle doit donc rester un axe stratégique»* en France.

Et de rappeler que l'agriculture pèse 67 milliards d'euros de production et les



N. Ouvrad

industries agroalimentaires 163 milliards en France. C'est aussi 9 milliards de l'excédent commercial national. Le ministre se félicite de la multiplicité des métiers dans le secteur ainsi que du fait que *«le métier se féminise»* et que *«le niveau moyen monte en termes de formation et de qualification»*. Autant de signes qu'il s'agit d'un métier d'avenir pour Bruno Le Maire. Ce dernier a insisté sur l'importance d'assumer le terme de compétitivité - *«il faut apprendre de l'Allemagne sur ce chapitre - tout en rappelant que «nous n'avons pas vocation à faire des produits standards à bas prix pour concurrencer la production d'autres pays» mais que nous devons jouer les cartes de la qualité, de l'excellence et de la diversité. Le ministre a rappelé qu'il était essentiel de réduire les charges sur le travail agricole, de revaloriser les filières animales et qu'il se battrait jusqu'au bout pour préserver le budget de la Pac à l'euro prêt. Il a conclu en affirmant que «c'est très important de dire haut et fort que l'agriculture est un secteur qui emploie»*.

T.M.

FDSEA de la Nièvre

Bilan 2011 *(seconde partie)*

Suite aux volets économique, syndical et environnement publiés dans notre dernière édition, voici l'aspect fiscal et social.

Fiscal/Social

Installation

Plusieurs avancées récentes ont été obtenues par Jeunes Agriculteurs avec l'appui de la FNSEA :
- la mise en place du plan de professionnalisation qui permet de mieux prendre en compte le nouveau profil des porteurs de projets à l'installation afin de leur proposé un accompagnement plus en phase avec leurs compétences et leurs projets professionnels et de vie ;
- L'officialisation du Comité Départemental à l'Installation qui concourt à l'élaboration et à la mise en œuvre dans le département du dispositif d'accompagnement à l'installation en s'appuyant sur le travail capitalisé par Jeunes Agriculteurs ;
- la réduction de la durée des engagements communs à la DJA et aux prêts MTS/JA de 10 à 5 ans ;
- le remplacement de l'Etude Prévisionnelle d'Installation (EPI) sur 3 ans par un Plan de Développement de l'Exploitation (PDE) sur 5 ans démontrant la viabilité du projet du candidat agriculteur ;
- l'élargissement des critères de modulation de la DJA avec l'ajout du critère innovant du projet, son impact sur l'amélioration de l'environnement et l'attractivité des territoires ;
- le maintien du dispositif PIDIL qui permet de financer les initiatives locales en faveur de l'installation;
- la création d'un observatoire des installations et des transmissions d'exploitations en agriculture ;
- la mise en place de comité d'orientation au sein des chambres d'agriculture pour assurer le suivi de la mission de service public relative à l'installation et à la transmission qui leur est confiée et faire émerger des propositions d'évolution du dispositif.

Coût du travail en agriculture

Grâce aux pressions de la FNSEA sur les Pouvoirs Publics,
- d'une part, le dispositif occasionnel a été nettement amélioré en généralisant une exonération de 100% de l'ensemble des cotisations sociales (excepté certaines cotisations spécifiques : chômage, etc.), part patronale, quelque soit le secteur d'activités pour tous les contrats saisonniers. Aujourd'hui 500 millions d'euros sont consacrés à cette mesure ;
- et d'autre part, un nouveau dispositif à destination des emplois permanents a été mis en place. Complétant la réduction Fillon, il exonère de la quasi-totalité des cotisations patronales les salaires au plus égaux à 1,1 SMIC, puis il devient dégressif jusqu'à 1,4 SMIC. Ce dispositif concerne au maximum 20 salariés par entreprise. Pour la FNSEA, c'est un premier pas important de baisse du coût du travail permanent.

Réforme des retraites

Pénibilité : application du dispositif aux non salariés agricoles.
25 meilleures années : engagement du Gouvernement à mener les expertises nécessaires à un calcul des retraites agricoles sur les seules 25 meilleures années.
Pilotage : ouverture à la FNSEA du nouveau Comité de pilotage des retraites.

Fiscalité agricole

Depuis les années 2000, un important travail sur les adaptations à apporter à la fiscalité a été engagé par la FNSEA, c'est ainsi plus d'une centaine d'amendements qui ont pu être adoptés. A chaque fois, ces propositions visaient à tenir compte des spécificités de l'activité agricole et aider les exploitations à faire face aux évolutions de leur environnement de production, lequel, a été profondément bouleversé.
Depuis 2002, le montant des dépenses fiscales du MAP a presque doublé, passant de 1 999 M€ à 3 834 M€ (ramenés à 2 605 M€ en 2009, par suite de changements de périmètre et de méthodes de calcul). Si certaines mesures ne sont plus chiffrées (le régime du forfait, par exemple), d'autres ne sont pas rattachées au périmètre du Ministère de l'Agriculture bien que profitant très largement aux exploitations agricoles (ex. exonération des plus-values professionnelles).
Les principales mesures sont l'autorisation d'utiliser du fioul, les exonérations de TFNB, la DPI, l'abattement JA, le remboursement de TIC...

Bénéfices agricoles forfaitaires

Le 27 mai dernier, les représentants de la commission fiscale FDSEA 58 on rencontré l'administration pour la négociation des bénéfices agricoles forfaitaires 2010. Au cours d'une négociation âpre et face à une administration peu ouverte à la négociation, Jean-Pierre Condamine, Jean-Luc Cointe, Monique Bernard et Josiane Thibault ont obtenu des résultats significatifs aussi bien sur la zone «Élevage» que «Bourgogne nivernaise».
Ainsi, alors que Bercy avait passé des consignes strictes pour relever les bénéfices 2010 (consignes à +20 % en élevage et +60 % en grandes cultures), les représentants FDSEA ont obtenu un relèvement minimal de 9 % en élevage et de 46 % sur la zone Bourgogne nivernaise, portant ainsi le bénéfice forfaitaire sur ces deux zones à 125 €/ha (élevage) et à 168 €/ha (Bourgogne nivernaise) en catégorie moyenne. Pour le Morvan et la Puisaye, après application des coefficients de rattachement, le bénéfice forfaitaire retenu (catégorie moyenne) s'élève respectivement à 87,50 €/ha et 117,60 €/ha.

Fioul agricole

La mise en œuvre du GNR nécessitera des adaptations au niveau de l'exploitation : nettoyage des cuves de stockage (voire leur remplacement), utilisation d'additifs en cas de stockage prolongé ou pour améliorer les caractéristiques à froid... Face à ces contraintes, la FNSEA avait demandé une période de transition suffisamment longue pour que les agriculteurs aient le temps de s'adapter. C'est pourquoi un délai plus long a été obtenu pour les tracteurs agricoles (1er novembre au lieu du 1er mai).
Sur le plan fiscal, les exploitants agricoles continueront à bénéficier d'une taxe intérieure de consommation (TIC - ex TIPP) de 5,66 €/hl pour le GNR (rouge) au lieu de 42,84 €/hl pour le gazole (blanc). Cet acquis permet d'avoir un des carburants les moins taxé d'Europe, et représente donc un avantage compétitif certain par rapport à nos voisins allemands qui sont déjà passés au GNR depuis 2 ans. Par ailleurs, depuis 2004, un remboursement partiel de la TIC de 5 €/hl a été adopté chaque année en loi de finances, réduisant le coût effectif de la fiscalité laissé à la charge de l'exploitant à 0,66 €/hl.

FDSEA 58



Manifestation pour la filière bovine devant la préfecture de la Nièvre.


Un camion de paille arrivant dans le Morvan en juillet, suite à l'opération de solidarité «sécheresse».



▶ Point de vue

Le politique et la raison font parfois mauvais ménage

«Agitations en tout genre mais avant tout questionnements légitimes, il est vrai que la polémique sur la promulgation de la loi sur la négation des génocides enfle légèrement ces jours dans les campagnes. Avec la nécessité de prendre du recul, il apparaît néanmoins nécessaire de remettre les choses au clair sur le sujet. Premièrement, il paraît logique de se poser la question de l'utilité même d'un tel vote.
Dans une situation de crise comme celle dans laquelle est plongée la France, face aux impératifs du moment, au chômage grandissant, à la compétitivité de nos entreprises déclinante et face à la précarité s'installant dans notre pays, il est vrai que ce thème se devait d'être absolument abordé par nos parlementaires !!! Pas une journée ne se passe sans que les uns ou les autres ne clament au scandale quant au devenir de notre pays, mais alors que jamais la règle de l'unanimité des présents ne l'emporte sur des sujets fondamentaux, elle a dernièrement connu ses heures de gloire. Du jamais vu depuis le passage d'un texte fixant à la hausse le montant des indemnités parlementaires !!!
Deuxièmement, nous ne pouvons que nous offusquer qu'un texte de cette nature puisse être voté par les représentants de territoires ruraux où l'élevage, parfois seule et unique activité économique des territoires, retrouve sous l'effet de l'export vers pays tiers quelques timides couleurs après des années de crise.
Avec depuis début 2011, plus de 31000 bovins vifs et près de 17000 tonnes de viande fraîche exportés sur la Turquie pour un chiffre d'affaires avoisinant les 60 millions d'€, la perturbation des relations commerciales viendrait briser une dynamique plus que jamais essentielle à la remise en selle des exploitations d'élevage françaises. Enfin, et au vu de l'état de la balance commerciale nationale, il apparaît inopportun de voter un texte qui viendrait contrarier l'export massifs d'animaux vers la Turquie, pays représentant un potentiel de consommation en forte croissance: Importance de sa population, de son développement économique et déficit de production bovine qui conduit ce pays à devoir s'approvisionner sur le long terme à l'extérieur de ses frontières.
Sans parler du point d'ancrage stratégique que représente ce pays en matière de démocratie et de laïcité dans cette région du monde. En clair, les élus devraient peser le pour et le contre avant de s'engager dans la voie du contre productif. Et nous sommes tous en droit d'attendre autre chose de nos parlementaires !
Il est donc désormais nécessaire de remettre le bleu de chauffe et de se remobiliser une fois de plus.
Bien évidemment, pas par l'agitation syndicale stérile caractérisant au mieux les communiqués des dernières heures de quelques organisations : Celle-ci risquerait d'agiter inutilement le spectre d'une baisse du niveau d'export et entrainerait l'aval à agir négativement sur les prix payés aux producteurs. Non ! A la FNB et dans les sections bovines des FDSEA nous préférons privilégier l'action. En continuant à travailler pour ouvrir de nouveaux marchés au sein du GEF comme c'est le cas chaque semaine (ouverture de marché sur Singapour pas plus tard que la semaine dernière) mais également en nous mobilisant pour que cette loi ne soit pas promulguée.
Au côté de trois parlementaires, nous avons engager une action visant à pousser les députés et sénateurs à signer un recours présenté devant le conseil constitutionnel, et qui sur la base de l'article 34 de la constitution, précise que la compétence n'est pas donnée au Parlement de donner une qualification juridique à des faits historiques. 60 signatures doivent être regroupées à l'échelle nationale pour que ce recours puisse être pris en compte. Nous en appelons donc à tous les agriculteurs pour saisir leurs parlementaires afin qu'ils se joignent à cette démarche que je qualifie de «recours du bon sens».

La FDSEA a quant à elle d'ores et déjà sollicité les élus Nivernais sur le sujet. Nous comptons sur votre mobilisation pour, à notre côté, contribuer à la véritable défense des producteurs et de leurs territoires car nous ne le répétons jamais assez : L'activité d'une exploitation agricole génère en moyenne 10 emplois, de quoi se poser la question du développement de nos territoires ruraux. L'export en agriculture paraît être un bout de solution.

EMMANUEL BERNARD
PRESIDENT DE LA SECTION BOVINE
DE LA FDSEA DE LA NIEVRE

▶ Ruralité et environnement

Le «*groupe des 9*» à l'échelle régionale

Plus d'une vingtaine d'acteurs représentant les différentes composantes de la ruralité de Bourgogne se sont réunis le 20 décembre dernier à Pouilly-en-Auxois, à l'initiative de Louis Accary, missionné par la FRSEA et président de l'association Cultivons nos campagnes en Saône-et-Loire.


La ruralité exprime le besoin de se faire entendre.

Lors de cette rencontre, les quatre départements bourguignons étaient représentés ainsi que les différentes familles de la ruralité : représentants des chasseurs, des exploitants agricoles et viticoles, des forestiers, des propriétaires privés ruraux mais également des maires ruraux ou encore des pêcheurs.
Au travers de l'intervention de Géraldine Ducellier, pour le compte de la chambre régionale d'agriculture, une présentation de l'avancement du dossier Natura 2 000 dans les quatre départements bourguignons a été réalisée. Cette présentation a souligné la diversité des situations entre des départements relativement peu impactés par Natura 2000 et d'autres départements très concernés. Le principe de la mise en place du durcissement de la réglementation Natura 2000 a également été rappelé et un zoom a été fait sur les mesures concernant plus particulièrement l'agriculture au sens large.

Des marges de manœuvre

Au-delà de cette présentation, un débat riche s'est engagé. Il a été l'occasion de constater la grande disparité d'avancées des démarches entre les départements. Ainsi, en Saône-et-Loire, l'arrêté pour la première liste a été pris dès le mois de juillet dernier, alors qu'il a été signé près de deux mois plus tard dans certains départements, et cela avec des contenus différents. Preuve que si le durcissement de Natura 2000 découle bien de consignes nationales, chaque département dispose de marges de manœuvre dans l'application de celles-ci.
La réunion a ainsi permis à chacun de faire part de ses avancées ou de ses difficultés et de les confronter aux problématiques des autres départements. Ainsi, s'il apparaît que certains départements ont pu négocier avec l'administration pour faire retirer certains sites initialement présents dans les projets de listes, cela n'a pas été possible dans tous les départements bourguignons. De même, si certains départements ont obtenu un engagement par rapport à des indemnisations des exploitants concernant certaines mesures contenues dans les chartes Natura 2000 ou les DOCOB (Documents d'objectifs) sur les arbres morts notamment, ceci ne semble pas être le cas dans tous les départements bourguignons.

Des similitudes aussi...

En parallèle, et malgré la diversité des situations, certaines similitudes ont été constatées entre les départements. Ainsi, tous les départements ont insisté sur la très grande difficulté à obtenir des écrits de la part des services de l'État par rapport aux engagements pris à l'oral sur la mise en place des listes locales. Autre sentiment partagé par tous les départements, l'impression que les différents services de l'État pourraient essayer de diviser le front commun des acteurs ruraux en travaillant dans chaque département avec chacune des familles d'acteurs de manière individuelle.
En conclusion, l'ensemble des acteurs ruraux présents a souligné l'importance de ce type de rencontre pour mieux savoir ce qui se fait dans les autres départements de la même région et se coordonner tant dans les actions que dans les démarches. De plus, le tour de table final a mis en avant la volonté des acteurs présents de se réunir régulièrement à l'échelle régionale et de travailler à la mise en place d'une structure équivalente à *«Cultivons nos campagnes»* à l'échelle régionale.

THIBAULT LAUGÂA

▶ FDSEA de Côte d'Or

Un nouvel animateur syndical



Arnaud Ehrlacher a posé ses valises à la FDSEA de Côte d'Or il y a dix jours. Le jeune homme de 27 ans, originaire d'Alsace, remplace Séverine Pépin, actuellement en congés maternité, pour une durée indéterminée. Communication, productions végétales, environnement, formation et carte moisson seront les cinq principaux thèmes de ses activités. Arnaud est titulaire d'un BTS *«Analyse et conduite de systèmes d'exploitation»* et d'un Master en agronomie. Le nouvel animateur syndical a déjà travaillé deux ans en région Poitou-Charentes pour le compte des Chambres d'agriculture, négoces et coopératives. Arrivé en mars 2011 à Dijon, Arnaud a été salarié du Conseil régional puis de Coop de France et s'est penché sur les thématiques des circuits courts et de la biomasse. Son arrivée au 42, rue de Mulhouse s'est très bien passée. Arnaud se dit motivé à promouvoir du mieux possible la profession agricole sur le territoire. En dehors du travail, le jeune homme aime la lecture, la gastronomie et le sport (course à pied, football, rugby). Vous pouvez le joindre au 03 80 68 67 67 (standard FDSEA) ou sur aehrlacher.fdsea21@orange.fr

AURÉLIEN GENEST

Conseil de Bassin Bourgogne-Beaujolais-Jura-Savoie

Dure gestion collective

Il y a des réunions qui s'annoncent «*chaudes*» et où la presse n'est pas conviée. C'était le cas de la dernière réunion du Conseil de bassin viticole Bourgogne-Beaujolais-Jura-Savoie, à Dijon.

Au cœur des débats, les aides pour les plantations de pinot noir dans le Beaujolais, dans le cadre du fond de restructuration de l'OMC vitivinicole. Derrière se cachait en réalité la délicate gestion des volumes de la nouvelle appellation «*Coteaux bourguignons*», sa gouvernance et également les replis en vins de base crémant…



Le Beaujolais est en crise. Pas la Bourgogne. Ni ses crémants. C'est un peu le scénario de l'Europe qui se joue actuellement - en miniature - au Conseil de Bassin viticole Bourgogne Beaujolais Jura Savoie. Faut-il aider un secteur, le Beaujolais en l'occurrence - ou un pays - en crise, avec lequel on est uni - dans la Grande Bourgogne et l'Europe respectivement - au risque de voir se dégrader sa situation et perdre le contrôle ?

Un compte à rebours avait même commencé. FranceAgriMer, l'administration qui gère les aides européennes de l'OCM vitivinicole, avait en effet convié et prévenu les préfets des deux régions - Bourgogne et Rhône-Alpes - qui, du coup «*coprésidaient*», qu'un accord devait être trouvé à la fin de la réunion.

Car en raison de ses devoirs statutaires, le Conseil de Bassin doit émettre un avis sur un certains nombre de dossiers, dont les aides pour la restructuration du vignoble. Si un avis n'était pas «*décroché*» ce 12 janvier, FranceAgriMer menaçait de bloquer les aides sur l'ensemble du bassin pour 2012. La pression était forte car, jusque-là, toutes les réunions préparatoires avaient échoué…

«*Incohérence*» ou «*diversification*»?

Une épée de Damoclès qui n'était en réalité que secondaire aux yeux des protagonistes de la filière. La vraie question était, belle et bien, celle - stratégique - de la gestion économique des Coteaux bourguignons.

Ce deuxième point de la réunion n'aura même pas pu être abordé, faute de temps... La crispation du jour se passant sur les plantations aidées de pinot noir dans le Beaujolais. Pourquoi ? A cause d'une «*brèche dans le système*», analyse Michel Baldassini, président délégué du BIVB.

Le syndicat des Bourgognes parle même d'un véritable «*vide juridique*», lequel permet aux viticulteurs produisant du beaujolais - pendant deux ans encore jusqu'en fin 2013 - de planter du pinot noir. Cependant, à compter de 2015, l'appellation beaujolais ne pourra plus contenir ce cépage. Pour l'ODG Bourgogne, il y a là une «*incohérence de laisser des viticulteurs planter dans une appellation qui, de toute façon, ne permettra pas de produire cette appellation au moment où la vigne entrera en production*». Résultat, «*demander des aides dans ce schéma là, nous paraît une aberration*», explique Guillaume Willette, le directeur.

Autre son de cloche avancé par le délégué général d'Interbeaujolais, Jean Bourjade ne cache pas qu'étant «*donné la situation de notre vignoble (en crise, ndlr), si on peut obtenir des aides de FranceAgriMer, nous serions idiots de ne pas en profiter*». «*Ce n'est pas parce que vous ne demandez pas d'aides, qu'il faut nous bloquer*», riposte l'inter-beaujolais à l'ODG Bourgogne, «*vous pouvez demander des aides au nord...*»

Et de confirmer, suite aux accords d'il y a un an, que «*ces pinots ne serviront pas à produire du bourgogne rouge, mais bien à alimenter la nouvelle appellation Coteaux bourguignons, dans notre politique de diversification, ainsi que les vins de base crémant*». Une stratégie affichée.

50 ha aidés en 2012

Cependant, tous les Bourguignons ont encore en tête le récent «*blanchiment*» du Beaujolais et les 200 ha de chardonnay plantés en un an. Ces aides à la restructuration sont un accélérateur.

Le Beaujolais demandait donc des aides pour 200 ha de plantations aidées en pinot noir au total et ce jusqu'en 2013. Un chiffre issu d'un questionnaire sur les besoins des opérateurs beaujolais, fait par l'UVB (Union des viticulteurs du Beaujolais). De son côté, l'ODG Bourgogne ne voulait pas que ce chiffre dépasse les 30 ha. Finalement, un accord a «*tranché*».

Après de rudes négociations, un contingentement de 50 ha sera aidé cette année 2012 et un «*accord de principe*» prévoit 80 ha l'an prochain, renégociable néanmoins en janvier 2013. Surtout, pour éviter l'apport financier massif de quelques uns, une limite maximum a été fixée à 1 ha planté aidé de pinot par exploitation sur les deux années. «*Nous ne souhaitions pas cette contrainte, mais nous avons dû l'accepter*», concède Jean Bourjade.

Les viticulteurs du Beaujolais étaient donc bien dans leur droit. Mais droit législatif ne veut pas forcément dire droit moral… «*On utilise les droits d'une appellation pour en servir une autre*», dénoncent toujours les bourgognes. «*130 ha, cela reste microscopique à l'échelle du pinot en Bourgogne. Ce n'est pas ces 130 ha qui déséquilibreront l'ensemble des marchés de la Bourgogne. D'où notre incompréhension*», se défendent les beaujolais. Sauf qu'en réalité, avec les replis, la production de BGO ne dépassait pas les 1 000 hectares.

ODG : le G pour gestion

Pour comprendre tout le dossier, il faut s'intéresser à la suite des négociations, prévues dans les prochaines semaines.

Sur le sujet de la gouvernance des Coteaux bourguignons, le directeur de l'UPECB (Union des producteurs et élaborateurs de crémants de Bourgogne), Pierre du Couëdic rappelle «*l'effet domino*» sous-jacent. L'aire d'appellation des Coteaux bourguignons correspond à l'aire de production des Bourgognes grand ordinaire (BGO), lesquels peuvent être repliés en crémant de Bourgogne.

Ce qui veut dire que les décisions prises «*impacteront*» potentiellement la production de vins de base crémant et les autres appellations de Bourgogne. Une perte de contrôle que chacun essaye d'éviter. Le discours du syndicat des Bourgognes est clair : «*nous voulons rester maître chez nous*».

Si l'UPECB ne remet pas en cause l'aire d'appellation, «*nous sommes toutes des ODG responsables qui cherchons à gérer nos appellations*». Voilà, pourquoi, l'UPECB cherche à se soustraire de cet effet domino. Pour cela, cette dernière déposera prochainement un dossier à l'INAO pour pouvoir contingenter des droits de plantation spécifiques pour ses vins de base crémant (lire également notre édition du 13 janvier page 10).

Se voulant neutre, l'UPECB «*n'est pas opposé*» aux demandes de reconversion émanant du Beaujolais, mais «*veut un principe d'équité entre tous les viticulteurs*», quel que soit le lieu du siège social de l'exploitation. «*Que les choses soient organisées et que les vignerons aient tous la même facilité, et les mêmes aides, pour produire*».

Équité pour tous

Et ce n'est pas le cas aujourd'hui. Le dossier ne se résume pas aux seules plantations aidées. Le Beaujolais est «*plus ouvert*», comme on le voit, sur les droits de plantation. Le syndicat des bourgognes, lui, interdit depuis sept ans toutes nouvelles plantations.

Il interroge : «*Faire planter les viticulteurs pour un hypothétique marché, c'est faire prendre un risque énorme ; pour ceux qui plantent, mais aussi pour ceux qui ont déjà des vignes. Le risque se mutualise. Valorisons déjà ce qui est planté et après, si on a besoin de développement, on se développera*», souhaite le syndicat des bourgognes. *Argument supplémentaire, le marché des BGO et des passe-toutgrains «n'est plus porteur et il ne s'agit pas de rajouter des surfaces en production sur des appellations déjà en difficulté».*

Derrière, le négoce de la Grande Bourgogne - Bourgogne et Beaujolais - continue pourtant d'affirmer vouloir développer les Coteaux bourguignons. «*Le négoce a poussé fortement pour dire qu'il fallait des plantations de pinot noir - comme en 1998 où il voulait 1 500 ha en plus - alors que, sur les plantations existantes, le négoce n'en achète aujourd'hui pas*». «*On se pose des questions sur leurs motivations*», n'hésite pas à dire Guillaume Willette.

Selon les derniers chiffres à fin novembre, sur cette première campagne, seul 291 hl ont en effet été enregistrés au niveau des transactions de BGO - nouvellement Coteaux bourguignons - par le BIVB, autant dire, rien.

Rien de plus normal, rétorque Interbeaujolais, pour cette appellation qui n'a que quelques mois d'existence. Tout n'est d'ailleurs pas encore bien défini.

«*Les Coteaux seront certainement des vins d'assemblage, plus que des monocépages. Main dans la main, BIVB et Interbeaujolais cherchent à définir des itinéraires techniques pour faire une appellation avec une belle homogénéité, très différenciée des BGO. Un certain nombre de négociants les attendent. Aux printemps-été 2012, on pense voir davantage de volumes se faire*», espère Interbeaujolais

Cruciale gouvernance

On le voit, deux visions - prudence ou espoir - s'opposent. La gouvernance pour l'imposer est donc cruciale. La filière beaujolaise veut un ODG spécifique, «tripartite : viticulture bourguignonne, viticulture beaujolaise et négoce de la grande Bourgogne». Jean Bourjade poursuit : «*Nous disons cela car il y a de très grandes chances que l'apport du Beaujolais soit prépondérant, lequel pourrait être à hauteur des deux tiers des apports. Les opérateurs concernés ne seraient même pas représentés sur cette nouvelle appellation. Cela n'est pas très normal*».

Côté bourgognes, la gouvernance «est un non sujet. Il y a déjà un syndicat d'appellation qui a été reconnu ODG. Il y a une interprofession, le BIVB, laquelle est reconnue pour suivre et gérer l'appellation. Et en gage de bonne volonté, il y a eu mise en place d'une commission Coteaux bourguignons au sein du BIVB avec le négoce, la viticulture bourguignonne et beaujolaise», expose Guillaume Willette.

Le BIVB ne s'est «*pas encore positionné*» sur les propositions d'Interbeaujolais car cela reste subordonné à la décision, si oui ou non, un ODG spécifique sera créé. Pour Michel Baldassini, «*à mon avis, ce sera à l'INAO de trancher*». Le Beaujolais pousse et a déjà validé des budgets pour communiquer «*immédiatement*» sur les Coteaux.

Reste néanmoins un point crucial: «*les CVO ne sont perçues que par le seul BIVB aujourd'hui*», *explique Interbeaujolais. La filière beaujolaise souhaiterait bien maintenant un «partage de la CVO selon un système basé sur l'origine géographique de l'opérateur».* Ce serait une première puisque les CVO sont payées par produit et non par territoire.

Autant d'illustrations des problèmes actuels et à venir, au sujet desquels, force est de constater, qu'«*il manque la volonté d'avancer ensemble*», admettent tant les uns que les autres. La dure réalité de la gestion d'une marque collective en somme…

CÉDRIC MICHELIN

Cecna

Semence prélevée, analysée, congelée et conservée !

Avec son service laboratoire mobile d'analyse spermatique et de congélation de la semence, la coopérative migennoise apporte un service supplémentaire aux éleveurs au cœur même des exploitations.



La camionnette laboratoire est installée au plus près des animaux, au cœur de la stabule.

Allez mon pépère… Tu prends ton élan, un coup et c'est parti, on en parle plus !» En dépit des encouragements de son co-propriétaire, *«Gracieux»*, jeune taureau charolais ne semble pas plus émoustillé que cela par la génisse offerte à ses ardeurs masculines ! Clément Gouby, inséminateur à la Cecna a garé sa camionnette laboratoire à l'intérieur même de l'étable, à quelques mètres du couple. Patient, il attend, vagin artificiel en main, le bon vouloir de *«Monsieur»* pour recueillir la précieuse semence. Première tentative. Ratée ! *« Gracieux »* ne cambre pas assez, obligeant les éleveurs à dégager un peu le sol à la fourche sous les pattes de la génisse. Deuxième tentative… Trop clair ! Est-ce l'émotion de la *«première fois»* dans sa vie de jeune taureau ou la présence intimidante du photographe, il faudra attendre près d'une demi heure et l'utilisation d'un autre vagin artificiel *«à la texture plus douce»*, pour que soit enfin récoltés les spermatozoïdes tant espérés, après l'ultime coup de rein salvateur.

En dessous de 300 millions de spermatozoïdes par ml, pas congelable !

Pierre Balland et Jérôme Carreau sont éleveurs charolais associés sur le Gaec de Vaupitre, entre Saint-Germain-des-Champs et Quarré les Tombes. Ce n'est pas la première fois qu'ils utilisent ainsi les services de laboratoire mobile de la Cecna. Pour l'heure, le technicien inséminateur entame le processus, après introduction d'une dose échantillon de semence dans l'analyseur pour en mesurer la concentration et la mobilité. Un bip et en moins d'une minute, les premiers résultats tombent : 407 millions de spermatozoïdes par ml. *«En l'occurrence, c'est assez faible, d'ordinaire la moyenne tourne autour de 900 millions. L'essentiel étant de ne pas descendre en dessous de la barre des 300 millions, ce ne serait même pas congelable»*. Passé par l'école de Rambouillet pour obtenir sa licence d'inséminateur, Clément Gouby travaille pour la Cecna depuis plus de 30 ans et s'est vu confier le laboratoire mobile il y a un an. Déjà plus d'une quarantaine d'animaux prélevés et devant le succès rencontré en secteur bovin, devraient débuter au printemps, les premiers essais pour la filière équine. Principal avantage du système reconnaît Jérôme Carreau : *«nous, on a notre animal au plus proche, le technicien, son laboratoire à la porte, les conditions sont optimales pour bien travailler. L'intérêt de tout faire sur place, de recueillir, conserver et exploiter les paillettes au sein de l'élevage, c'est aussi de permettre d'acquérir un veau de qualité supérieure et donc plus cher, à plusieurs, sans que l'animal soit sans arrêt en train de changer d'exploitation. Quand l'un conserve le taureau dans l'élevage, l'autre travaille avec les paillettes et on alterne»*. Du fait de la pérennité des doses et des paillettes, certains éleveurs vont même ainsi jusqu'à ne plus assurer le taureau, se contentant de constituer une réserve génétique en cas de pépin.

Une semence conservée dans l'azote liquide à -196°C

L'ordinateur vient de délivrer le nombre de paillettes qu'offrira la semence recueillie : 120 doses. Un peu juste… Qu'à cela ne tienne ! *«Gracieux»* se remettra au travail en début d'après-midi. Clément *«tamponne»* la semence.


Après une demi heure d'attente, *« Gracieux »* s'est enfin décidé… !



Premières mesures de la concentration et de la mobilité de la semence récoltée.


La fabrication des doses paillettes.

Une opération consistant à lui rajouter un volume égal de «dilueur» pour mieux la protéger et éviter qu'elle ne s'épuise, composé entre autres de jaune d'œuf pour le côté énergétique ! Sur l'écran vidéo de contrôle, ça frétille. L'analyseur délivre également un taux de mobilité globale : 87%. Gros avantage de la machine, explique Clément Gouby : *«elle fait un distinguo entre les progressivement mobiles, les spermatozoïdes morts, ceux qui tournent en rond, les fléchants aptes à féconder.., ce que ne permettra jamais l'œil humain. Et en toute objectivité !»* La vélocité est également analysée, mesurée en micromètres/seconde, elle permettra de constater l'aptitude *«à aller loin»*. Là aussi, un seuil minimum de 40 à 35 à ne pas franchir. Dosée à 25 ml, chaque paillette fabriquée verra ensuite sa température passer de + 4°C à -140°C, la durée de congélation n'excédant pas 7 minutes, avant d'être plongée dans un bain d'azote liquide à -196°C, pour une conservation illimitée dans le temps. La Cecna assurant un service de ravitaillement des containers conservés dans les élevages, afin de remplacer s'il en était besoin l'azote qui se serait évaporé. Il est 14 heures, Clément Gouby débute un nouvelle tentative de prélèvement. *«Gracieux»* se remet docilement au travail, humant timidement l'arrière train de sa partenaire… *«Allez mon pépère, encore un petit effort !»*

DOMINIQUE BERNERD



Avant leur mise en container dans un bain d'azote liquide à une température de -196°C

Station d'évaluation charolaise

Une garantie dans l'amélioration de votre élevage

Le choix d'un reproducteur a de nombreuses conséquences sur les performances techniques et économiques d'une exploitation. Pour sécuriser la rentabilité de votre élevage, il est conseillé de s'entourer d'un maximum de garanties. Laisser le hasard gérer pour vous, c'est risquer des problèmes de vêlage, de performances, de croissances insuffisantes et plus tard, des qualités laitières des filles insatisfaisantes.

Au même titre que l'alimentation ou la gestion du sanitaire, la génétique est un des leviers pour améliorer le revenu des éleveurs. Elle permet :

1 - d'améliorer le produit de votre élevage :

en choisissant un reproducteur qui améliore les facilités de naissance et l'aptitude au vêlage des femelles vous réduisez le taux de mortalité, et ainsi améliorez la productivité du troupeau.

L'étude (Idele) montre que la mortalité à 9 mois est multipliée par 3 en cas d'extraction forcée et multipliée par 2 en cas de césarienne.

en assurant un bon niveau de croissance des veaux vous améliorez la plus value commerciale de 87€/broutard (étude HBC 2009),

en adaptant vos produits au marché vous sécurisez leur valorisation commerciale.

2 - de réduire vos charges d'exploitation

en sécurisant les vêlages sur génisses et sur vaches vous augmentez la proportion de vêlages sans assistance et ainsi diminuez les charges vétérinaires,

en diminuant les coûts alimentaires, en améliorant la vitesse de croissance et la conformation des carcasses et en réduisant la durée d'engraissement vous pouvez gagner jusqu'à + 35€ de Marge Brute / JB (IE)

Un outil de diffusion : la station d'évaluation

Pour jp Godot Président du GIE Charolais Evaluation 21 *« La station est un outil de diffusion ouvert à tous. Sa réussite est le fruit d'un long travail de sélection exercé par les éleveurs sélectionneurs qui s'évertuent à produire des reproducteurs répondant aux attentes de l'ensemble des éleveurs et de la filière et grâce aux acheteurs qui font confiance à cet outil.*

Si la station de Côte d'Or est soucieuse d'apporter satisfaction aussi bien aux éleveurs apporteurs qu'aux éleveurs acheteurs, c'est tout simplement parce qu'elle est consciente que sa renommée est la résultante d'une symbiose respectueuse.

La station est un outil qui rassemble. Les partenaires du GIE Charolais Evaluation de Côte d'Or (Bovins Croissance, Chambre d'agriculture 21, Ajec, Coop Auxois Morvan Bourgogne Elevage ELVEA 21-89, Fédération Charolaise, GDS 21) unissent leurs forces pour que cette structure perdure et reste au service des éleveurs».

En station, l'objectif est toujours identique : sur un même site, dans les même conditions, évaluer et qualifier les jeunes reproducteurs sur leurs aptitudes bouchères, mesurées à partir de la croissance, de la capacité d'ingestion et de leur morphologie (développement musculaire et squelettique).

Une sélection axée sur les qualités d'élevage des futurs reproducteurs

Avec les performances de croissance et conformation, la sélection des veaux à l'entrée tient compte également de l'aptitude au vêlage et la valeur laitière, composantes importantes dans la conduite d'élevage pour la future génération.



Une évaluation de qualité

En fin de contrôle, les indices de valeur génétique sont clairement affichés. Ils sont calculés pour le potentiel de croissance, le développement musculaire, le développement squelettique, la facilité de naissance et les qualités de race. A ce stade de la vie de l'animal, c'est l'outil le plus précis dont on dispose pour estimer sa valeur génétique. Pour un animal donné, la valeur de ces indices prend également en compte les informations connues sur l'ascendance (parents, grands-parents) les apparentés (frères, demi-frères) évalués en station au cours des années antérieures.

Un index synthétique calculé à partir de ces éléments permet de qualifier les meilleurs en leur décernant le titre de *«Reproducteur Jeune Recommandé»* (RJR).

Des reproducteurs *«sur mesure»* adaptés à tous les types de production pour garantir l'amélioration génétique de votre cheptel

A l'issue des contrôles, l'ensemble des informations connues figure dans un catalogue qui permet de choisir l'animal le mieux adapté à votre élevage selon les objectifs recherchés :

L'animal de type viande privilégiant croissance et développement musculaire.

L'animal de type élevage avec prédominance du développement squelettique et de la performance.

Le taureau à vêlage facile à partir de la connaissance des parents.

En plus de la valeur génétique, la station apporte des garanties sur :

- l'origine : Vérification de Compatibilité Génétique par ADN.
- le sanitaire, qualification IBR et indemne de BVD.
-la reproduction, avec contrôle de l'appareil reproducteur.

Pour suivre l'actualité de la station et faire un pré-tri des animaux bientôt en vente :

Retrouvez nous sur www.stationevaluation21.com

Visite sur rendez vous
Renseignements/Catalogue :
Florence Marquis
03 80 90 68 81

F. MARQUIS

Valeurs génétiques des parents des reproducteurs en évaluation

Mères des veaux (CH.PF.10)			
100 % des mères indexées	Index de valeur maternelle des mères des veaux (IVMAT)		
	En station	De la race	**Supériorité + 7 points**
	105	98	

Pères des veaux (CH.PF.10)			
67% des pères indexés	Index de synthèse économique pour la production de veaux au sevrage (Isevr)		
	En station	De la race	**Supériorité + 4 points**
	109	105	

Calendrier

Jeudi 02 février commission de tri
Vendredi indexation
Lundi 06 février spermatogénèse
Mardi 07 février liste des animaux retenus et ordre de passage

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52

La Forêt d'Othe

Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles

Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois

- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
- Pour production électrique: étude et pose de centrales photovoltaïques

La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
laforet-dothe.fr



Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

INVITATION
PORTE OUVERTE VOLAILLE

JEUDI 16 FEVRIER à 11h

LES MAILLYS-21



BATIMENT POULET/DINDE NOUVELLE GENERATION

ALDDR Alimentation Animale Ets SIRUGUE S.A.

Venez nombreux !!!

le Gaulois

Arvalis - Institut du végétal

Itinéraire du pois de printemps en Bourgogne

Le pois protéagineux est un excellent précédent au blé et une très bonne coupure dans les assolements à dominante culture d'hiver. Cette culture offre en effet, des économies sur le plan azoté pour la culture suivante et permet de gérer le problème des graminées adventices. De plus, la sélection variétale actuelle en pois de printemps offre un choix important de variété à bon potentiel mais également à très bonne tenue de tige. Arvalis - Institut du végétal vous propose de récapituler les points de l'itinéraire technique pour les producteurs bourguignons.

La culture du pois de printemps n'est pas possible avec l'aphanomyces

Aujourd'hui, il n'existe pas de solutions pour envisager la culture du pois de printemps sur des parcelles contaminés par le pathogène du sol Aphanomyces. Ce champignon provoque en effet, au printemps, des pourritures racinaires, surtout si le sol est humide, et détériore fortement le potentiel de rendement. Le champignon pouvant se conserver plus de 15 ans dans le sol, il est impératif de réaliser un test prédictif avant l'implantation du pois. Par mesure de précaution, il faut limiter la fréquence du retour de la culture tous les 5-6 ans pour limiter les interactions avec les autres pathogènes du sols.

Un semis en bonne condition c'est mettre toutes les chances de son côté

Pour une bonne implantation de la culture et pour éviter par la suite des problèmes avec les pathogènes du sol, un semis en sol ressuyé est primordiale. C'est aussi au stade jeune du pois que se mettent en place les nodosités qui permettent à la culture d'être autonome en azote tout au long du cycle. Ainsi, un sol ressuyé et poreux lors de l'implantation maximise les chances de réussites de la culture.

La période idéale de semis en Bourgogne se situe entre le 20 février et le 15 mars. C'est la fenêtre de temps qui permet d'éviter au maximum les freins climatiques par la suite : le gel à la levée (les gels de mars peuvent se montrer très agressif sur une culture peu développé) et les températures fortes à la floraisons. Les semis tardifs seront fortement handicapés par le climat souvent sec et chaud de juin.

Il faut viser une profondeur de semis entre 3 et 4 cm avec une densité de 80 grains/m² en sol limoneux et 90 grains/m² en sol caillouteux. Un roulage doit être réalisé systématiquement dans les terres caillouteuses entre le semis et la levée afin de faciliter la récolte.

		Hauteur récolte (cm)	DF (Ecart à Kayanne en jrs)	Maturité (9 = précoce)	PMG (g)	chlorose ferrique (10 = chlorosé)	Rendement (en % témoins pluriannuel)
Valeurs sûres (+ de 3 ans de tests)	Kayanne (++)	52	20-mai	6	255	0	101
	Grégor (++)	54	0	5	295	0	99
A confirmer (2 ans de tests)	Génial (++)	56	+1	5	255		102
	Navarro (++)	55	-1	6	275	0	99
	Hockey	40	0	7	250		93
Variétés à suivre (1 an de tests)	Mythic (++)	58	+3	6	245	0	92
	Satelit (++)	54	-1	7	270	0	93

DF : Début Floraison
Témoins : Kayanne et Grégor

Des variétés productives et à bonne tenue de tige

Dans le large choix de variétés existant en pois de printemps, certaines donnent de bons résultats dans l'Est de la France, avec en tête de liste trois variétés plus productives : Kayanne, Gregor et Genial. Ces trois variétés ont une très bonne tenue de tige avec des hauteurs à la récolte supérieures à 50 cm. Le critère de résistances à la verse a en effet été amélioré depuis plusieurs années en gagnant plus de 10cm de hauteur de tige à la récolte en moins de 7 ans. Elles sont, toutes trois, plutôt précoces à floraison et à maturité, ce qui les positionnent bien en terme de cycle de développement pour le climat bourguignon. Kayanne, n'est pas sensible à la chlorose ferrique et reste la plus productive d'une année sur l'autre, ce qui en fait une valeur sûres. Genial confirme également son potentiel depuis 2 ans.

Peu de solutions de désherbage

Le nombre de solutions de désherbage en pois protéagineux n'est pas pléthorique. Plusieurs stratégies de désherbage contre les dicotylédones sont possibles sur pois de printemps, qui dépendent des adventices et de l'infestation de la parcelle.

- Pré-levée uniquement, à la dose proche de la dose homologuée. Cette solution offre un plus large choix de produit et doit être privilégié en cas d'infestation importante de dicotylédones fortement concurrentes comme le gaillet et les matricaires, ou si des dicotylédones difficiles à maîtriser uniquement en post levée sont présentes comme la renouée des oiseaux.
- Pré-levée puis post-levée, aux doses inférieures aux doses homologuées. Cette solution oblige le passage en post-levée car la prélévée en dose réduite ne permettra pas de contrôler l'ensemble des adventices.
- Post-levée uniquement. C'est la solution la plus économique mais à réserver aux parcelles qui ont peu de problème d'enherbement et à condition de pouvoir intervenir sur des adventices jeunes.



Des ravageurs à surveiller en début de cycle

En Bourgogne, la présence de ravageurs est de moindre intensité que les régions voisines. Il faut néanmoins faire attention en pois de printemps aux trips (minuscules insectes noirâtres appelés communément mouchette d'orage). Ces insectes, à la levée, peuvent altérer fortement le rendement avec des morsures qui rendent les plantes chétives et non productives. Dès la présence d'un trips par plante, il est conseillé d'intervenir.

A la levée, les sitones sont également à surveiller. Même si les morsures des adultes (poinçonnage des feuilles) est impressionnant, ce sont les larves qui sont nuisibles puisqu'elles consomment les nodosités. Le seuil d'intervention est au delà de 5 à 10 encoches sur les premières feuilles de la levée au stade 6 feuilles. La lutte sur ces ravageurs se fait à base de pyréthrinoïdes, avec un effet de contact sur la végétation présente au moment du traitement. Les sitones arrivent souvent après les trips et il est rare d'arriver à maîtriser les deux ravageurs par une seule application.

A partir du début de la floraison, l'arrivée de pucerons verts peut être nuisible, et au-delà de 30 pucerons par tige il est recommandé d'intervenir avec un produit efficace.

Lutter contre l'anthracnose

La principale maladie qui affecte les pois protéagineux est l'Anthracnose. Elle est à surveiller de début-floraison à fin-floraison sur les pois de printemps et leur contrôle se réalise par l'application de chlorothalonil, seul ou en association qui donne de très bons résultats (1000 à 1500g par traitement selon la pression de l'année). 1 à 2 traitements sont parfois nécessaires, surtout si les conditions sont humides pendant la floraison. Il faut cependant surveiller la maladie de près, surtout si des conditions douces et humides perdurent pendant l'hiver car elles favorisent l'expression de l'anthracnose qui pourrait devenir nuisible avant la floraison.

LUC PELCE ET MATTHIEU KILLMAYER
ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL
BOURGOGNE – FRANCHE COMTÉ



Portrait d'un visionnaire

Sauver sa production grâce au désherbage

Patrick de Nadaï est ravi de sécuriser sa production de tournesol grâce à un désherbage souple et efficace. Agriculteur dans le département du Lot-et-Garonne, il cultive ses 150 hectares de tournesols avec la technologie **Clearfield®**.

Êtes-vous satisfait de l'utilisation de Clearfield® ?

Si je ne l'étais pas, je ne cultiverais pas tous mes tournesols avec **Clearfield®**. Je constate que c'est une technologie qui progresse et je pense que si on ne l'avait pas aujourd'hui, il n'y aurait plus de tournesols dans nos champs.

Quel principal avantage technique y voyez-vous ?

Ça me permet de faire des rattrapages en foliaires et donc d'optimiser mon désherbage en végétation. **Clearfield®** sécurise notre désherbage, d'autant plus qu'il n'y a pas d'écart de rendement entre les variétés **Clearfield®** et les autres.

Flashez ce code afin de visionner l'intégralité de l'interview

Le symbole unique Clearfield et Clearfield sont des marques déposées de BASF.
©2011 BASF. Tous droits réservés. Photographe : Benoit Gendron

Clearfield
Système de Production Tournesol

BASF
The Chemical Company

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Bénéfices forfaitaires

Vins de l'Yonne

Quatrième tableau des éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires imposables au titre de l'année 2010 (revenus de 2010).

Vins délimités de qualité supérieure

- Sauvignon : par hectolitre récolté en sus de 62,00 hectolitres à l'hectare	134,2

Vins à appellation d'origine contrôlée :

I. – Vins récoltés dans la limite du plafond de classement :

• Bourgogne grand ordinaire rouge : *par hectolitre récolté en sus de 102,00 hectolitres à l'hectare*	73,89
• Bourgogne-Passe-Tout-Grain : *par hectolitre récolté en sus de 59,00 hectolitres à l'hectare*	138,96
• Bourgogne grand ordinaire blanc : *par hectolitre récolté en sus de 122,00 hectolitres à l'hectare*	63,72
• Bourgogne rouge, Bourgogne rosé : *par hectolitre récolté en sus de 41,50 hectolitres à l'hectare*	206,83
• Bourgogne aligoté : *par hectolitre récolté en sus de 51,00 hectolitres à l'hectare*	169,75
• Irancy : *par hectolitre récolté en sus de 33,50 hectolitres à l'hectare*	291,54
• Bourgogne blanc : *par hectolitre récolté en sus de 51,00 hectolitres à l'hectare*	163,35
• Petit Chablis : *par hectolitre récolté en sus de 40,50 hectolitres à l'hectare*	234,07
• Chablis : *par hectolitre récolté en sus de 34,00 hectolitres à l'hectare*	290,69
• Chablis (premier cru) : *par hectolitre récolté en sus de 31,50 hectolitres à l'hectare*	379,99
• Chablis (grand cru) : *par hectolitre récolté en sus de 18,00 hectolitres à l'hectare*	895,7
• Crémant de Bourgogne : *par hectolitre récolté en sus de 44,00 hectolitres à l'hectare*	200,79

Remarques

I. Viticulture. Pour les vignes produisant des vins de table ou des vins de pays, le bénéfice forfaitaire imposable est, sur justification réduit de 6,10 € par hectolitre de vin de la récolte 2010 distillé obligatoirement, conformément aux dispositions des articles 38 et 39 du règlement (CEE) n° 822-87.
Pour la production non vinifiée, le tarif est appliqué avec un plafond de 609,80 € l'hectare pour les agriculteurs dont la production est partiellement ou en totalité destinée à la fabrication de jus de raisins, à l'exception des départements qui ont fait l'objet d'une tarification spécifique.

1. Vignes produisant des vins délimités de qualité supérieure et des vins à appellation d'origine contrôlée pour les exploitants vendant en bouteilles tout ou une partie de leurs vins, le bénéfice supplémentaire est applicable par bouteille vendue au cours de l'année considérée quel que soit le millésime du vin. Ce bénéfice est réduit de 50 % en ce qui concerne les ventes réalisées par l'intermédiaire des caves coopératives. Cette taxation concerne les viticulteurs qui ont commercialisé, au cours de l'année d'imposition, plus de 2 000 bouteilles à l'exception des appellations «Champagne», «Coteaux champenois» et «Côtes de Toul» pour lesquels le seuil est de 1 000 bouteilles.
Ces seuils ne valent pas abattements. Échappent à la taxation, les ventes en bouteilles faites exclusivement aux marchands en gros ; aux magasins à grande surface, sous réserve pour ces derniers, que les prix de vente pratiqués soient comparables à ceux consentis aux magasins ayant la qualité de marchand en gros ; à l'exportation lorsqu'elles sont supérieures à 72 bouteilles par destinataire. Cette exonération concerne les départements de l'Aude, de la Côte-d'Or, de la Drôme, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de l'Hérault, d'Indre-et-Loire, du Jura, de Loir-et-Cher, de la Loire, du Lot, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, du Rhône, de Saône-et-Loire et du Tarn. Pour les départements de l'Ardèche, de la Drôme, du Gard et du Vaucluse échappent à la taxation les bouteilles de Côtes du Rhône génériques et villages revêtues de capsules représentatives de droits vendues à un même client dans le cadre de transactions portant sur un volume minimum de 10 hectolitres au cours d'une même année civile.

▶ Des professionnels à votre service

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm.
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - Distributeur Veosys - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55
VéOsyS

EURL ETPAF
GRANGER Cédric
TRAVAUX AGRICOLE, PUBLICS ET FORESTIERS
13, Rue des Acacias - 89450 Pierre Perthuis
06 79 47 00 83
Curage, épandage, mise en place de cultures, remise en état de clôture, élagage, terrassement, défrichage, pressage et vente de fourrage et tous travaux agricoles

TRANSFORMATION ET CONSTRUCTION DE BATIMENT D'ÉLEVAGE
FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE PLUSIEURS MARQUES
• Conseil • Aide dossier de subventions •
L'Éleveur Bourguignon
J.P. CLERGET Tél. 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Indice des fermages

Rappel des minima et maxima pour la Côte d'Or

Les informations publiées dans notre édition du 21 octobre 2011 comportaient quelques errreurs, notamment pour les régions Auxois et Morvan. Pour des raisons pratiques, voici le bon tableau publié dans son intégralité.

L'arrêté du 20 juillet 2011 établit l'indice unique national des fermages à **101,25 €** pour l'année 2011. Cet indice est applicable pour les échéances annuelles du 1er octobre 2011 au 30 septembre 2012. La variation de cet indice par rapport à l'année précédente est de + 2,92 %.
Dans le département de la Côte d'or, pour les nouveaux baux à conclure à compter du 1er octobre 2011 les maxima et minima des loyers des terres nues et des bâtiments d'exploitation sont fixés aux valeurs actualisées du tableau ci-contre.
L'indice de référence des loyers, servant à l'actualisation du loyer de la maison d'habitation du preneur est constaté à la valeurr **120,31 €**, soit une augmentation de 1,73%.
Le prix maximum d'un loyer de bâtiment d'habitation est fixé à **79,79 €/m²/an** pour 2011

Fixation des minima et maxima des fermages

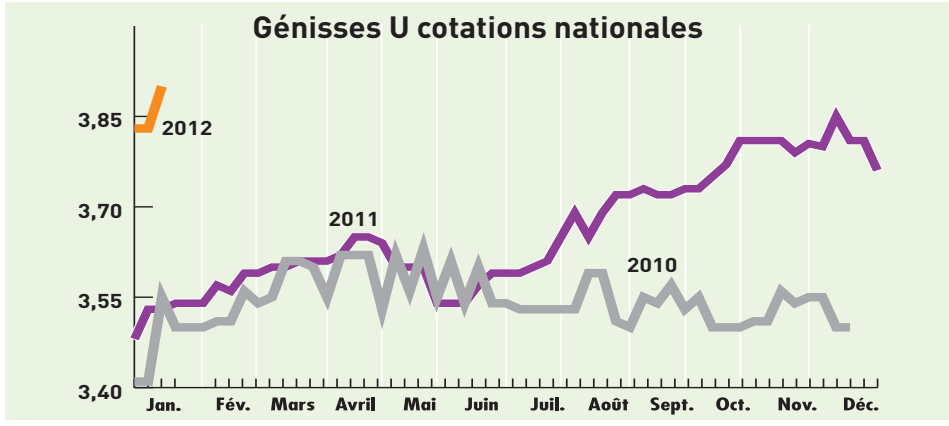
RÉGIONS	Nature	Maxima 2010 en €/ha	Maxima 2011 en €/ha	Fourchette suivant les 4 catégories de terres et prés 1ème	2ème	3ème	4ème	Minima 2010 en €/ha	Minima 2011 en €/ha
Plaine Dijonnaise	Terres	142,78	146,95	de 100 à 75%	de 75 à 60%	de 60 à 45%	45% au mini	43,93	45,21
	Prés	131,80	135,65	de 100 à 85%	de 85 à 65%	de 65 à 50%	50% au mini	43,93	45,21
Val de Saône Sud plaine	Terres	120,81	124,34	de 100 à 80%	de 80 à 60%	de 60 à 50%	50% au mini	38,43	39,55
	Prés	120,81	124,34	de 100 à 80%	de 80 à 60%	de 60 à 50%	50% au mini	38,43	39,55
Vingeanne	Terres	131,80	135,65	de 100 à 85%	de 85 à 65%	de 65 à 50%	50% au mini	43,93	45,21
	Prés	131,80	135,65	de 100 à 85%	de 85 à 65%	de 65 à 50%	50% au mini	43,93	45,21
Montagne Tonnerois Côte - Htes Côtes	Terres	98,85	101,74	de 100 à 80%	de 80 à 65%	de 65 à 45%	45% au mini	21,97	22,61
	Pré	109,83	113,04	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40 %	40% au mini	21,97	22,61
Vallée	Terres	109,83	113,04	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	21,96	22,61
	Prés	131,80	135,65	de 100 à 85%	de 85 à 65 %	de 65 à 50%	50% au mini	32,95	33,91
Toutes régions précédentes	Cult. maraîchères*	2 196,68	2 260,82	de 100 à 55%	de 55 à 50 %	de 50 à15%	15% au mini	142,78	146,95
	Bâtiment d'exploit.	2,00 €/m²	2,06 €/m²					0,02 €/m²	0,02 €/m²
Auxois	Terres	129,75	133,53	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	25,95	26,71
	Prés	151,55	155,98	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	30,30	31,18
Morvan	Terres	103,72	106,75	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	20,74	21,35
	Prés	121,18	124,72	de 100 à 80%	de 80 à 60 %	de 60 à 40%	40% au mini	24,25	24,96
Toutes régions précédentes	Cult. maraîchères*	2 220,58	2 285,43	de 100 à 55%	de 55 à 50 %	de 50 à 15%	15% au mini	144,33	148,54
	Bâtiment d'exploit.	2 €/m²	2,06 €/m²					0,02 €/m²	0,02 €/m²
Côte d'Or	Terres en vigne		9,12 €/hl/ha						5,13 €/hl/ha

(*) Pour les cultures maraîchères, les fourchettes fixées correspondent aux conditions d'exploitation suivantes :
- Terres affectées aux cultures maraîchères et légumières de plein champ n'entrant pas dans l'assolement de l'exploitation de polyculture : du minima à 15% du maximum
- Exploitations maraîchères et horticoles, avec installation de système d'arrosage autorisé : de 15 % à 55 % du maximum
- Serres - tunnels - châssis froids ou chauffés : de 50 % à 100 % du maximum.

Bovins

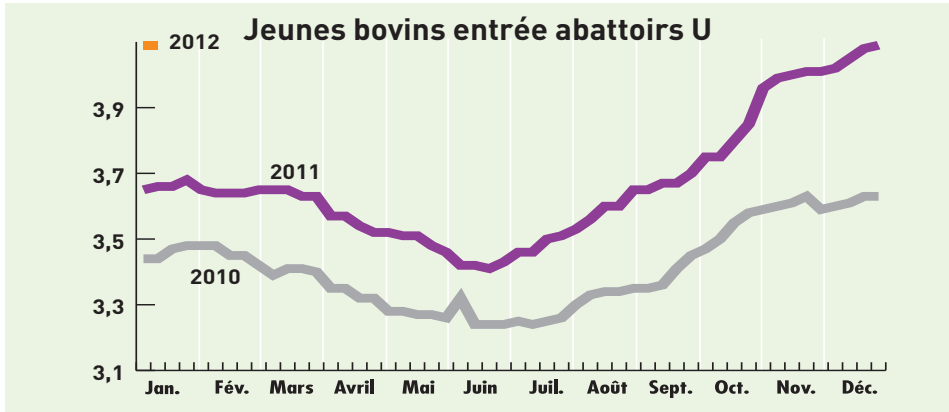
Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/01/12	Corbigny 16/01/12	Bourg-en-Bresse 24/01/12	St Christophe-en B. 18/01/12	M.Engilbert *maxi* 17/01/12	National : 18/01 au 24/01/12
Effectifs		-	292	563		-	
Génisses	U	3,85 € ↑		4,10 € →	4,00 € →	-	3,90 € ↑
	R	3,66 € ↑		3,70 € →	-	-	3,59 € ↑
	O			3,20 € ↑	-	-	3,01 € ↑
Charolais Terroir	E	-	-		5,33 € →	-	
Charolais	U	-	-		4,00 € →	-	
	R	-	-		3,70 € →	-	
Vaches	E	-	-		-	2,42 € ↑	
	U	3,70 € ↑	nc	3,60 € →	3,66 € →	2,10 € →	3,70 € ↑
	R	3,56 € ↑	nc	3,40 € →	3,50 € →	1,91 € ↑	3,46 € ↑
	O	3,13 € ↑	nc	3,05 € →	3,05 € →	-	2,99 € ↑
Taureaux	U	-	-	2,70 € →	2,74 € ↑	-	2,66 € ↑
	R	-	-	2,65 € →	2,67€ ↑	1,66 € ↑	2,60 € ↑
Broutards (335-380 kg) *maxi*			2,58 €				
Génisses (24 -36 mois) *maxi*			1,99 €				



Gros bovins entrée abattoir — *Cotations nationales FranceAgriMer du 09/01/au 15/01/12*

	E	U	R	O	P
Génisses	5,00 €	4,06 €	3,60 €	3,18 €	
Vaches	4,48 €	3,93 €	3,50 €	3,05 €	2,75 €
Jeunes bovins	4,34 €	4,09 €	3,86 €	3,42 €	



Tendances

SEMAINE DU 23 JANVIER AU 27 JANVIER 2012

Bovins de boucherie

L'équilibre offre/demande reste en faveur des éleveurs. La tendance est au maintien des prix dans les charolaises labels ou haut de gamme. Les transactions sont calmes pour des achats de fin de mois dans les bonnes génisses ou jeunes vaches de qualité bouchère avec néanmoins un maintien des prix, en raison d'une offre limitée. Le commerce reste soutenu pour le cœur de gamme du cheptel allaitant (vaches R) destiné à la coupe des magasins. Dans les réformes laitières, les transactions sont assez fluides et les tarifs des vaches frisonnes et montbéliardes progressent doucement. En jeunes bovins, la pression des industriels reste marquée et les tarifs enregistrent de nouvelles baisses que ce soient dans les Charolais ou dans les mixtes et les laitiers. ■

Broutards

Le tassement de la demande Turc dans les gros broutards et une demande Italienne également plus réservée dans les sujets dont les sorties se feront sur l'été prochain entraînent un tassement des prix dans les broutards de plus de 450 kg. La demande est en revanche assez régulière pour les 350/400 kg recherchés pour l'export vers le Maghreb. La gamme de marchandise la plus recherchée est celle des mâles de 250 à 350kg destinés à la repousse, mis en quarantaine pour la Turquie ou à la mise à l'engraissement sur la France. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Le commerce du bétail maigre demeure assez actif notamment dans les bonnes vaches Charolaises proche de la finition. L'écoulement est également plus régulier pour les animaux à herbager dans quelques mois. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est régulier et les tarifs des frisons et montbéliards bénéficient de plus-values. Dans les croisés ordinaires, les tarifs se tiennent également sans difficulté, faute d'offre suffisante. Le tri reste en revanche très sévère avec une mévente dans les petits veaux légers et maigreux, toutes races confondues. En élevage, les tarifs restent élevés faute d'offre suffisante dans les bons veaux charolais ou croisés.. ■

Bovins

Broutards — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 24/01/2012*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,90 €	2,65 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,45 €	-
Mâles lourds > 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Femelles légères < 300 kg	2,45 €	2,25 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,35 €	2,20 €	-
Femelles lourdes > 350 kg	2,25 €	2,10 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers < 300 kg	2,80 €	2,40 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,60 €	2,25 €	nc
Mâles lourds > 350 kg	2,45 €	2,15 €	nc
Femelles légères < 300 kg	2,30 €	1,70 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,20 €	1,70 €	nc
Femelles lourdes > 350 kg	2,10 €	1,70 €	nc

Tendance : Vente facile dans la marchandise inférieure à 350 kg.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif, maxi)* — *Marché de St-Christophe-en-Brionnais du 18/01/12*

	U	R
Charolais mâles		
250 à 300 kg	2,90 €	2,71 €
300 à 350 kg	2,84 €	2,69 €
350 à 400kg	2,58 €	2,37 €
Charolais femelles		
< 220 kg	3,30 €	2,75 €
220 à 300 kg	2,75 €	2,46 €
> 300 kg	2,40 €	2,30 €

Tendance :
Apports toujours de meilleure qualité, maintien dans les laitonnes. Demande active dans les broutards et très active dans les supers lourds.

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 31/01/2012*

	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Broutards		
< 200 kg	-	-
200 à 250 kg	3,10-3,21 €	2,74-2,98 €
250 à 300 kg	2,79-2,95 €	2,66-2,86 €
300 à 350 kg	2,71-2,88 €	-
350 à 400 kg	2,46-2,67 €	2,31-2,48 €
400 à 450 kg	2,41-2,63 €	2,36-2,45 €
450 à 500 kg	2,33-2,57 €	-
> 500 kg	2,36-2,58 €	2,24-2,37 €
Laitonnes	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
200 à 250 kg	2,44-2,55 €	2,33-2,44 €
250 à 300 kg	2,29-2,60 €	2,21-2,29 €
300 à 350 kg	2,26-2,36 €	-
350 à 400 kg	2,26-2,32 €	2,10-2,20 €
Génisses	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
350 à 400 kg (12-24 mois	-	-
400 à 450 kg (12-24 mois)	2,11-2,24 €	2,11-2,17 €
450 à 600 kg (12-24 mois)	2,09-2,16 €	-
(24-36 mois)	2,04-2,37 €	1,89-2,10 €
Vaches	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
- 5 ans	1,75-2,15 €	1,73-1,89 €
5 à 10 ans	1,70-1,95 €	1,54-1,81 €
+ 10 ans	1,57-1,86 €	1,42-1,69 €

Tendance :

• Les apports ont été amputés d'environ 300 bovins à cause des conditions climatiques. Malgré tout, la quasi totalité de nos acheteurs étaient présents sur le marché et ont permis de commercialiser rapidement 97 % des bovins présentés.

• Broutards: Bonne vente et cours facilement reconduits. Les sujets de 300 à 350 kg bénéficient même d'une hausse des tarifs.
• Laitonnes-Génisses: vente quasi totale à des cours fermes.

• Vaches-Génisses 30 mois: Le très faible taux d'invendus (3 animaux) traduit la bonne ambiance commerciale. Les cours sont facilement maintenus

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 30/01/2012*

Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
295 à 380 kg	820-1000 €	2,53-2,83 €
390 à 420 kg	930-1060 €	2,38-2,62 €
440 à 525 kg	1040-1240 €	2,35-2,49 €
Laitonnes		
225 à 340 kg	560-820 €	2,22-2,47 €
345 à 430 kg	770-920 €	2,14-2,31 €
Génisses		
400 à 520 kg (16-24 mois)	830-1010 €	1,88-2,09 €
495 à 865 kg (24-36 mois)	930-1650 €	1,72-2,14 €
Vaches		
légères	650-990 €	
entre-deux	1030-1200 €	
lourdes	1230-1670 €	
Bovins gras		
Génisses de viande	3,46 à 3,66 €/kg viande	

Tendance :
La demande à l'export reste bien présente, la vente est dynamique à des tarifs fermes en broutards lourds et plus soutenus en sujets légers. Seulement 4 invendus.
Les apports en laitonnes restent importants engendrant une nouvelle progression des tarifs dans l'ensemble de la catérogie. Vente totale.
En génisses et vaches, le placement est fluide, les cours restent fermes avec peu de relève.

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 23 au 29 janvier 2012*

	E	U	R
Mâles 6-12 mois			
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,57 €	2,48 €
350 kg	-	2,52 €	2,46 €
400 kg	-	2,46 €	2,40 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,37 €	2,33 €
500 kg	-	2,31 €	2,26 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,23 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,06 €	-

Tendance :
Baisse saisonnière de l'offre, bonne tenue des cours en mâle et hausse en femelles.

Gros bovins morts *(stade entreé abattoire prix en €/kg net)* — *Cotations Dijon 23 au 26 janvier 2012*

Typologie / Conformation et Tiers de classe	Jeunes Bovins Etat d'engraissement : 3				Taureaux Etat d'engraissement : 2	Bœufs Etat d'engraissement : 3			Vaches Etat d'engraissement : 3						Génisses Etat d'engraissement : 3	
	Viande	Blonde d'Aquitaine	Mixte	Lait	Viandes Mixte Lait	Viande	Mixte	Lait	Viande -10 ans +350kg	Blonde d'Aquitaine -10 ans +350kg	Charolaise -10 ans +350kg	Limousine -10 ans +350kg	Mixte	Lait	Viandes Mixte Lait	Viande +350kg
E	INC	INC				INC			INC	INC						INC
U+	4,05	INC				INC			INC	INC		INC				INC
U=	4,00	INC			INC	INC			3,67	INC	3,64	INC			4,06	4,06
U-	3,95	INC			2,77	INC			3,60	INC	3,58	INC			3,88	3,88
R+	3,91				INC	INC			3,55	INC	3,54	INC			3,76	3,79
R=	3,84		INC		INC	INC			3,54						3,63	3,68
R-	INC		INC		INC	INC	INC		3,46				3,18		3,31	INC
O+			INC	INC	INC	INC	INC		INC				3,15		INC	
O=			INC	INC	INC		INC	INC					3,14	2,93	INC	
O-				INC	INC			INC						2,90	INC	
P+				INC				INC						2,90		
P=				INC				INC						2,86		
P-														INC		

INC Catégorie non côtée par le bassin Centre Est / Catégorie non côtée cette semaine

Tendance de la semaine : Baisse en JB, reconduction des viandes, bonne demande en marchandise industrielle

Veaux

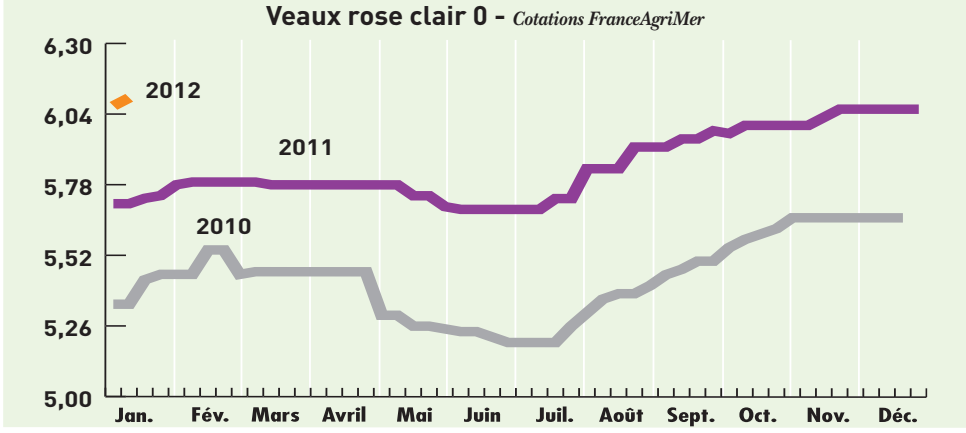
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 11/01 au 17/01/12*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	**8,70 €**	-	-	-
U	**7,94 €**	**7,33 €**	**5,91 €**	-
O	**6,24 €**	**6,10 €**	**5,08 €**	-

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/01 au 27/01/12*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Couleur Noirs
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**95**	**515-600 €**	**445-515 €**	**210-300 €**	-
St-Etienne *(veau d'élevage 4-5 sem)*	**160**	**220-560 €**	**200-480 €**	**150-270 €**	
St-Etienne *(veau 40-50 kg engrais)*	**110**	-	-	**100-150 €**	**10-140 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**587**	-	-	**110-175 €**	**100-165 €**

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Équins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/2012*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,60 €**	**2,45 €**	**1,54 €**	**–**
Bons	**2,27 €**	**2,00 €**	**–**	

Ovins

Sicafome *(prix au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 16/01/12*

Agneaux (169)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	**2,82-2,97 €**	**2,51-2,89 €**
Gras (38-44 kg)	-	**2,91-3,21 €**	**2,54-2,79 €**
Gras (44-50 kg)	-	**2,66-2,92 €**	-
Gras (+50 kg)	-	**2,40-3,04 €**	-
Laitons (38-44 kg)	-	**3,22-3,32 €**	-
Laitons (+44 kg)	-	**3,15-3,20 €**	-
Brebis (81)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
	0,94-1,27 €	**0,86-1,15 €**	**0,31-0,62 €**

Divers

Agneaux maigres	**2,11 à 2,89 €/kg**
Béliers (15)	**86 à 111 €/animal**
Chèvres (3)	**15 à 30 €/animal**

Tendance
Agneaux La faiblesse de l'offre permet de maintenir les cours élevés, dans les agneaux gris, comme dans les quelques lots de laitons.
Brebis L'offre est de bonne qualité. Les besoins paraissent illimités et les cours continuent de progresser.
Béliers-Caprins Bonne vente

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 23/01/12*

Amenés:100	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	**90-130 €**	**2,18-2,59 €**
Brebis	**60-100 €**	**0,99-1,76 €**
Béliers	**70-115 €**	-

Apports de saison. La présentation est de qualité hétérogène en agneaux, le placement reste toutefois rapide à des tarifs sensiblement reconduits. Demande toujours forte en brebis, cours très fermes. **Prochain marché le 06/02/12**

Ovins

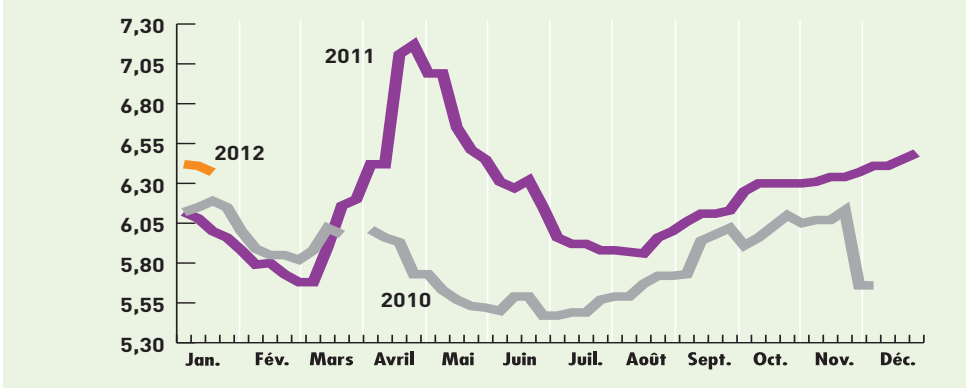
(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations Avignon FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/12*

	Poids	U	R	O
Couvert	13-16 kg	**6,76 €**	**6,49 €**	**5,90 €**
Couvert	16-19 kg	**6,58 €**	**6,35 €**	**5,73 €**
Gras	13-16 kg	**4,83 €**	**4,71 €**	**4,33 €**
Gras	16-19 kg	**4,66 €**	**4,39 €**	**4,11 €**

(prix moyens, kg HT, entrée abattoir) — *Cotations nationales FranceAgriMer du 16/01 au 22/01/12*

Prix moyen pondéré des brebis	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des agneaux
2,33 €	**6,45 €**	**6,37 €**

Agneau moyenne nationale

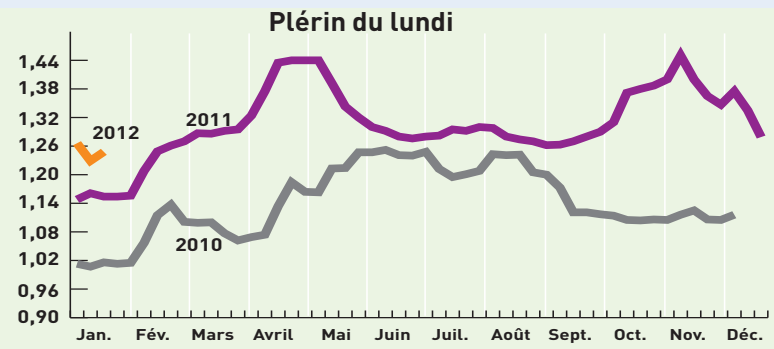


Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (9 705 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23/01/2012*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,248 euros**

Plérin du lundi



Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 06/01/2012 au 12/01/2012*

1,49 €/kg/carcasse euros

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : 10 * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues[1]	Prix moyen en €/kg[2]	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2012	**2**	**37 000**	**0,2**	**0,2**	**0,2**	**2**
02/2012	**1**	**13 800**	**contrat**	-	-	**2**
03/2012	**1**	**38 500**	**contrat**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées.
(3) Départ vers abattoirs régionaux - (4) Exportation - (5) Poules PA

Bourg-en-Bresse *du 18/01/12*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 6,00 à 6,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : 6,80 à 7,00 euros/pièce
Pigeons : 5,50 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 8,90 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 3,80 à 4,00 au kg vif
Lapins : 4,40 à 5,00 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT Hors transport)

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	240 €
2e coupe	260 €	240 €
3e coupe	250 €	240 €

Céréales

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe. Récolte 2011 : Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 5,58 euros/tonne du 16 au 31 janvier pour toutes les céréales.

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	janv.-mars	196	T C
	BPMF	janv.-mars	198	T C
Sud Est	BPMF	janv.-mars	195	N C
Sud Côte d'Or	BPMF 76/220/11%	5 de février	195	V C
Nord Côte d'Or	fourrager	5 de février	193	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud-Est	normes semoulières	janv.-mars	270-275	N C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2011				
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or	63 kg/hl	3 de février	187-188	T C
Aube/Yonne	sans limitations d'orgettes			
	61-62 kg/hl	3 de janv.	186	N C
Haute Saône	63 kg/hl mini	-	-	C

Fruits et légumes

(prix tous stades poids 100 kg) — *Cotations du 24/01/2012*	Lyon	Avignon-Cavaillon	Rungis
Carotte France cat I colis 12 kg	**0,58 €**	**0,61 €**	**0,55 €**
Céleri-rave France	**0,65 €**	-	**0,70 €**
Chou frisé France cat. I	**0,55 €**	-	-
Courge France	**0,42 €**	**0,58 €**	**0,43 €**
Echalote France cat.I	**1,40 €**	-	**1,25 €**
Endive France cat.I colis 5kg	**1,00 €**	**1,45 €**	**0,85 €**
Epinard France cat.I	**2,40 €**	**2,30 €**	**2,20 €**
Kiwi Hayward France cat I 85-95 g (33 fruits)	**1,05 €**	-	**1,20 €**
Mache coquille France barq. 150 g (les 150 g)	**1,05 €**	-	**1,00 €**
Navet rond violet France	**0,90 €**	**1,18 €**	**0,95 €**
Oignon jaune France cat I 40-60 mm	**0,18 €**	-	**0,15 €**
Poireau France cat I colis de 10 kg	**0,70 €**	**0,95 €**	**0,70 €**
Poire Conférence France cat I 60-70 mm	**0,60 €**	-	-
Pomme Chantecler France cat I 135/170 g caisse litée	**0,80 €**	-	-
P de terre Agata France lavée cat.I 50-75mm sac 10 kg	**0,25 €**	-	-
P de terre chair ferme Charlotte France cat I carton 12,5 kg	**0,65 €**	-	**0,55 €**
Pomme Gala France cat I 135-170 g caisse litée	**0,65 €**	**0,90 €**	-
Pomme Golden France cat I 135-170 g caisse litée	**0,70 €**	-	**0,70 €**

Matériel

Tracteur

01 - Vds regain 40 BR 120x120
✆ **06 15 73 20 88**

21 - VENDS Landini 7880, 80 cv., année 94, 4 RM, 5 800 h., bâti chargeur, BE ¨+ matériels (réf. 0305)
✆ **06 81 91 54 79**

21 - Vds tracteur JD 7430, année 2008 autopower autotrac ready, révisé en concession, 1 560 h, TBE, 69 000 euros
✆ **06 76 43 55 63**
ou 06 82 42 08 75

25 - ACHETE tracteur 60 à 85 cv MF Fendt cabine 2 ou 4 RM.
✆ **03 81 86 65 42**

26 - vds ih 1056 XL 9000 h avec ou sans chargeur MX100 pneu 30% usure + grappin et rotator
✆ **06 10 42 17 19**

38 - Vds tracteur Zetor 8011 : 2500 euros, cochon nain reproducteurs : 300 euros 1 mâle - 2 femelles.
✆ **06 20 83 48 81**
04 76 32 90 66

39 - Vds Deutz M 610, an. 09 clim. PDF rel. av. cab. pont sup. 1 020 h, 53 000 euros
✆ **03 84 42 70 27**

42 - Vds tract. MF 4245 an. 01, 85 CV, roue étroite, 1 600 heures, rel. aut., adapt. charg. invers. hyd. BT 12/12 Power Shutle toit ouvr. tbé 24 000 euros
✆ **06 88 38 03 06**

54 - Vends trac MXM190 jumelage trac Case 240 MX, semoir Amazone, herse rotative adp 4 m rotec, chisel Kver lclc 3,80 m + rouleau Agrisem S, disco Mulch 3 m.
✆ **06 08 84 44 20**

58 - VENDS tracteur Renault 11054, TBE, de 2000, 6 800 h., clim., pn. neuf, - broyeur Kuhn 4951. (réf. 050B)
✆ **06 26 15 49 08**

69 - Vends Renaut Ares 540 RZ cabine suspendue quadrishift relevage AV.
✆ **06 26 38 53 79**

69 - Cherche formateur H/F pour concevoir et animer formations en comptabilité gestion CDI 26,25H hebdo. Véhicule éxigé. Envoi CV+LM : AFOCG69, 2 rue de Rochefort 69850 St Martin en Haut

70 - Vends Tracteur Claas Celtis 426 RC + Quick 45 et RLT Cerès 335 TBE.
✆ **06 84 20 23 21**

71 - Vends tracteur Ford 5600, 2 RM, cabine, année 1976, 5.000 euros à débattre.
✆ **03 85 92 67 54**

Travail sol

26 - Vends charrue Naud 309 trisoc sécurité boulon bon état
✆ **04 75 60 30 24 hr**

26 - vends herse rotative kuhn HRB 303 etat neuf Crover croop 24 disques Gard
✆ **06 30 53 93 45**

38 - Vds planteuse Super Prefer type UT 4 rangs 8 pinces fertiliseur engrais à soc.
✆ **06 83 89 56 50**

38 - Vds charrue RAB Star 120.
✆ **06 37 32 30 07**

69 - Vds godet hydraulique l. 2 m. Desvoys peu servi TB état verrins gros diamètre.
✆ **06 77 87 44 34**

89 - VENDS vibroculteur Rau-Combi 4 m., - rotoherse et herse plate, 700 euros (réf. 0509)
✆ **06 08 84 60 67**

Récolte

01 - Achète enrubanneuse portée
✆ **04 50 68 00 16 hr**

01 - Vds enrubannage balles rondes Moha + trèfle Alexandrie bonne qualité
✆ **03 85 51 90 94**

21 - VENDS faneuse Kuhn 8 501, - broyeur de haies Mac Connel, matériel en bon état (réf. 5111)
✆ **03 80 84 11 55**

21 - ACHETE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominateur, 56, 66, 76, 80, 85, 86, - John-Deere, 952, 965, 970, 975, 1065, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 8030, 8040, 8050, - MF 440, 507 et autres, - presses moy. densité, - RB 120 x 120 (réf. 050E)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds ramasseuse noix Rousset 1400, 13,80 H, BE.
✆ **06 07 86 66 42 04 76 38 23 98**

38 - Vds ram. Rousset 1400 entr suivi TTB état, prix à débattre.
✆ **06 78 64 75 47**

38 - Recherche presse à balle ronde faire offre au :
✆ **04 74 20 37 34**
ou 06 09 81 76 57

38 - Vds faucheuse Kuhn 4 assiettes très bon état.
✆ **04 74 59 25 34 HR**

42 - Recherche presse balles rondes, 120x120 ou volume variable pu large et filet tract. 60 90 CV
✆ **06 23 19 33 18**

42 - Recherche MB Claas série 78, 88, 98, 108 et Méga 204
✆ **06 23 19 33 18**

67 - Cherche moissonneuse batteuse céréales Braud 750 - 850 hydrostatique en état. Vends 108 corn-sheller maïs pour pièces. Ecrire au journal L'est agricole et viticole - 15 rue du Parc, 67205 Oberhausbergen sous la référence 51989

71 - Vds presse haute densité NH D 800, révisée par concessionnaire, bon état.
✆ **06 63 53 42 10**

Traitement

21 - VENDS pulvé Blanchard, an. 2008, 800 l., 12 m., cuve rinçage + mains, TBE. (réf. 0306)
✆ **06 81 91 54 79**

67 - Vends pulvé Berthoud porté 1200 L 21 m DPAE - charrue 4 socs réversible Rab. avec rasettes maïs.
✆ **06 08 31 94 29**

Arbo-viti

38 - Vd sulfateuse pour vigne tirée par un cheval à restaurer 1500 euros valeur cuivre.
✆ **04 76 72 88 34**

69 - Vend matériels fruitiers : calibreuse Paillet 2 lignes, arroseurs, caisses cueillette plastique, divers
✆ **06 79 96 90 54**

Distribution

21 - VENDS distributeur engrais Amazone 1500, 15 m., double plateaux avec ou sans lève sacs, TBE. (réf. 0414)
✆ **06 82 04 21 46**

21 - VENDS dessileuse pailleuse Jeulin, type «Alizé» trainée, bon état, commande électrique, 7 500 € (réf. 050C)
✆ **06 78 75 83 87**

38 - Vds pailleuse Lucas balle ronde et rectangulaire, bon état, 2000 euros.
✆ **06 80 22 12 91**

Épandage

89 - VENDS distributeur engrais Kuhn, 1993, type CZSB, 1 500 litres, bon état, 1 200 euros à débattre. (réf. 0510)
✆ **03 86 33 30 76 HR**

Irrigation

26 - a vendre 65 tuyaux alu crochet 14 jets 1 pompe electrique 380 V 1000 euros
✆ **06 86 49 82 29**

26 - vds goutte à goutte maïs en 35000 M peu servie faire offre
✆ **06 86 87 01 93**

Forestier

89 - VENDS rateaux Bull, - pelle godets dents Becker, - lames Rome, - treuil 3 P Poclain 4.5 T, - tour, - grosse radiale. (0507)
✆ **03 86 41 68 73**
ou 06 09 01 09 30

Cave

69 - Vds plaques thermoformées pour stockage bouteilles
✆ **06 31 41 50 35**

Manutention

07 - Vds chargeur alo 2200 ben hydro godet 1,5m fourche f 1m adaptation JD 4cyl. Px 2000
✆ **06 78 05 31 34**

42 - Vds télescopique New Holland LM415 5400 h, godet, multi benne + fourches, palettes 24 000 euros, tbé
✆ **06 72 00 03 07**

Agri. divers

01 - ACHETE presses moyenne densité , round baller,- semoirs Nodet PN2, - cover crop, - charrues 3 - 4 corps, - mois. bat., tracteurs 4 RM (réf. 490A)
✆ **06 81 94 70 44**

01 - Vds char 4m avec échelettes - établi bois complet
✆ **06 80 70 10 54**

01 - Achète presse à foin MD & RB, semoir à maïs pn., ensileuse automot.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds épandeur à fumier 6T Jobez, vérin 1m80 de long diam 650 mm simple effet
✆ **04 74 24 20 21 hr**

01 - Vds épandeur à fumier 6T Jobez, vérin 1m80 de long diam 650 mm simple effet
✆ **04 74 24 20 21 hr**

21 - A saisir 15 traverses de chemin de fer, environ 2 m. chacune, prix à débattre. (5000)
✆ **06 22 89 76 50**

21 - VENDS vêleuse wink, - faneuse Stoll, - 2 barrières 5 ML, - tonne eau 3 000 l., - girobroyeur Desvoyes (réf. 0401)
✆ **06 33 87 00 91**

21 - VENDS bétaillère 1 place, - plateau 6 m., - 1 essieu, - groupeur petites bottes, - roues étroites 8.3-44 (réf. 0502)
✆ **06 70 09 19 09**

21 - Recherche à débarrasser ou à petit prix, pour tracteur ancien (Ferguson TEA 20 - Petit gris) Tirant troisième point (petite rotule), cardan (ø 28,5mm), masses de roues avant. Étudie toutes propositions. (0500)
✆ **06 77 22 50 28**

21 - VENDS MB New Holland 8050, cabine, clim., broyeur, - presse John-Deere 590, - pulvé Berthoud 21 m., porté, 1 200 l., - semoir engrais Sulky 1 500 DPX, - vibro Sicam 5.50 m., - dessileuse pailleuse Audureau 3050 semi-portée, commande monolevier, le tout bon état. (réf. 050F)
✆ **06 36 66 97 60**

26 - Vds planteuse 1 rang pour légumes et pommes de terres TBE, 1 transpalette trois points Desvoys 2T état neuf
✆ **04 75 68 64 05 HR**

26 - Herse rotative Packer Perugini 2000 euros - semoir 21 rangs 1000 euros - 2000 caisses plastique 50x30x17 3000 euros - Buteuse 1500 euros
✆ **06 80 91 94 28**

26 - Vds Tr. J Deere 7430 - 900H - Presse Welger - Herse 5m20 - Tonne Pichon - Faucheuse FR Paille fourrage
✆ **06 68 46 23 06**

38 - Achète remorque basculante 7-10 tonnes, 1 essieu, ridelles ou monocoque, étanche céréales bon état.
✆ **06 37 88 21 43**

38 - Semoir à engrais Sulky DR850, 1200 l, 10 à 15 m, ouverture hydraulique : 1200 euros.
✆ **06 72 77 74 80**

38 - Vds pétrin mélangeur 50/60 litres, chaudière boudin 125/150 litres, circulaire à bûches, remorquevoiture 2mx1,2m.
✆ **04 76 96 71 06**

38 - Vds gros treuil 3 points, parfait état avec câble : 6000 euros, visite dans le 38.
✆ **06 86 51 21 64**

38 - Vends MB Braud 2580 : 1800 euros, scie à ruban fonte 80 : 800 euros, remorque bois 500 chaudière 100 poêle meule bureau.
✆ **04 74 92 70 21**

38 - Vds 2 nourrisseurs veaux cuve fuel 1000 l charrue quadrisoc salle de traite 2x4.
✆ **06 70 24 56 64**

38 - Vds tuiles plates écaille 0,30 euros l'un + char dans l'état 4 roues pneumatique 2mx4,50 m : 450 euros.
✆ **04 74 97 23 88**

38 - Semoir à engrais Amazone 1500 l - 15 à 24 m TBE ttes options : 1800 euros - semoir à blé Sulky 2,30 m - C15 pour pièce - déchaumeuse.
✆ **06 60 77 58 11**

42 - Vds planteuse salades 4 rangs Regerro R908 TP, an. 03, servie 4 saisons, tbé, prix 6 500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tank à lait Japy 1710 l tb état, an. 96
✆ **06 79 77 49 23**



42 - Vds citerne souple 180 m3 + pompe immergée silo résine 7 t, moulin Toy. 5 CV, tanck Japy 1 600 l, demi cercle ch lait
✆ **04 77 30 88 69**

42 - Vds salle de traite bovins, 5 postes, dessileuse portée 1 m3
✆ **04 77 20 84 92**

42 - Vds tank à lait Japy, lavage auto. 1 800 l, charrue Khun 4 corps, sécu. hydro. 2007, distrib. engrais Amazone 1800 l, le tout tb état
✆ **06 64 14 51 23**

55 - Vends mélangeuse RMH VR10, godet désileur Emily, salle de traite 1x6 TPA Wesftalia Euroconfort.
✆ **03 29 80 69 84**

58 - VENDS épandeur Brocharo 200 S, - faucheuse JD 1340, - andaineur Kuhn 420, - presse Galignani 1200 et 1220, - plateaux 5 m., - lève sac Audureau, - aplatisseur Rexi, - tracteur JD 3040 (réf. 0406)
✆ **06 45 71 94 52**

67 - Vends tank à lait Packo 2200 L refroidissement eau glacée, bon état, lavage automatique.
✆ **03 88 98 12 58 après 20 h**

70 - Vds MB Claas, Andaineur Kuhn, Benne 16T, Chariot 7 et 9m, Cuve 30000L, 6000L, 3000L, Semoir Nodet 3m, Vibrosem, Bétaillère pose à terre Pince Bugnot, Cellule à grain, Batiment 20x10.
✆ **03 84 95 87 12**

71 - Vds remorque autovidante 30 HL + semoir Kuhn 3 points + nettoyeur haute pression.
✆ **06 81 10 56 19**

71 - Vds Same Silver 95 an. 05, 3.900 H, clim., toit vitré, charg. TBE par finan. 2,99 % sur 7 camp.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vds Same Expl. 80 avec charg. par finan. 2,99 % sur 7 camp., dist. engrais Sulky 1.450 L, TBE.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds TA sans reprise, 1 Renault Cérès 85, 13.800 euros HT, 1 Lambo 950, 95 CV, tripleur, 13.980 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - 30-Vds épand. engr. dble dis., bennes 8T, 10T et 12T, charrues nonstop 2-3-4 socs, semoirs 2,5-3 et 4m, vibroculteurs 5,10+6+8,50 m.
✆ **04 66 24 26 11**

84 - Vds tracteur Massey 364 an 91, 2000 H, poste révers. AV AR, enjambeur Jacquet voie variable + soufreuse 300 L 3 points, état neuf.
✆ **06 08 55 90 83**

89 - VENDS cellules Privé 230 - 440 qx Agritec 230, - 440 qx 12 masses, jerican MF 45 kg, - 3 tombereaux. (réf. 0513)
✆ **06 20 16 33 84**
ou 03 86 55 70 72

89 - VENDS bétaillère Peugeot J9, an. 1990, - épandeur Krone 4.5 T., - 6 bacs à eau Galva 800 l., - 3 auges à mouton Galva 2 m., - 1 ratelier à mouton BR couvert Galva. (réf. 0518)
✆ **06 03 67 02 18**

Élevage

26 - Vds machine à traire 14 postes caprins, demontée, pulsation pneumatique 1000 euros
✆ **0475603024 HR**

67 - Vends salle de traite 2 x 4, décroch. auto. bon état + bétaillère pr transport moutons, veaux, etc, le tout prix à déb.
✆ **06 83 45 42 90**
ou 03 88 74 39 43

71 - Cse retraite vds évacuateur à fumier Albert, rampe 8 m orientable, 100 m de chaîne de curage 2 ans, 50 stalles comtoises, vêleuse Vink A800, le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28**

Véhicule

Utilitaire

21 - Vends utilitaire FIAT Doblo 105 Maxi Pack 126 000km. Vitres électriques, fermeture centralisée direction assistée, Climatisation, radio CD, rétro électriques, galerie. Couleur : Blanc Prix 5 000 euros Hors taxes
✆ **06 23 08 80 42**

38 - Vends Suzuki Jimmy année 1998, 150000 kms, bon état.
✆ **04 74 33 03 94 HR**
ou 06 82 23 73 20

38 - Vends Citroën Berlingo TD 1,900 - 7 cv - 29/11/2001 - 142000 kms, distri vidange + vidange boite, bougies de chauffe CT OK batterie 2 ans, porte latérale, galerie 4 pneus neuf à débattre.
✆ **06 80 72 17 63**

71 - Vds Renault G270 bétaillère 19 T, de 1996, caisse 8,70 m + Master 120 bétaillère, 2007, caisse alu.
✆ **06 87 39 25 00**

Tourisme

01 - Vds Grand Modus dynamique DCI 85 eco2 beige cendré, 10 2009, 9 000 km
✆ **04 74 25 38 70**

38 - Vds Twingo 1.2, année 2002, 116250 km, bon état, essence, 3 portes, vitres élec., avec 4 pneus hiver : 2500 E.
✆ **04 76 30 44 00**
ou 06 81 64 05 80

38 - Vds cause décès Xantia 1995, 140000 kms, TBE, prix à débattre.
✆ **04 76 44 80 39**

69 - Vds Mégane 105 DCI Break 6 cv 4 ans 32000 kms 9500 euros
✆ **04 74 60 11 99**

84 - Cherche moto ancienne, avant 1960, toutes marques, même mauvais état : Terrot, Monet, Goyon etc.. (moteur, cadre).
✆ **06 49 80 55 38**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds 300 piquets chataigners L 1,90m prix 1,90 euros
✆ **06 26 95 52 32**
ou 03 85 23 10 70

01 - Vds piquets acacia 1m90 à 1,90 Euros et chataigner 1,60 euros
✆ **06 62 35 74 56**

01 - Vds piquets acacia appointés en 1m80 camion Trafic isotherme an 1995, 260 000 km
✆ **06 72 02 81 84**

07 - Vds 200 petites bottes luzerne 2ème coupe extra et 20 bottes rondes paille
✆ **06 80 88 69 12**

21 - VENDS paille, foin, reguin, livraison sur toute la France, prix intéressant. (réf. 040A)
✆ **06 83 45 97 95**

21 - VENDS 120 qx de triticale, - pois alimentation bétail (réf. 0512)
✆ **06 33 88 83 68**

21 - VENDS enrubannage luzerne, matière sèche, 60 %, 200 € la tonne (réf. 0515)
✆ **03 80 47 87 09**
ou 06 79 52 46 37

26 - vds 35 bottes de paille bio sous hangar DIA 120
✆ **06 17 96 58 51**

Agriculteurs...
Diversifiez vos cultures !
Augmentez vos revenus !
Fraises Paradis
Accompagnement : Economique / Technique / Marketing
Savoir-faire reconnu, un concept innovant
Pour en savoir plus, contactez :
contact@fraisesparadis.com - *Tél. 06 86 16 03 07*

38 - A v. très bon foin de prairie 2011, 40 BR, tank à lait packo 1000 l TBE, mat. + transfert.
✆ **04 76 36 05 16**

38 - Vds pomme de terre Monalisa sans traitement anti germe origine Bièvre, prix suivant quantité.
✆ **06 67 29 03 50**

38 - Vds foin 2e et 3e coupe bottes de 10 à 12 Kg.
✆ **06 82 52 67 57**

38 - Recherche paille en andain pour la récolte 2012.
✆ **06 98 58 08 85**

42 - Vends enrubannage, 1re qualité, campagne 2011, très facile pour chargement, région Panissières (42)
✆ **06 75 65 16 84**
ou 04 77 28 66 62

42 - Vds mais. ensilage en boules et paille
✆ **04 77 30 88 02**

43 - Vds DRECHE de brasserie, Corngluten, balles de maïs ensilage
✆ **06 84 09 59 82**

69 - Vends Pommes de terre Bintje producteur Monts du Lyonnais
✆ **06 73 10 83 06**

69 - Vends Foin 2011 20 balles rondes 120x120 très bonne qualité 40 euros/pièce
✆ **06 81 35 39 38**

84 - 04-Vends paille très appétante.
✆ **06 62 87 48 93**

89 - VENDS foin prairie, extra, balles rondes 120 x 180, 40 T., prix à débattre (réf. 050A)
✆ **03 86 32 57 04 après 20 h**

Fourrage

69 - Vds foin de qualité, belle paille, livraison par CRq.
✆ **04 74 00 30 70 ou rép**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

71 - A vendre foin & paille livrés.
✆ **06 10 11 12 55**
ou 03 85 54 30 97

74 - Vends foin et regain 2011 extra, livraisons en Haute-Savoie et Ain.
✆ **06 23 25 79 98**

Bât. Pro.

89 - VENDS bâtiment 211 m2 sur 3 000 m2, voirie lourde 2 000 m2, conviendrait réparation agricole ou TP. Val de Mercy 89580 (réf. 0506)
✆ **03 86 41 68 73**
ou 06 09 01 09 30

Propriété

26 - vds propriété agro tourisme 4 ha 650000 euros ou 30 ha euros 750000 actuellement camping à la ferme resto licence 3 magas 4 logements
✆ **04 75 76 44 78**

42 - Group. forestier recherche forêts plus de 4 hect. régions sud est centre
✆ **06 61 76 89 74**

84 - Vends oliveraie 90 arbres pleine production, terrain 3 500 m² situé La Roque sur Pernes (84) – Prix : 40 000 euros.
✆ **06 78 83 85 05**

89 - VENDS 21 DPU à 299 €, - 60 DPU à 305 euros pour le département de l'Yonne (réf. 0504)
✆ **03 86 33 86 24**

Divers

21 - VENDS piquets acacia épointés ou non. (réf. 0505)
✆ **06 82 44 28 60**

38 - Vends piquets châtaigniers 1m80 : 1,10 euros HT.
✆ **06 23 82 99 71**
ou 04 74 59 26 54

21 - VENDS chaudière cuisinière avec bouilleur franco-belge, bon état, prix raisonnable. (réf. 05VB2)
✆ **03 80 35 00 84 HR**

38 - Vend fumier bovins.
✆ **06 79 67 75 39**

38 - Vend ventilateur électrique séchage, noix, tabac, céréales.
✆ **04 74 54 01 55**

38 - Vends 2 roues étroites Stabilage Dunlop 9-5-44 montées sur jantes bon état - Foin Noa en balles rondes.
✆ **04 76 31 72 15**
ou 06 78 98 38 55

38 - Vends 30 DPU agricole dans l'Isère 150 euros l'un.
✆ **06 82 22 07 98**

39 - VENDS bon foin et regain, - piquets acacia 1.80 et 2 m., livraison à domicile. (réf. 0511)
✆ **06 80 32 00 90**

42 - Elevage bio vd VL prim'holstein + croisée simmental x ph + cage contention WOPA
✆ **04 77 76 60 95**

67 - Vends calibreuse oeufs Stallkat inter-compacta + soudeuse en L Kallfass type MC 35/40 + imprimante Domino A100.
✆ **06 60 16 92 18**

70 - Vds Groupe électrogène PRAMAC GBL 30 avec remorque, Bon état, peu servi (893h), 8000 EUR TTC (TVA Récupérable).
✆ **03 84 65 42 77 HR**

70 - Vds Tracteur 13354 TX 1997, 6200h avec plaque d'attelage pour lame à neige. Vds Agneaux m.les rouge de l'ouest.
✆ **06 82 58 58 44**

89 - Les Jordan - Illustre famille du pays cathare à Vault de Lugny en Bourgogne. Le 3ème ouvrage édité par H. Pautard. Franco de port : 20 euros (réf. 0501)
✆ **03 86 34 03 65**

Location

Agricole

21 - Futur retraité CHERCHE repreneur chèvre et pondeuse, local de transformation, bâtiment matériel, maison confort, possibilité association avant retraite, plateau Langres (réf. 0411)
✆ **03 80 81 02 09**

Autre

26 - Apiculteur pro propose abeilles pour pollinisation rucherduclos
✆ **06 85 30 26 12**

Offre

Emploi

Concession FENDT (21)
Recherche **MECANICIEN (H/F)**
Envoi lettre motivation + CV à
sarl **VALAGRI**
ZI - 21470 Brazey en Plaine

07 - Recherche agent d'élevage pr exploit. caprins-ovins transfo sud 07 CDD ou CDI, tps plein, logement possible
✆ **04 75 88 35 46**

38 - Exploit. avicole rech. salarié pour suivi élevage et livraison 35 h, permis B, déb. accepté.
✆ **06 81 91 95 40**

38 - Service de remplacement recherche salarié pour CDD 16 semaines maraîchage arbres fruitiers région Nord Isère.
✆ **04 74 80 11 93**
ou 06 86 62 08 96

69 - Exp. Arbo Maraich. ouest Lyon, vte détail, ch. H/F motivé, entr. cult. vte, déb. acc., permis B.
✆ **06 62 40 95 19**

71 - Cherche ouvrier agricole polyculture vaches laitières.
✆ **03 85 74 40 01**

84 - Verger arbo pomme/cerise recherche chef d'équipe, expérience obligatoire en arbo. Siret 434 375 853 00018.
✆ **06 20 78 55 10**

Service

89 - Puits et forages, curage, recherche d'eau, pompage. Serge Poinsot (réf. 49VB1)
✆ **03 86 55 98 85**
ou 06 86 01 50 99

Mariage

Rencontre

69 - Agri 27 ans désire rencontrer JF 22/27 ans pour relations sérieuses aimant le milieu agricole. Ecrire au journal :
Réf : 274

Animaux

Divers

38 - Cherche pension au pré pour 10 vaches suitées, département Isère période fin avril début octobre.
✆ **06 18 09 22 19**

70 - Entreprise spécialisée dans la production de veaux de boucherie RECHERCHE éleveurs ou bâtiment d'élevage. (réf. 0402)
✆ **www veauplaisir com**

89 - VENDS matériel hypodermigue télinject complet avec tous accessoires, 150 euros ferme. (réf. 05VB1)
✆ **03 86 45 41 66 HR**

Les offres d'emploi de l'APECITA

AM000822 - MEURTHE ET MOSELLE
CHAUFFEUR LIVREUR SPL H/F
Société régionale, spécialisée dans la préparation et la commercialisation d'aliments du bétail. Dans le cadre du développement de son activité. Vous prenez en charge les livraisons chez nos clients agriculteurs, essentiellement sur l'Alsace Lorraine. Vous prenez connaissance des tournées et des particularités de chaque client que vous informez de votre passage. Vous participez avec l'équipe au chargement que vous contrôlez en veillant au respect de la sécurité et de la réglementation. Titulaire du Permis EC et idéalement des formations obligatoires du métier (FIMO/FCOS ou équivalent), vous avez une première expérience, si possible dans le domaine agricole, et mettez en avant de bonnes qualités relationnelles et le sens des responsabilités. CDI.

AM000823 - SAÔNE ET LOIRE
3 AIDES À LA TÉLÉDÉCLARATION DOSSIERS PAC H/F
Administration. Aide à la télédéclaration des aides d'exploitants agricole, accueil, classement et saisie. BAC +2 exigé. Maîtrise de l'outil informatique, rigueur, organisation, discrétion, travail en équipe et capacité d'adaptation. SMIC horaire. 35 heures hebdomadaire : 8h30 à 12h - 13h30 à 17h. CDD 2 mois. Entrée le 01/04/2012.

AM000933 - JURA
SALARIE POLYVALENT DE REMPLACEMENT AGRICOLE ET MULTISECTORIEL H/F
Groupement d'employeur. Interventions auprès d'exploitations agricoles : Travaux de saison, traites, soins, entretiens, remplacement des agriculteurs... Possibilité d'emploi sur d'autres secteurs que l'agriculture selon projet et compétences. Formation agricole. Aimant l'élevage. Intéressé par la polyvalence, curieux et dynamique. Prêt à se former. CDI tps plein. Entrée 15/01/12. Secteur Jura sud.

AM000849 - VOSGES
ENSEIGNANT EN PRODUCTION HORTICOLE - BOTANIQUE - BIOLOGIE VEGETALE H/F
Ecole d'horticulture et de paysage. Sera chargé d'enseigner la production horticole, la botanique et la biologie végétale auprès des classes de CAP à BAC PRO et auprès des formations adultes. BAC+3 minimum. Sens pédagogique. Expérience appréciée. Entrée dès accord. CDD jusqu'à la fin de l'année scolaire avec possibilité de reconduction. Rémunération selon expérience professionnelle.

AM000857 - BAS RHIN
JARDINIER H/F
Sté services à la personne (10/12 pers., CA 200 000 €) Interventions ponctuelles ou régulières auprès d'une clientèle particulière ou de résidence pour entretien ou aménagement de jardins. (engazonnement, tonte, taille, élagage, ...) BEP/CAP/BAC. Jardinier expérimenté et autonome pour ts travaux jardinage. Bonne présentation. Dialecte apprécié. Entrée urgente. CDD 12 mois avec poss. CDI ds structure. Poste évolutif.

AM000870 - BOURGOGNE
CHEF DE CULTURE H/F
Domaine en Bourgogne à proximité de Beaune. Sous l'autorité du Directeur, vous serez chargé de mettre en oeuvre les décisions prises, notamment techniques, et d'encadrer une équipe de vigneron(ne)s. H/F de terrain, charismatique, vous travaillez avec rigueur. De formation technique, idéalement BTS Viti Oeno, vous justifiez d'une expérience professionnelle viticole de 3/5 ans. CDI. Entrée dès accord.

AM000877 - DOUBS
CONSEILLER D'ENTREPRISE H/F
OPA. Réaliser des prestations d'accompagnement de projet pour les exploitations en phase de changement. Ing Agro/Agri. Compétences en conseil d'entreprise. Connaissance des systèmes d'exploitation en élevage laitier et des outils infos. Rigueur, sens de l'organisation, capacité d'initiative, de travail en équipe et en partenariat. Permis B+Véhicule. CDD 8 mois mini. Entrée dès accord. Rpt congé mat.

AM000888 - BAS-RHIN
TECHNICIEN MESURES INDUSTRIELLES ET REGULATION H/F
Entreprise de fabrication de produits amylacés. Assurer maintenance et travaux neufs dans le domaine de la régulation et des automatismes. Gérer moyens techniques du secteur et superviser prestation d'entreprises extérieures. Programmer calculateurs de process. Proposer opérations de maintenance. BAC+3/4 régulation. Débutant accepté. Anglais (très bon niveau), Allemand exigés. CDD 6 mois.

AM000893 - DOUBS
CHARGE PROJET ANIMATION REGIONALE ZONES HUMIDES H/F
Pour structure qui assure la conservation et la valorisation d'espaces naturels. Structuration et dévt du projet d'animation régionale en faveur des zones humides sur aspects techniques, adm et financier en lien avec Directeur et Chargés missions. Concertation ac acteurs régionaux. Organisation et animation Comités régionaux... Bac+5. Conn. approfondies zones humides. Exp. concrète gestion de projets. CDD 1 an. Entrée : 01/04/12.

AM000916 - MEURTHE ET MOSELLE
INGENIEUR R&D BIOCHIMIE VEGETALE H/F
Société de biotechnologie produisant des actifs végétaux pour les industries pharmaceutique et cosmétique. Expérimentations plantes médicinales et cosmétiques. Dosage phytochimique sur des extraits. Rapports d'expérimentations. Ingénieur agronome ou master 2. Organisé, rigoureux, communiquant, esprit de synthèse. Phytochimie, anglais. Rémunération: 25 à 28 K€ selon expérience.

AM000923 - LORRAINE
FORMATEUR EN PRODUCTIONS ANIMALES H/F
Acteur majeur des formations techniques et économiques des agriculteurs et salariés agricoles. Dispenser des cours en élevage niveaux II à IV. Participer aux travaux de l'exploitation. Assurer le suivi des stagiaires. BAC+3. Expérience dans la conduite d'élevage bovin. Connais. en zootechnie. Autonome, rigoureux, excellent sens relationnel. CDI temps plein. Rémunération selon Convention Collective.

AM001035 - LORRAINE
MECANICIEN H/F
Ent. de matériels agricoles. Montage et dépannage d'engins agricoles dans le domaine électronique et programmation. BTS. Entrée dès accord. CDI.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

Bovin

01 - Vds taureaux Charolais 3 ans 2 ans et 5 de 15 mois bonne origine, sanitaire OK
✆ **06 15 69 02 80**

01 - Vds cse cess vaches Charolaises suitées + taureaux repro 18 mois au choix issus IA HBC - Pauget Daniel 01 St Trivier de Courtes
✆ **06 28 32 17 48**

CHAROLAIS SUD MORVAN
La génétique du Sud Nivernais
L'image et la Fierté d'un Terroir
58 - LUZY
EXPOSITION - VENTE AMIABLE
VENDREDI 3 FÉVRIER 2012 de 9h30 à 16h30
Site communal de Montarmin - Route de Toulon
Taureaux Charolais 2 ans & Veaux reproducteurs
Renseignements: 03 86 30 10 91 ou 06 07 51 04 99

01 - Vds vaches Montb vêlage 06/04/2012 conviendrait pour élever veaux boucherie cause leuco + boeuf croisé charolais 24 mois
✆ **06 25 28 45 80**

01 - Vds vaches Montb vêlage 06/04/2012 conviendrait pour élever veaux boucherie cse leuco + boeuf croisé charolais 24 mois
✆ **06 25 28 45 80**

01 - Vds vaches Montb vêlage 06 avril 2012 conviendrait pour élever veaux de boucherie cause leuco + boeuf croisé charolais 24 mois
✆ **06 25 28 45 80**

03 - Elevage Lena VEND jeunes taureaux limousins 15 - 16 mois HBL, pères qualifiés, station Lanaud (réf. 03VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

18 - Vends taureau HBC RJ reconnu, vêlage facile, 4 ans, fils de Nécessaire, TGS, 3.000 euros à débattre.
✆ **02 48 76 23 41**

18 - Vds choix de TB reproducteurs CHAROLAIS, HBC, de 10 à 12 mois et 4 vaches pleines, HBC, à terme janvier-février, avec toutes garanties sanitaires, prix très raisonnables et une ânesse Grand noir du Berry de 30 mois, avec certificat d'origine. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49**
ou 06 81 38 47 12

21 - Elevage Levoyet Herd Book Limousin VEND reproducteurs 17 mois, - vaches garanties pleines. (réf. 0206)
✆ **03 80 23 68 04**

21 - Elevage charolais (HBC) BAUDOT à Pont et Massène (Côte d'Or) propose à la vente large choix de reproducteurs (taureaux de 18 mois, et 30 veaux de l'année) et ce, en apportant toutes les garanties sanitaires et de reproduction. Elevage ayant sélectionné depuis longtemps le vêlage facile. Accueil permanent ou sur RDV et livraison toutes distances. (réf. 030A)
✆ **03 80 97 23 28**
ou 06 07 75 59 74

Élevage Dessert (03)
vend gros taureaux charolais
issu IA, prêts à la monte
06 88 96 23 63

VENTE AUX ENCHÈRES

50 reproducteurs charolais vêlages faciles sélectionnés par le HBC
Ferme du Marault, Magny-Cours (58)

JEUDI 16 Février 2012

Présentation dès 9h, vente aux enchères électroniques à 14h00

Possibilité d'achat à distance

Plus d'infos au 03 86 21 08 60 ou www.charolais-marault.com

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 1 an, origine IA avec garanties sanitaires (réf. 0308)
✆ **03 80 62 15 52**
ou 06 21 88 22 77

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais 1 et 2 ans, G.S. Gérard Virely 21460 Epoissotte. (réf. 0413)
✆ **03 80 96 44 68**
ou 06 73 10 01 13

21 - Elevage charolais HBC VEND 1 taureau 6 ans, - 1 de 2 ans et reproducteurs 1 an. Tursin B. 21210 Villargoix (réf. 0412)
✆ **06 73 95 62 82**
ou 03 80 64 25 25

21 - VENDS taureaux charolais HBC 2 ans et 15 mois. GS. Lechenault Yves 21230 Foissy (réf. 0508)
✆ **06 68 67 74 41**

21 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, - vaches et génisses 2 ans, cause surnombre, HBC, IND IBR, ancien Elevage Musset G. - 21230 Allerey (réf. 0516)
✆ **06 70 34 71 84**
ou 06 31 23 56 01

21 - El. charolais HBC EARL Gabory - Jeux les Bard PROPOSE choix important 30 taureaux de 12 à 14 mois dont des fils de Noaille, vêlage facile, TGS, IBR A. (réf. 05VB3)
✆ **06 87 43 40 33**
ou 03 80 96 79 42

21 - Elevage charolais inscrit VEND très bons taureaux 2 ans et 14 mois, TGS. GAEC Lechenault Frères. (réf. 0519)
✆ **06 24 24 69 93**

26 - vds genisses Holstein terme avril mai origine Jayz Bogart Colby
✆ **0475030502**

38 - Vends taureau Limousin 5 ans cause consanguinité calme.
✆ **06 85 30 49 42**

39 - Vds pour la reproduction taureau holstein 13 mois orig. Tasman/Drake/Jesther
✆ **06 87 85 77 27**

42 - El. charolais HBC vd taureaux 12/14 mois, génisses 2 ans. Denis JF (42) Vougy
✆ **06 82 46 99 41**
ou 04 77 65 30 40

42 - Vente en permanence génisses gestantes prim'holstein
✆ **06 08 65 52 51**
ou fax 04 77 27 82 58

42 - Vds génisses Charolaises 28 mois issues IA HBC prêtes vêlages 04/2012 TGS Scea Fontimpe
✆ **06 80 95 09 33**

42 - Vds taureaux 14 mois HBC IBR TBO Capelli Patrick St-Germain-Les-pinasse
✆ **06 79 60 00 45**

42 - Vds taureaux prêts à saillir, Montbéliards et Prim'holstein, issus mère à taureaux, poss. livraison
✆ **06 89 30 04 69**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs 1 an HBC et 4 jumelles de 15 jours, TGS. GAEC Pigoury (réf. 0209)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - VENDS taureau 4 ans HBC, - très bons veaux HBC 15 mois, mères bien indexées, vêlage facile. EARL Cloix (réf. 0301)
✆ **06 67 83 84 65**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC ou non, bonne origine, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 0503)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - VENDS 1 vache montbéliarde prête à vêler. 58300 Neuville les Decize. (réf. 0517)
✆ **03 86 50 64 35**

58 - VENDS bons veaux reproducteurs charolais HBC. Elevage Bourry Frères. (réf. 0409)
✆ **03 86 58 66 94**
ou 06 20 78 23 44

58 - VENDS reproducteurs limousins 1 - 2 et 5 ans, type viande, très doux, hivernés à l'attache. (réf. 0518)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 1 et 2 ans, HBC, IND IBR. (réf. 0514)
✆ **06 70 34 71 84**
ou 06 31 23 56 01

69 - Achète bons broutards charolais mâles et femelles non OGM. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

70 - Vds Vaches laitières Race Mbt cause arrêt de la production. Vds Déchaumeur disque indép. Rabewerk.
✆ **06 86 00 36 54**

71 - Vends taureaux adultes et 2 ans, veaux repro. charol., TGS, liv. pos. Gaec Berland, Viry.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M. C. V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ **03 85 54 58 97**
ou 06 89 90 35 44

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, viande et gabarit. GAEC Goulliard (réf. 030D)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends taureaux 2 ans, HBC ou non, IBR A, origine vêlage facile. M. Goireau, Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 40 83**

71 - Vds, cse cess. race charol., 20 géni. 2 ans, 1 tau. 5 ans, 2 tau. 2 ans, 5 géni. 1 an, HBC, gar. sanitaires. Dufraigne Bernard, 71320 Montmort.
✆ **03 85 79 42 58**
ou 06 89 86 42 91

71 - Vends veau reproducteur limousin d'origine inscrit 13 mois, indemne IBR. Gaec Saunier.
✆ **06 11 56 51 42**

71 - Vds 2 tx 21 mois, vx repro. HBC ou non, IBR A. Morin, Oudry.
✆ **03 85 70 25 83**
ou 06 70 41 78 67
ou 06 80 54 90 32

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 18 mois à 2 ans + 2 taureaux 30 mois, 1 lot de génisses 18 mois à 2 ans, le tout excellente origine, TGS. Dufraigne Jean, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

89 - VENDS reproducteurs charolais HBC 18 mois, grandes origines, TGS. EARL Baudot - Fulvy (réf. 0415)
✆ **03 86 75 15 33**
ou 06 19 96 60 17

Caprin

12 - Cse santé vds troupeau caprin CL Genes+ 2/3 Saanen 1/3 Alpin + qq croisées environ 40% issues IA - 160 chèvres écornées + 15 cornées MB de 02 à 04, 70 chevrettes cornées MB de fin 01 à 05 écho début 12, possibilité de faire des lots si tout est vendu
✆ **06 80 28 35 06**

26 - vds boucs IA nés début janv. Saanen écornés, + chevrettes ou boucs de 8 jours à retenir élevage CL 1050 kg protocole CAEV niv 2
✆ **04 75 60 30 24 HR**

26 - vends 37 chèvres Saanen mises bas début 03 2012 cause retraite
✆ **06 32 30 67 85**

58 - VENDS stérilisateur à colostrum 20 l., jamais servi, 550 euros (réf. 0407)
✆ **03 86 38 19 12**

58 - VENDS boucs nés octobre 2011. Elevage CL, 1 040 l. (réf. 040B)
✆ **06 88 22 18 90**

74 - Vends troupeau de chèvres en lait, chevrettes, réformes et cabris.
✆ **06 08 06 98 65**

Ovin

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux.. paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Porcin

26 - vds porc plein air pret à tuer ou a finir d'engraisser + porcelets
✆ **06 77 49 74 13**

Équin

25 - VDS étalons Comtois de 3 - 4 - 5 ans approuvés ou échange contre taureau Limousin. Jeangirard,
✆ **06 12 35 10 61**

Chien

07 - Vds chiots petit Berger des Pyrénées non lof sevrés vacc tatoués, mère n° 2GLS211
✆ **04 75 40 82 63**

26 - vds labrador coul sable né le 080112 à retenir chien de compagnie ref mère 250269602351864
✆ **06 86 87 019 3**

38 - Vds chiots Border Collie, non LOF, sevrés, N° Tat mère : 2GYJ967, 2 M et 1 F.
✆ **04 76 32 31 09**
ou 06 32 47 91 45

38 - Vds 2 chiots Border collie nés le 02/12/11 femelles N° Tatouage 2DGB703, parents excellents sur troupeau.
✆ **06 69 69 32 76**
ou 04 76 95 98 70

63 - A réserver 6 chiots type Beauceron NON LOF, nés 29.12.11. N° mère 250 269 800 958 560.
✆ **04 73 71 52 44**
ou 06 21 31 40 65

69 - Vends 2 chiots Border Coli nés le 30/11/11 N° Mère 2502687 10063012
✆ **04 74 70 15 34**

71 - Vds 6 chiots Petits Bergers des Pyrénées, parents visibles, pucés, vac. m. 250269799036125.
✆ **06 75 67 00 71**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

ETABLISSEMENT BOUILLOUX-PETIT

SA au capital de 533.750 €uros
Siège : Dijon (21000), 5 Rue de Mayence
383 230 059 RCS Dijon

1) Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Août 2010 il a été pris acte de la démission de Monsieur Sébastien Henry et de Monsieur Pierre Bouissou de leurs fonctions d'administrateurs, avec effet au 25 Juin 2010.
2) Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Août 2011 : La Société F.C.R.C. SARL dont le siège est à Belfort (90000) Espace Vauban Boulevard Richelieu, représentée par Monsieur Jean-François Orosco a été nommée Commissaire aux Comptes titulaire, avec effet à compter du 1er Janvier 2012, en remplacement de Monsieur Michel André, démissionnaire
- Monsieur Emmanuel Collon domicilié à Belfort (90000) Espace Vauban Boulevard Richelieu, a été nommé Commissaire aux Comptes Suppléant, avec effet à compter du 1er Janvier 2012, en remplacement de Monsieur Jean-Claude André, démissionnaire.
Le Président-Directeur Général

AL21058501

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BANGALORE
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège social : 55, rue Condorcet, 21 000 Dijon
Objet : Toutes restaurations
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Gérance : Monsieur Shimul Sarker demeurant chez Monsieur Krishna Bagghi, 1 Villa Louis Nicolas Lemoine, 93 120 La Courneuve
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL21058427

Suivant acte sous seing privé à Dijon en date du 21 janvier 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : LUCILOR
Siège social : 9 C rue Charles de Vergennes 21000 Dijon
Objet Social :La constitution et la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier, l'acquisition de tout bien immobilier bâti ou non bâti, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits immeubles et de tous immeubles dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 1.000 Euros
Gérance :
- Mademoiselle Laurianne Debize, demeurant 12 allée du Champoulin 69290 Saint Genis Les Ollières, pour une durée illimitée,
- Monsieur Lucien Pech, demeurant Giesshübelstrasse 10 - Zurich - 8045 Suisse, pour une durée illimitée,
Immatriculation : Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon
Pour avis.

AL21058496

Suivant acte sous seing privé en date du 24 janvier 2012, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : ELTROVA
Siège social : 3 rue des Mardors 21560 Couternon
Capital : 1 000 euros
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
Objet : le développement de l'innovation et de la recherche, leur valorisation et le transfert de technologies.
Président : Monsieur Michel Prost demeurant 15 route de Quétigny 21560 Couternon.
Cession d'actions : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon.
Pour extrait
Le président

AL21058499

Par acte SSP du 20/01/2012, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Optilogis
Objet social : installation d'équipements sanitaires.
Siège social : 2 rue de la chapelle, 21250 Lechâtelet
Capital : 10 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Frédéric Leleux, demeurant au 2 rue de la Chapelle, 21250 Lechâtelet.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21058500

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Dijon en date du 17 octobre 2011, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ALICE MERE ET FILLES
Siège social : 43 rue Berbisey, Dijon (Côte d'Or)
Objet : l'acquisition de tous droits immobiliers ainsi que tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire ou l'annexe,
- tous travaux de construction sur les immeubles attachés aux dits droits,
- leurs administration et leur exploitation, directe ou indirecte par bail location ou autrement, leur mise en valeur et leur gestion,
- et plus généralement, toutes opérations quelconques de caractère financier, mobilier ou immobilier se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.
Durée :99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 20 000 euros
- Montant des apports en numéraire : 20 000 euros
Gérance :
- Madame Alice Akkus, demeurant 3 rue Berbisey, Dijon (Côte d'Or)
Agrément des cessions :
Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuits, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.
Immatriculation :au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis,
L'associé fondateur mandaté à cet effet ou le gérant

AL21058509

Aux termes d'un acte SSP en date à Quétigny du 20/01/2012, il a été constitué la société ci-après :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : 2AG CONSEIL
Siège social : 100 rue des Charrières 21800 Quétigny
Objet social : toutes consultations, conférence et cours dans le domaine de la voyance
Durée : 99 ans
Capital social : 1 000 €
Gérance : Alain Génelot, 100 rue des Charrières 21800 Quétigny
Immatriculation RCS Dijon

AL21058510

DISSOLUTION LIQUIDATION

COPIAFAX GBE

Société à responsabilité limitée
au capital de 40.000 euros
Siège social : 14 G, rue Pierre de Coubertin,
Parc de Mirande
21 000 Dijon
498 125 889 RCS Dijon

Par décision du 31 décembre 2011, l'associée unique personne morale de l'EURL COPIAFAX GBE a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de l'EURL COPIAFAX GBE. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de l'EURL COPIAFAX GBE au profit de la Société COPIAFAX, associée unique personne morale de COPIAFAX GBE, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues 14 G, rue Pierre de Coubertin 21 000 Dijon. Mention au RCS de Dijon.

AL21058476

H.R. IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 26, rue des Eglantiers
Cidex 60
21 550 Ladoix Serrigny
498 042 449 RCS Dijon

Par décision du 31 décembre 2011, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2011 et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur Monsieur Helder Ribeiro Reis demeurant 26, rue des Eglantiers, Cidex 60, 21 550 Ladoix Serrigny,avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 26, rue des Eglantiers, Cidex 60, 21 550 Ladoix Serrigny, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL21058490

G.S.LEBOEUF

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 euros
Siège social : 4 bis, rue de la Noue, Pavillon 12
21 110 Aiserey
500 355 839 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2011, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2011 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme co-Liquidateurs Mademoiselle Stéphanie Defougère et Monsieur Geoffroy Leboeuf demeurant ensemble 4 bis, rue de la Noue, Pavillon 12, 21 110 Aiserey, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 4 bis, rue de la Noue, Pavillon, 12 21 110 Aiserey, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS Dijon.

AL21058495

DÉCLARATION D'INSAISISSABILITÉ

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean Baptiste Dupy notaire associé à Autun (Saône et Loire), 19 rue de Lattre de Tassigny le 18 janvier 2012 une déclaration d'insaisissabilité en application des dispositions de l'article L 526-1 du Code de commerce a été effectué par:
Monsieur Philippe Armand Pierre Voelklin, exerçant notamment les activités de commissaire aux comptes, et d'expert judiciaire auprès de la cour d'appel de Dijon (Côte d'Or).
Portant sur :
1) Un quart en pleine propriété du lot n° 171 compris dans un ensemble immobilier sis à AGDE (Hérault) 34300 9 rue des Corsaires, dénommé AZUR ET SOLEIL VILLAGE, cadastré section MW n° 71
2) La totalité en pleine propriété des lots n° 14 et 26 compris dans un ensemble immobilier sis à Le Creusot (Saône et Loire) 71200 42-44 rue Jean Jaurès, cadastré section AD n° 24
3) La moitié en pleine propriété d'un bien compris dans un ensemble immobilier situé à Varois et Chaignot (Côte d'Or) 21490 9 rue des Poiriers Roses cadastrés section AD n° 83 formant le lot n° 5 du lotissement des Poiriers Roses.
cette déclaration n'a d'effet qu'à l'égard des créanciers professionnels du déclarant dont la créance est née après la publication de l'acte au bureau des hypothèques.
Pour insertion
Le Notaire

AL21058502

NON DISSOLUTION

ATOM IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 20 C, rue Majnoni d'Intignano
21 121 Fontaine les Dijon
513 159 939 RCS Dijon

Par un procès-verbal des décisions de l'associé unique du 6 janvier 2012, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention au RCS de Dijon.

AL21058489

TRANSFERT DE SIÈGE

SARL S2C

SARL au capital de 4000 Euros
12 rue du Puits Dessous,
21120 Chaignay
529616104 R.C.S. Dijon

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 décembre 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 19 rue de Metz, 21000 Dijon à compter du 15 janvier 2012.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon

AL21058503

VANTAGE CONSULTING MANAGEMENT

EURL au capital de 1000 €
Siège social :16 chemin de la messe,
91160 Ballainvilliers
491740957 RCS Evry

En date du 01/10/2011 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 14 rue du Golf, 21800 Quétigny, à compter du 01/10/2011.
Gérance : Melle Sophie Petitdemange, demeurant 6 Rue du Pré Cureuse, 21121 Daix.
Radiation au RCS de Evry et réimmatriculation au RCS de Dijon

AL21058508

NOMINATION

PRIVILEGE AUTOMOBILES

Société à responsabilité limitée
au capital de 53.000 euros
Siège social : 15, rue Marcel Sembat
21 000 Dijon
435 352 323 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 1er septembre 2011, l'assemblée générale décide de nommer WEISS ET ASSOCIE AUDIT, 7, rue Sainte Odile, 67 300 Schiltigheim, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, et Monsieur Bertrand Weiss, 7, rue Sainte Odile, 67 300 Schiltigheim, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions.
Mention au RCS de Dijon.

AL21058474

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

GAEC FRETEL

Société civile
21 540 Saint Anthot
328 717 566 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 2 janvier 2012, la collectivité extraordinaire des associés a autorisé Monsieur Fretel François à se retirer du GAEC et en conséquence à démissionner de ses fonctions de gérant à compter rétroactivement du 31/12/2011.
Pour avis, la gérance.

AL21058409

Le contrat suivant acte S.S.P. en date du 20.12.2011, consenti par la SOCIETE DES PETROLES SHELL, Société par Actions Simplifiée, au capital de 640.401.744 euros, ayant son siège social à Colombes (92708) « Portes de la Défense » 307 rue d'Estienne d'Orves, à la SARL ALCANE GESTION au capital de 48.000 euros, ayant son siège social à Gevrey Chambertin (21220) Autoroute A31 Aire de Gevrey, a fait l'objet d'une deuxième location gérance d'un fonds de commerce de Station Service (et mandat pour les carburants), dont SHELL est propriétaire, sis Gevrey Chambertin (21220) Autoroute A31 Aire de Gevrey, à compter du 01.01.2012 jusqu'au 31.12.2014.
Pour unique insertion

AL21058504

Le contrat de location gérance et mandat intervenu suivant acte S.S.P. en date du 01.04.2009, entre la SOCIETE DES PETROLES SHELL, Société par Actions Simplifiée, au capital de 640.401.744 euros, ayant son siège social à COLOMBES (92708) « Les Portes de la Défense » 307 Rue d'Estienne d'Orves et la SARL ALCANE GESTION, ayant son siège social à Gevrey Chambertin (21220) Autoroute A31 Aire de Gevrey, concernant l'exploitation du fonds de commerce de Station Service situé à Gevrey Chambertin (21220) Autoroute A31 Aire de Gevrey , a pris fin le 31.12.2011.
Pour unique insertion

AL21058505

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Nouvelle Imprimerie Laballery
SCOP SA à capital variable
Siège social : allée Louis Blériot
58500 Clamecy
RCS Clamecy : B 392 607 545

MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Démissions d'administrateurs et nomination du nouveau Président.
Aux termes d'une délibération en date du mercredi 14 décembre 2011, le conseil d'administration a entériné les démissions suivantes :
- Monsieur Dominique Haudiquet 20 rue Française 89000 Auxerre, comme Administrateur et Président Directeur Général;
-Madame Marie Pierre Mirault, 58420 Taconnay, administrateur.
Le conseil d'administration a ensuite élu comme nouveau Président :
- Monsieur David Perrain, la maison Dieu, 58190 Tannay.
Le conseil d'administration est composé de 5 membres.
pour avis
David Perrain, Président du conseil d'administration.

AL58058756

SCI DES TEPINS

Société Civile Immobilière
au capital de 1 520 euros
Siège social : 10 rue des tepins
58800 Corbigny (Nièvre)
317 627 248 RCS Nevers

D'un procès,áiverbal d'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2008, il résulte que :
,áí La durée de la société SCI des Tépins qui était initialement fixée à 30 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de Nevers a été prorogée de 15 années.
En conséquence, la société prendra fin le 14/01/2025.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
le représentant légal.

AL58058755

EARL COUDRET

Société civile au capital de 210 000 €
Siège social : Chaume, Val de Bargis,
58350 Châteauneuf
RCS Nevers 519 045 744

Suivant l'assemblée du 01/12/2011, il a été procédé aux changements suivants :
-M. Jean-Claude Coudret a démissionné de ses fonctions au 01/12/2011, M. Thierry Coudret reste le seul gérant de la société.
-Le libellé du siège social a été corrigé suite à une erreur matérielle, le siège est ainsi fixé Chaume à Châteauneuf, Val de Bargis au lieu de Chaume, Val de Bargis à Châteauneuf.
L'inscription modificative interviendra auprès du RCS de Nevers
Pour avis, le gérant

AL58058753

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BAUBIGNY:
3 ha 29 a 55 ca - Au theurot: ZI-28(C)-28(A)[P1]-28(BJ)-28(BK)-28(BL) - En chateau: ZI-47(B)-47(A)[F1]-47(A)[F2]-48(A)-48(B) - Hameau d evelle: C-1119 - La corvee: ZH-169[75](BJ)-169[75](BK)
Vignes Haute Côte de Beaune Rouge, Aligoté et Gamey. Bien libre
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 20/02/2012 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21058512

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

GAEC DEVOUARD

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
au capital social de 79 273,48 euros
Montbaron
58120 Château Chinon
RCS de Nevers n° 378 109 573

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2011, il a été décidé :
- de procéder à une augmentation du capital de la société :
Ancienne mention : 79 273,48 €
Nouvelle mention :279 500,00 €
Au cours de la même assemblée, les associés ont agréé la cessation d'activité et la démission des fonctions de gérants de M. Guy Devouard et de M. Jean Pierre Devouard, la nomination à la gérance de M. Clément Lhéritier demeurant 9 rue Voltaire, 58000 Nevers et la transformation du groupement en une exploitation agricole à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination :EARL DE MONTBARON
Forme : exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital : 279 500,00 euros
Nature des apports : biens meubles agricoles
Siège social : Montbaron, 58120 Château Chinon
Objet :activités agricoles
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérance : M. Clément Lhéritier demeurant 9 rue Voltaire, 58000 Nevers
Clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales : oui, agrément donné par les associés.
Pour avis

AL58058750

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP J.P Jacob et C.Théveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 18/1/2012, Mr Jannet Guy Gaston, et Mme Pannetier Léone Thérèse, son épouse, dt à Trucy L'Orgueilleux (58460) 20 rue des Dames, mariés sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de Trucy L'Orgueilleux (Nièvre) le 23/9/1944,
Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux, peuvent demander l'homologation du Changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me Jacob, notaire

AL58058748

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Etude de Maître
Christophe ROBERT
Notaire à Nevers (Nièvre)
10 rue Vauban

Suivant acte reçu par Maître Christophe ROBERT, Notaire à Nevers (Nièvre), le 24 janvier 2012, enregistré à Nevers, le 25 janvier 2012 Bordereau 2012/135 case n° 1 extrait 328 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : Acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination sociale : SCI BOIRIN
Siège social : Nevers (58000), 22 rue Gresset.
Durée : 99 années
Capital social : Mille six cents Euros (1.600,00 Eur)
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Premiers gérants : Monsieur Eric Jean François Blanchecotte et Madame Carole Damienne Michèle Blanchecotte née Boirin, demeurant ensemble à Nevers (Nièvre), 22 rue Gresset.
Durée de fonction des gérants : indéterminée
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
Le Notaire

AL58058757

SCI JULIA

Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 route des Carrières, Villeprevoir,
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Cosne du 24 janvier 2012, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : JULIA
Siège social : 5 route des carrières, Villeprevoir, 58200 Cosne Cours sur Loire
Objet social :
- la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute participation dans toutes sociétés et de tous biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent,
- l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles.
- la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte,
-la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination,
- et généralement toute opération de quelque nature qu' elle soit, pouvant être utile à la réalisation de l'objet social, pourvu qu'elle ne modifie pas le caractère civil de la société.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :
-Madame Annabelle Guillaumot, demeurant 5 route des Carrières, Villeprevoir, 58200 Cosne Cours sur Loire
-Monsieur Arnaud Guillaumot, demeurant 5 route des Carrières, Villeprevoir, 58200 Cosne Cours sur Loire
Clauses relatives aux cessions de parts :
- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
La gérance

AL58058741

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 décembre 2011 à La Nocle Maulaix, il a été constitué une Exploitation Agricole à responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile particulière régie par les articles L.324,àí1 à L.324,àí11 du Code rural et de la pêche
maritime.
Dénomination : « MAZOIRE MICHEL ».
Siège social : L'Argolat, 58250 La Nocle Maulaix.
Objet : La société a pour objet l'exercice d'activités agricoles.
Durée : 99 ans RCS de Nevers.
Apports : 294.000 euros d'éléments mobiliers d'exploitation agricole.
Capital : 294.000 euros.
Gérance : Monsieur Michel Mazoire demeurant à La Nocle Maulaix, 58250 L'Argolat.
Cession de parts : Les cessions de parts sociales sont soumises à agrément, quelle que soit la qualité du cessionnaire.
Pour avis et mention
La Gérance

AL58058749

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/01/2012, il a été constitué une EURL :
Dénomination sociale : PROPOS IMMOBILIERS
Capital : 20.000€
Siège social : 7, rue de la République, 58300 Decize
Objet : Agence immobilière, toutes activités de transaction, location, gestion, conseil, en matière immobilière et fonds de commerce, syndic de co-propriété,
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Gérant : Mr Bernard Farrenq, demeurant Domaine Poissat, 58300 Neuville les Decize, nommé pour une durée indéterminée
La société sera immatriculée au RCS de Nevers
Pour avis et mention
Bernard Farrenq, gérant

AL58058751

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er décembre 2011, enregistré à Nevers le 20/1/2012 bord n° 2012/111 Case n° 6, il a été décidé la dissolution volontaire anticipée de l'EURL CHRYSALIDE, au capital de 100 euros, ayant son siège social à Clamecy (Nièvre) 5 Place Emile Zola, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 512 929 217, à compter rétroactivement du 22/5/2011, et a été nommé comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder à toutes les formalités nécessaires : Madame Mer Catherine, dt à Clamecy (Nièvre) 5 Place Emile Zola, laquelle accepte sa fonction.
Le siège de la liquidation a été fixé à Clamecy (Nièvre) 5 Place Emile Zola.
La correspondance de tous actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au domicile du liquidateur.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés en annexe au RCS du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le Gérant.

AL58058745

Aux termes d'un procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er décembre 2011, enregistré à Nevers le 23/1/2012 bord n° 2012/117 Case n° 10, L'EURL CHRYSALIDE, au capital de 100 euros, ayant son siège social à Clamecy (Nièvre) 5 Place Emile Zola, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 512 929 217, ayant pour liquidateur, Mme Mer Catherine, dt à Clamecy (Nièvre) 5 Place Emile Zola, les comptes du liquidateur auquel il a été donné quitus ont été approuvés purement et simplement et la liquidation a été déclarée clôturée.
Ces comptes et le procès-verbal de l'Assemblée d'approbation seront conformément à la loi, déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis
Le Gérant.

AL58058746

Alciat-Juris
Société d'avocats

Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

STE D'EXPLOITATION MAGASINS SERVICES-SEMAS

SARL en liquidation
Au capital de 7 800
Le Bourg, 58160 Sauvigny les Bois
RCS Nevers B 306 016 098
Clôture de liquidation

Aux termes de l'AG du 23.12.2011, il résulte que :
Les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur
M. Lucien Faulon, dmt à Sauvigny les Bois, 32 rte de l'Etang, ont :
- approuvé les comptes de liquidation,
- donné quitus au liquidateur et déchargé son mandat,
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Le dépôt des actes a été effectué au greffe du tribunal de
commerce de Nevers.
Pour avis,

AL58058760

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Alciat-Juris
Société d'avocats

Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche

DACOM

SARL à associé unique
au capital de 50 000 euros
Siège social : 40 Route de Bourgogne
58000 Saint Eloi
RCS Nevers 477 827 778

Selon décisions de l'associé unique en date du 18/11/2011,
la mention antérieurement publiée est modifiée ainsi qu'il
suit :
Capital social
Ancienne mention : 7 500 euros
Nouvelle mention : 50 000 euros
Pour avis.
Le Gérant

AL58058758

SARL PRONERGY

RCS Nevers 520 896 804

Aux termes du PV de l'AGE du 12/01/2012 : le capital a été augmenté en numéraire de 12.500 € pour être porté à 20.000 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence, l'Article 8, Capital social :
- Ancienne mention : Capital 7.500 €
- Nouvelle mention : Capital 20.000 €
Mention sera faite au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58058716

SCP J.P Jacob et C. Théveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 29 décembre 2011, enregistré à Nevers le 19 janvier 2012, bord n° 2012/110 Case n° 1, le capital social de la SCI BRIMBELLE, dont le siège social est à Saint Pierre du Mont (Nièvre) Flez, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 501406961, qui était de 1.200 euros, a été porté à 2.040 euros, par la création de 84 nouvelles parts de 10 euros chacune numérotées de 121 à 204, au moyen d'apport en numéraire de 840 euros.
Les statuts de ladite société seront modifiés en conséquence.
Pour avis
Me Jacob, notaire.

AL58058747

➜ NOMINATION

PHARMACIE SAINT LAURENT

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
au capital de 700 000 €
Siège social : 13 rue du Général Binot
58200 Cosne Cours sur Loire
515 062 644 RCS Nevers

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire du 15 septembre 2011, il a été décidé, après avoir constaté que la société dépassait deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant, de nommer:
- en tant que Commissaire aux comptes titulaire, la SELARL CPB AUDIT, représentée par Monsieur Christian Perrin-Bondoux, Dragne, 58370 Villapourçon, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en l'an 2017,
- en tant que Commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Philippe Bouveau, 18 rue Mickaël Faraday, Zone Port Sec Nord, 18000 Bourges, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en l'an 2017.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis, les cogérants

AL58058696

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

S. C. I. DES COUTERIAUX

Société Civile Immobilière
au Capital de 1 000 €uros
Les Coutériaux
58180, Marzy
R.C.S. Nevers D 513 135 681

Au terme de l'A.G.E. du 31/12/2011, les associés ont décidé de nommer en qualité de cogérante Mme Artillan Stéphanie demeurant Les Coutériaux, 58180 Marzy à compter du 01/01/2012, en remplacement de M. Bèze Pascal.
Mention sera faite au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL58058565

«CLINIQUE DU CHATEAU DU TREMBLAY»

SAS au capital de 119 977.38 €
Siège social
Le Tremblay (58400) Chaulgnes
(631 880 192 R.C.S. Nevers)

Par décisions de l'associé unique du 20 janvier 2012 : Mme Nathalie Alquier, demeurant à Carvin (62220) 9 avenue Montaigne a été nommée Président de la Société, en remplacement de Mme Elodie Reber-Clerc démissionnaire ; M. Yannick Chartier, demeurant à Nevers (58000) 5 bis rue des Perrières, a été nommé directeur général.
Le président

AL58058744

NOVO CONSEILS
Société d'avocats
15 rue Adam Billault
58000 Nevers

SPF SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital ,de 547.444,32 euros
Siège social : 81, avenue de Paris
58320 Pougues les Eaux
RCS Nevers : 410 109 524

Décision : assemblée générale extraordinaire du 23 janvier 2012
Gérance :
Ancienne mention :
Monsieur Pascal Signoret demeurant à Pougues les Eaux (Nièvre), 81, avenue de Paris
Nouvelle mention :
Monsieur Pascal Signoret demeurant à Pougues les Eaux (Nièvre), 81, avenue de Paris
Monsieur Frédéric Signoret demeurant à Nevers (Nièvre), 5, rue Voltaire
Pour avis et insertion,
La gérance

AL58058761

YONNE

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 1er novembre 2011, il a été constitué une société présentant
les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :
SELARL DE CHIRURGIENS DENTISTES OULES HAUSSMAN SETBON
Forme : S.E.L.A.R.L
Capital social : 8 000 €
Durée :99 ans
Objet : l'exploitation d'un cabinet dentaire.
Siège social : 7 rue Frédéric Bertrand 89000 Auxerre.
Gérant :Monsieur Oulès demeurant 84, rue du Château 92100 Boulogne Billancourt pour une durée illimitée.
RCS Auxerre.

AL89058715

Par acte SSP du 24/01/2012, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : TRAVAUX PREMIUM
Objet social : assurer des prestations de conseils à la demande de particuliers et de professionnels souhaitant réaliser des travaux.
Siège social : 13 rue de l'Ancienne Chapelle 89140 Lixy.
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Rodrigue Davidas, demeurant 13 rue de l'ancienne chapelle, 87140 Lixy.
Immatriculation au RCS de Sens

AL89058709

Aux termes d' un acte sous seing privé en date à Villevallier Yonne du 28/12/2011 il a été constitué une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT CIMBAT
Forme sociale :société par actions simplifiée
Siège social :24 rue des petites vignes 89330 Villevallier
Capital social :1 000 euros apporté en numéraire, divisé en 100 actions de 10 euros chacune
Objet social :rénovation biens immobiliers, construction, maçonnerie, aménagement assainissement, isolation, carrelage, ravalement, couverture toiture, menuiserie.
Durée de la société :99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce.
Président :M. Jean Marcel Vonck, demeurant 4 rue des petites vignes 89330 Villevallier
La société sera immatriculée au RCS de Sens 89100.

AL89058710

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 janvier 2012 il a été constitué une société
Dénomination sociale :
CONSTRUISONS BOIS
Siège social : 5 chemin de Gisy, 89140 Pont S/Yonne
Forme : SARL
Capital : 10000 €
Objet social : Construction de maisons individuelles en ossature bois et tous travaux d'électricité, de plomberie et de plaquisterie s'y rattachant.
Gérance : Monsieur Renaud Funten, 56 bis, rue des caves, 89340 Champigny
Cogérant : Monsieur Johan Frémy, 5 chemin de Gisy, 89140 Pont s/Yonne
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL89058711

Par acte SSP du 25/01/2012, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : AKSANA
Objet social : Commerce alimentaire
Siège social :10 rue Joubert, 89000 Auxerre
Capital : 10000 €
Durée : 99 ans
Gérance : MME Gnanapirakasam Ahilarani épouse Siril 3 rue de la Grosse Tour 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89058721

Par acte sous seing privé en date du 19 janvier 2012, il a été constitué une société à responsabilité limitée aux caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : Gauthier
Capital : 4 000 €, divisé en 4 000 parts de 1 €.
Siège social : 7 rue Denis Papin 89100 Sens
Objet : l'exercice des activités de boucherie et de charcuterie.
Durée : 99 ans.
Gérant : Monsieur Gauthier Mickaël demeurant à La Chapelle sur Oreuse (89260), 35 route d'Hollard.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL89058723

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 30/01/2012 il a été constitué une EURL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination: EURL BARON Fabrice
Siège: 3 Grande Rue, 89000 Perrigny
Objet: vente et installation menuiseries bois, pvc , aluminium , toutes fermetures pour le bâtiment , travaux de rénovation intérieur et extérieur de l'habitat
Durée: 99 ans
Capital: 2000 euros
Gérance: Mr Baron Fabrice, demeurant 3 grande rue 89000 Perrigny
Immatriculation de la société au R.C.S. d'Auxerre
La gérance

AL89058724

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Bris le Vineux (89) du 23/01/2012, il été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SCI
Dénomination : SCI DE L'AUGE
Siège social : 53 rue de Vildieu, 89580 Coulanges la Vineuse
Objet : acquisition, construction, gestion par tous moyens, de tous immeubles à usage industriel et/ou commercial
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre
Capital : 10 000 € en numéraire
Gérant : M. Jérôme Chaufournais, 53 rue de Vildieu, 89 580 Coulanges la Vineuse
Parts sociales :agrément par l'AG dans tous les cas sauf entre associés.

AL89058727

➜ RECTIFICATIF

EURL ST RENOV

100 rue Général Dubois
89100 sens

Suite à l'annonce parue dans TERRES de BOURGONGE le 13/01/2012 N°1148,
il fallait lire RCS de Sens et non RCS de l'Yonne

AL89058714

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 13/01/2012 concernant la société SCI Les Violettes. Il fallait lire : Co-gérant M. Vanackere Olivier, 2 ter chemin des Violettes 89100 Rosoy

AL89058713

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI 89

SCI au capital de 15 244, 90 euros
Siège social :
ZI La Corvée, 89340 Villeneuve la Guyard
RCS Sens 379 864 457

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 2012, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25 janvier 2012 et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée générale a nommé en qualité de liquidateur de la société, M. Ferret Jacques, demeurant 62, rue Saint Didier 75116 Paris avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé chez Monsieur Ferret Jacques demeurant 62, rue Saint Didier 75116 Paris. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

AL89058718

L'AUBERGE D'EGRISELLES

SARL en liquidation amiable
au capital de 40 000 €
Siège Social : 17 Grande Rue
89500 Egriselles-le-Bocage
500 520 507 RCS Sens

L'AGE du 23 janvier 2012 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Boris Duclos de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL89058003

EARL MICHAUT DOMINIQUE

Société civile en liquidation
Au capital de 327 978.50 Euros
Siège social : 89160 Gigny
422 877 852 RCS Auxerre

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 12/01/2012, la collectivité des associés de l'EARL MICHAUT Dominique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter rétroactivement du 31/12/2011 et sa mise en liquidation amiable.
Elle a nommé en qualité de liquidateur, Monsieur Michaut Dominique, demeurant à 89160 Gigny, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales encours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à 89160 Gigny, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, Le liquidateur

AL89058672

E.R.B.INGENIERIE ETUDES ET REALISATIONS BOURGUIGNONNES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 8 000 euros
Siège social : route nationale 60
Les Grèves
89100 Malay le Grand (Yonne)
419 605 894 RCS Sens

L'assemblée générale par une décision en date du 31 décembre 2011, après avoir entendu le rapport de Madame Evelyne Louws, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et décharge de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Sens.
Pour avis,
La liquidatrice

AL89058693

FIDAL
1 Avenue de Saint Georges
89000 Auxerre

CHENES PROMOTION

Société civile au capital de 8 000 €
Siège social : Z.A des Casselins
89000 St Georges sur Baulche
491 297 248 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2011, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 20 décembre 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, Monsieur François Balthazard demeurant à Bourron Marlotte (77), 9 rue des Mathurins, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé Saint Georges sur Baulche (89), Z.A des Casselins, adresse à la quelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Mention sera faite au RCS : Auxerre
Pour avis.

AL89058694

EARL GOUERAT

Exploitation agricole à responsabilité limitée
Société civile en liquidation
au capital de 97 719,82 euros
Siège social : 89310 Moulins en Tonnerois
328 276 266 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur
Aux termes d'une décision en date du 12 décembre 2011, l'associé unique de l'EARL GOUERAT a décidé la dissolution anticipée de la société à compter
du 31 décembre 2011, et sa mise en liquidation amiable.
M. Philippe Gouerat, demeurant à Moulins en Tonnerrois (Yonne), 1 rue de l'église, exercera les fonctions de liquidateur et aura les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Moulins en Tonnerrois(Yonne), lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL89058706

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LES RAPIDES DE BOURGOGNE

Société par actions simplifiée
(Associé unique)
au capital de 164 367 euros
3, rue des Fontenottes
Zac des Mignottes
89000 Auxerre
315 350 199 RCS Auxerre

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 15 décembre 2011, il a été décidé:
- d'augmenter le capital social, en numéraire, d'un montant de 1 150 569 euros pour le porter de 164 367 euros à 1 314 936 euros par l'émission de 328 734 actions nouvelles d'une valeur nominale de 3,50 euros chacune.
- de réduire le capital social, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital, de 704 431 euros pour le ramener de 1 314 936 euros à 610 505 euros, par voie de réduction du nombre d'actions. En date du 22 décembre 2011, la Banque de l'Economie a établi un certificat de dépôt constatant la libération de la totalité des actions et de ce fait la réalisation de l'augmentation de capital.
Les statuts ont été modifiés en conséquences.
Mention en sera faite au RCS du tribunal de commerce d'Auxerre.

AL89058716

SCI GEDEDENT

Société Civile Immobilière
au capital de 150 euros
Siège social : 29 Quai Leclerc
89300 Joigny
428 708 267 RCS Sens

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 4 janvier 2012 a décidé de réduire le capital social de 150 euros à 90 euros par voie de rachat de 6 parts sociales de 10 euros chacune.
Le 25 janvier 2012, le gérant a constaté le rachat des parts et leur annulation et que la réduction de capital était devenue définitive à compter du 25 janvier 2012.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL89058712

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

SARL RMH CREATION

SARL au capital de 3 000 €
Siège social : 2 Allée de la Palombière
93470 Coubron
484 874 870 RCS Bobigny

Aux termes des décisions en date du 19/11/2011, il a été décidé de transférer le siège social sis au 1 ruelle du Veau 89140 Michery, et de modifier corrélativement les statuts. Le siège social sera par conséquent radié du RCS de Bobigny, pour être immatriculé au greffe du TC de Sens.

AL89058707

➜ NOMINATION

PRECILEC

Société par actions simplifiée
au capital de 8.224.808,40 Euros
Siège social : 89000 Auxerre
41-47 Rue Guynemer
542 103 031 RCS Auxerre

Aux termes de l'Assemblée Générale en date du 19/12/2011, il a été décidé de nommer :
- en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire la société FIDAUDIT, sise 41, rue du Capitaine Guynemer, 92925 La Défense Cedex, 334 301 488 RCS Nanterre, en remplacement de la société ERNST & YOUNG AUDIT
- en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant la société SAREX sise 67, boulevard du Point du Jour 06700 Saint-Laurent-du-Var, 307 516 252 RCS Antibes, en remplacement de la société AUDITEX.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre

AL89058717

➜ VENTE

SCP EVRARD & ASSOCIES
Avocats associés près le Tribunal de Grande Instance de SENS
4-6, Boulevard du Mail 89100 Sens : 03.86.83.00.18
Maître CHAPELON MENTZEL
Avocat près le Tribunal de Grande Instance de Sens
2bis Maréchal Foch à Sens (Yonne): 03.86.83.08.36

VENTE SUR LICITATION AUX ENCHERES PUBLIQUES

au plus offrant et dernier enchérisseur

En Cinq Lots
Diverses parcelles de bois et de terres sises à Cudot (89), Verlin (89) et la Ferté Loupière (89)
L'adjudication aura lieu le
Mardi 21 Février 2012 à 11 Heures
à l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Sens au Palais de Justice de ladite ville, auditoire ordinaire.
Il sera procédé aux lieu, jour et heure susindiqués, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés :

COMMUNE DE VERLIN (89)
Premier lot :
Une parcelle de bois libre cadastrée Section ZI n° 98 lieudit « Bois de la Vermillette » pour six ares trente centiares
Mise à prix : 50 €
Deuxième lot
Cinq parcelles de terre louées et une parcelle de lande libre cadastrées :
- Section ZI n° 31 pour quarante-trois ares quatre-vingt centiares lieudit « Le Chemin de Cudot » ;
- Section ZI n° 57 lieudit « Vallée de Précy», pour soixante seize ares quatre-vingt centiares;
- Section ZI n° 36 lieudit « Le Chemin de Cudot », pour dix sept ares trente centiares;
- Section AH n° 99 lieudit « La Tartre » pour trois ares soixante centiares ;
- Section AE n° 205 et AE n° 206 lieudit « La Charmée » pour six ares quarante centiares
Ensemble un hectare soixante treize ares cinquante centiares
Mise à prix : 4.000 €uros

COMMUNE DE CUDOT (89)
Troisième lot
Une parcelle de terre libre cadastrée Section ZA n° 44 lieudit « Hameau des Gauguins » pour deux ares dix neuf centiares
Mise à prix : 75 €uros

COMMUNE DE VERLIN (89)
Quatrième lot :
Une parcelle de terre libre et une parcelle de lande louée cadastrées :
- Section AH n° 100 lieudit « La Tartre de Lande » pour trois ares quarante centiares ;
- Section ZI n° 35 lieudit « Chemin de Cudot» pour dix huit ares cinquante centiares
Mise à prix : 700 €uros

COMMUNE DE LA FERTE LOUPIERE (89)
Cinquième lot :
Trois parcelles de bois taillis libres cadastrées:
- Section YA n° 55 lieudit « La Canne » pour vingt et un ares trente centiares ;
- Section YA n° 70 lieudit « La Canne » pour cinq ares quatre-vingt dix centiares ;
- Section ZM n° 75 lieudit « Champs de Morfontaine » pour huit ares soixante-dix centiares
Mise à prix : 1.500 €uros

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-dessus par ministère d'Avocats
Faculté de baisse sur tous les lots
Fait à Sens (Yonne), le 26 janvier 2012
(signé) Cyril GUITTEAUD
Pour tous renseignements, s'adresser :à la SCP EVRARD & ASSOCIES, Avocats 4-6, Boulevard du Mail 89100 Sens
- Maitre CHAPELON MENTZEL, Avocat 2bis Maréchal Foch
- au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Sens

AL89058719

➜ CESSION

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
7 Rue du Perré
77950 Rubelles

MENUISERIE BIRON ET ASSOCIES

SARL au capital de 15 000 euros
Siège social
ZAC Le Bas de la Ruelle aux Chats 89100 Gron
503915191 RCS Sens

Par acte SSP en date à Rubelles du 13/01/2012 enregistré au SIE de Sens le 17/01/2012, bordereau n°2012/45, case n°1, M. Eric Biron, demeurant 14 Rue Albert Meunier 89100 Gron, a
cédé à la société MENUISERIE BIRON ET ASSOCIES, SARL au capital de 15 000 euros, dont le siège social est sis à Gron 89100, ZAC Le Bas de la Ruelle aux Chats, représentée par M. Bernard-Dominique Vaillant, un fonds artisanal de menuiserie - ébénisterie, exploité à Gron -89100 ZAC Le Bas de la Ruelle aux Chats, immatriculée au RCS de Sens sous le n°503915191, moyennant le prix de quatre vingt dix mille euros (90 000 euros), avec entrée en jouissance le 13/01/2012. Les oppositions, seront reçues à l'adresse du fonds vendu par acte extrajudiciaire dans les 10 jours suivant la dernière en date des parutions. En conséquence, M. Eric Biron, et la société MENUISERIE BIRON ET ASSOCIES représentée par M. Bernard-Dominique Vaillant, décident de résilier, par anticipation, le contrat de location-gérance, qui avait été consenti suivant acte ssp en date à Rubelles du 10/04/2008, enregistré à Sens le 14/04/2008,bordereau 2008/293, case n°8, Ext 944 par M. Eric Biron, à la société MENUISERIE BIRON ET ASSOCIES, à effet de la date d'entrée en jouissance le 01/04/2008.

AL89058708

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Colloque

Vieillir dans la dignité, un droit citoyen

L'augmentation de la longévité est un phénomène mondial inédit dans l'histoire de l'humanité et pose de nouveaux défis. Dijon vient d'accueillir un colloque international sur ce thème : «*Le droit de vieillir : citoyenneté, intégration sociale et participation politique*». Trois jours de réflexion intense et d'échanges pour améliorer l'existant et préparer l'avenir.



L'ensemble des partenaires et des participants au colloque attend qu'il y ait «un avant et un après Dijon», compte-tenu de la richesse des apports et des échanges.

Il a fallu des siècles pour prendre conscience que le bébé était une personne, mais il a suffi de quelques décennies pour que le statut des personnes âgées se dégrade. L'âge, qui a longtemps conféré le statut de «sage», renvoie aujourd'hui à une position sociale dégradée, «désocialisée» par rapport à une société qui avance sans vouloir regarder dans le rétroviseur. Au moment où la longévité humaine s'accroît comme jamais, le problème du vieillissement soulève des enjeux politiques, sociaux, économiques pour tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. Les Nations Unies ont ainsi réaffirmé l'importance de l'intégration sociale et politique des personnes âgées, mais force est de constater que les « Anciens », en vivant de plus en plus longtemps, sont maintenant souvent perçus comme une charge pour les familles et un poids pour la société. On envisage partout des solutions techniques, économiques, des plans… et l'on peut se demander si l'instrumentalisation du 3ème âge et au-delà, ne renforce pas la dépersonnalisation de celui que l'on n'ose même plus qualifié de «vieux».

Un défi plutôt qu'une menace

Le Colloque international sur « le droit de vieillir » organisé du 25 au 27 janvier, à l'initiative de Reiactis* et du PGI**, a ouvert le débat sur la citoyenneté, l'intégration sociale et la participation politique des personnes âgées. Au lieu de voir le vieillissement comme une menace, les participants au congrès et les personnalités invitées à témoigner, préfèrent parler de défi ; un défi pour la société, les institutions et un défi pour nous-mêmes car, mieux vaut s'y préparer, sauf accident, nous serons tous vieux un jour, ce n'est qu'une question de temps… La question du vieillissement ne se pose pas seulement dans les pays développés et riches qui s'obstinent à raisonner en termes de soins, de parcours médical. Les réponses ne peuvent être seulement techniques. L'accompagnement du vieillissement doit s'envisager sous tous ses aspects : économique, technique, politique, social. L'approche est forcément systémique comme le démontre la Région Bourgogne qui s'est dotée d'un pôle de recherche dédié. Il s'agit, comme l'a expliqué un représentant de l'Université de Bourgogne, de mettre sous le même toit plusieurs disciplines et des scientifiques de différents départements. Avec un objectif, profiter de cette mise en commun des compétences et des expériences, pour bâtir des cursus de formation permettant de mieux répondre au défi de l'accompagnement des personnes âgées.

Une citoyenneté assumée à reconquérir

On parle beaucoup du vieillissement et de ses conséquences, mais on parle moins du droit de vieillir dans la dignité. Les intervenants ont beaucoup insisté sur cette nécessité de conserver aux populations les plus âgées «*le pouvoir de s'exprimer*», et pas seulement sur les sujets réservés aux «seniors». Ce pouvoir de s'exprimer suppose qu'on reconnaisse aussi le droit à la parole et donc le droit d'exister en tant que citoyen à par entière, et pas seulement en tant que ressortissant de telle ou telle caisse de retraite. Axel Kahn, médecin généticien, scientifique et essayiste, a insisté sur l'évolution du statut de la personne âgée et le gaspillage de compétences et d'expérience que cette mise à l'écart systématique entraîne. «*Les personnes âgées ont autant le droit que les autres citoyens à parler des problèmes de la cité*» revendique le scientifique, insistant sur leur «*utilité sociale*». En écho, Françoise Tenenbaum, adjointe à la santé à la Mairie de Dijon, relève trois points essentiels quand on envisage le défi du vieillissement : l'équité dans la protection sociale, des revenus décents et la lutte contre la précarité et l'isolement, ce qui suppose «*de refonder notre société et de réapprendre à partager*» pour que les plus exposés puissent «*vivre dignement*».

Rester modeste, travailler, expérimenter, évaluer…

Ce congrès a permis une large expression et un important transfert d'expériences tout au long des 24 tables rondes organisées et des interventions de la centaine de chercheurs et de conférenciers invités. Force est de constater comme Christophe Madika, président du PGI et directeur Carsat Bourgogne et Franche-Comté, que «*l'on est au degré zéro du savoir, on teste beaucoup d'initiatives, on travaille sur des idées souvent complexes à mettre en œuvre, et on s'aperçoit que cela ne marche pas*». Une conclusion alors ? «*On doit être modeste et beaucoup travailler, expérimenter et évaluer les dispositifs*». Christophe Madika a souligné l'importance de l'éclairage sociologique donné à ce congrès «*ce qui a donné une vision plus élargie de la question des enjeux et des moyens à déployer*». Une meilleure écoute des besoins, sans a priori, permet aussi d'avancer dans la bonne direction, comme en a témoigné une représentante d'une organisation chilienne. La mise en place de conseils des aînés dans les régions du Chili à ainsi permis une meilleure expression de leurs besoins par les aînés eux mêmes. Au final les réponses à apporter sont apparues souvent moins onéreuses et plus efficientes que les projets proposés sans concertation par les administrations ou les organisations spécialisées.

Le prochain congrès se tiendra dans trois ans, ce sera l'occasion de faire un nouveau point et d'évaluer les avancées. Mais le mot de la fin reste à Axel Kahn : «*s'épanouir dans les conditions de son âge, cela fait aussi partie des droits de l'homme*».

ANNE-MARIE KLEIN

*Réseau international d'étude sur l'âge, a citoyenneté et l'intégration socio-économique.
**Pôle interrégional dédié à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en Bourgogne et en Franche-Comté qui rassemble des partenaires publics et privés dont : le Carsat Bourgogne Franche-Comté, le CHU Besançon et Dijon, les Universités Bourgogne et Franche-Comté, l'association le Gérontopôle et l'institut régional du vieillissement.

Didier Menu (médecin conseil MSA)

Pour «*une citoyenneté active et participative des personnes âgées*»

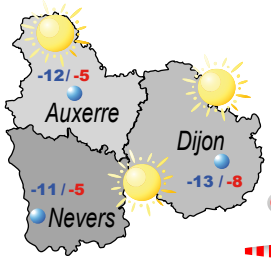
La MSA, qui intervient au niveau du PGI (Pôle gérontologique interrégional) Bourgogne Franche-Comté, a participé au Congrès, à son organisation et l'a soutenu financièrement. Didier Menu , médecin conseil à la MSA, expert auprès du PGI, relève que les personnes âgées représentent une population très importante parmi les ressortissants de la MSA. « *Notre organisation est donc fortement engagée sur ces problématiques, au travers notamment des ateliers Bien vieillir, où les animateurs sont eux-mêmes de jeunes retraités. Nous rejoignons en cela les actes du colloque qui insistent sur la citoyenneté active et participative des personnes âgées à la société* ». Loin de « *toute vérité révélée, nous tablons pour avancer sur le brassage des idées et des expériences. Le colloque a montré que certaines problématiques sont communes à bien des pays, mais les situations sur le terrain peuvent être différentes, du fait des conditions spécifiques et de l'environnement* ». Il reste à mener un important travail, car, alors que nos représentants politiques sont parmi les plus âgés en Europe, « *nous avons beaucoup de mal à donner la parole aux aînés dans la société civile* ».



En marge du colloque, les différents partenaires tenaient des stands d'information.

▶Prévisions **météo** du 3 au 12 février

Vendredi 3 Février



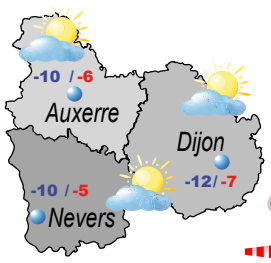
Ensoleillé
Ce vendredi se déroulera sous un ciel clair et un soleil généreux. Les vents souffleront modérément.

T° mini : -14 à -12 °C
T° maxi : -6 à -4 °C

Vents : Nord-Nord-Est 30 km/h

St Blaise
Soleil : 08:22 - 18:15
Lune : 13:58 - 04:51

Samedi 4 Février



Beau temps
Le soleil restera présent et sera accompagné de nuages de beau temps. Les vents resteront modérés.

T° mini : -13 à -11 °C
T° maxi : -6 à -4 °C

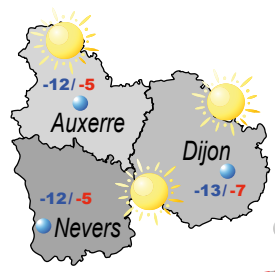
Vents : Nord-Nord-Est 30 km/h

Ste Véronique
Soleil : 08:21 - 18:16
Lune : 14:54 - 05:41

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 5 Février



Belle journée
Le soleil brillera généreusement tout au long de la journée. Les températures seront en légère baisse en matinée.

T° mini : -14 à -12 °C
T° maxi : -6 à -4 °C

Vents : Nord-Nord-Est 20 km/h

Ste Agathe
Soleil : 08:19 - 18:17
Lune : 15:57 - 06:25

Prévisions à 7 jours

Lundi 6 au Mercredi 8 Février :

De belles éclaircies en perspective.

Vents : Nord-Nord-Est à 30 km/h
T° mini. : -11 à -6 °C T° maxi. : -2 à 0 °C

Jeudi 9 au Dimanche 12 Février :

Cette période sera partagée entre ciel de traîne et précipitations.

Vents : Ouest à 20 km/h
T° mini. : -5 à 3 °C T° maxi. : 2 à 4 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 7 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶Sudoku

		8	6			2		9
				7			3	
		1	9		4		5	
				1	5	4		7
4		9	8	2				
	6		1		9	3		
	1			3				
3		7			2	9		

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

9	5	1	2	7	4	6	3	8
4	2	6	9	3	8	1	7	5
3	7	8	5	1	6	9	2	4
2	1	3	8	4	7	5	6	9
6	8	9	3	2	5	7	4	1
7	4	5	1	6	9	3	8	2
8	3	2	7	9	1	4	5	6
1	6	7	4	5	2	8	9	3
5	9	4	6	8	3	2	1	7

▶**Télévision** Sélection du 4 au 10 février

Samedi 4

TF1
20.50 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, avec Francis Huster, Ramzy, Patrick Sébastien, François-Xavier Demaison, Shy'm, Anthony Kavanagh, C. Tagbo, Philippe Lellouche, etc.
23.20 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 On n'demande qu'à en rire. Divertissement de L. Ruquier, avec Catherine Barma, Jean Benguigui, Isabelle Mergault, Lascars gays, Kicekafessa, Garnier et Sentou, Lamine Lezhgad, Florent Peyre, etc. En direct du Moulin Rouge.
22.55 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Le sang de la vigne «Mission à Pessac» ★★. Téléfilm avec Pierre Arditi. *Sympathique.*
22.10 Comme un mauvais souvenir ★★. Téléfilm avec Christine Citti, Bruno Putzulu ⓾. *Excellent.*

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Le canal de Panama» ★★. *Passionnant.*
22.10 Les seventies, Le clash des styles (1/2) «Disco ou rock».

M6
20.50 The Glades. Série avec Matt Passmore ⓾.

CANAL +
20.50 Avant l'aube ★★. Thriller (2010) de R. Jacoulot, avec Jean-Pierre Bacri (1h41) ⓾. *Bien ficelé.*

Dimanche 5

TF1
20.50 La guerre des mondes ★★★. Science-fiction (2005) de S. Spielberg, avec Tom Cruise, Dakota Fanning (1h52) ⓾. (voir Sélection)
23.00 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
20.35 Burn after reading ★★★. Comédie (2008) de Ethan Coen et Joel Coen, avec George Clooney, Brad Pitt (1h33) ⓾. (voir Sélection)
22.10 Faites entrer l'accusé «Caspar et Beille». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Échos du passé» ★★. Série avec Neil Dudgeon ⓬. *Bien fait.*
22.45 Inspecteur Barnaby «La chasse au trésor» ★★. Série avec John Nettles. *Excellent.*
00.15 Crime et châtiment ★★★. Drame en NB (1935) de P. Chenal, avec Harry Baur (1h47) ⓭. *Magnifique.*

ARTE
20.35 Juliette Gréco, l'insoumise ★★★. (voir Sélection)
21.50 Juliette Gréco «Olympia 2004». Concert.
23.25 Relecture pour tous.

M6
20.50 Capital «Travail, pouvoir d'achat, euro : La France doit-elle fermer ses frontières ?». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Obésité : Enquête sur l'Amérique XXL».

CANAL +
21.00 Football «Marseille/Lyon».

Lundi 6

TF1
20.50 Camping Paradis «La bonne aventure» ★. Téléfilm avec Laurent Ournac. *Lourd.*
22.35 Esprits criminels. Série ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec avec Ariel Kenig, P. Bagieu et Boulet, F. Bégaudeau, S. Bied-Charreton, O. de Benoist, Émilie Simon.

FRANCE 2
20.35 Cold case, affaires classées : «Super skater», «Berceau de cendres», «Une course sans fin ⓾» ★. Série avec Katryn Morris. *Moyen.*
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.35 Place publique «Les Français face à l'insécurité». Magazine présenté par Patrick Poivre d'Arvor.
23.10 Les Globes de cristal 2012.

ARTE
20.35 Vivement dimanche ! ★★★. Comédie dramatique en NB (1983) de François Truffaut, avec Fanny Ardant, Jean-Louis Trintignant (1h46). (voir Sélection)
22.25 Tirez sur le pianiste ★★★. Drame en NB (1960) de François Truffaut, avec Charles Aznavour (1h20). *Superbe.*

M6
20.50 Top chef. Divertissement.
23.40 Un dîner presque parfait.

CANAL +
20.55 Camelot (9 et 10/10) ★. Série avec J. Fiennes ⓾. *Décevant.*

Mardi 7

TF1
20.50 Les experts, Manhattan : «De vieilles connaissances», «… Les grands remèdes», «Du sang jeune». Série avec Gary Sinise ⓾.
23.20 Enquêtes et révélations «Usurpation d'identité : Le nouveau fléau qui inquiète les Français».

FRANCE 2
20.35 Leurs secrets du bonheur. Magazine de Frédéric Lopez.
22.50 Infrarouge : «Une flic insoumise», «À la vie, à la mort».
01.05 Les virtuoses ★★★. Comédie dramatique (1996) de Mark Herman, avec Pete Postlethwaite (1h25). *Chaleureux et émouvant.*

FRANCE 3
20.35 Famille d'accueil ★★. Série avec Virginie Lemoine. *Sympathique.*
22.55 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.

ARTE
20.35 Le printemps arabe, un an après. Documentaire.
22.35 Le dessous des cartes.
22.50 Adieu camarades ! (5 et 6/6) ★★. *Bien fait et clair.*

M6
20.50 Pretty woman ★★. Comédie (1990) de G. Marshall, avec R. Gere, Julia Roberts (2h). *Joli.*
23.00 Nouveau look pour une nouvelle vie. Magazine.

CANAL +
20.55 L'entrée des Trappistes ★. *Décevant.*

Mercredi 8

TF1
20.50 Grey's anatomy : «Responsable… ou pas», «Inventer de nouvelles règles», «Aimer, prier, chanter ⓾» ★★. Série. *Pas mal fait.*
23.15 Nikita. Série ⓾.

FRANCE 2
20.35 Les hommes de l'ombre (5 et 6/6) ★★. Série avec Nathalie Baye, Bruno Wolkovitch, Grégory Fitoussi. *Excellent.*
22.20 Secrets de famille. Magazine de Virginie Guilhaume.

FRANCE 3
20.35 Football «Coupe de France : Lyon/Bordeaux (1/8es de finale)».
23.20 Pièces à conviction «Affaire Karachi : Enquête sur un trésor de guerre». Magazine.

ARTE
20.35 Cours, si tu peux ★★. Comédie dramatique en VO (2009) de D. Brüggemann (1h50). *Un humour noir réjouissant.*
22.25 La Nouvelle vague vue d'ailleurs. Documentaire.
23.20 J'ai tué ma mère ★★. Drame en VO de et avec Xavier Dolan (1h36). *Brillant, mais affreux.*

M6
20.50 D & Co, une semaine pour tout changer. Magazine.

CANAL +
20.55 La ligne droite ★★. Comédie dramatique (2011) de Régis Wargnier, avec Rachida Brakni (1h39). *Original, mais lourd.*

Jeudi 9

TF1
20.50 Alice Nevers : «Famille en péril», «Bio connection», «Le prix de la vie» ★. Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli ⓾. *Inégal.*
23.35 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Un rabais, sinon rien», «Femmes égyptiennes : La révolution pour qui ?».
22.05 Complément d'enquête «Quand les Chinois rachètent la France». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Bouquet final ★★. Comédie (2007) de M. Delgado, avec Didier Bourdon (1h37). *Pas mal.*
22.50 Élysée 2012, la vraie campagne (5/6).

ARTE
20.35 Borgen, une femme au pouvoir (1 et 2/10) ★★. Série avec Sidse Babett Knudsen, Michael Birrkjaer (1h56). (voir Sélection)
22.35 Nanotechnologies «Pour une planète plus verte ?».
23.30 Les gars et les filles.

M6
20.50 Criminal minds. Série ⓾.
23.10 Coupable, non coupable «L'affaire Régis Tiercelin» ⓾.

CANAL +
20.55 Terra Nova (8 et 9/13) ★★. Série. *Prenant.*
22.20 Damages (2/10) ★★. Série avec Glenn Close ⓾. *Bien ficelé.*

Vendredi 10

TF1
20.50 Les 100 plus grands moments d'émissions cultes. Divertissement présenté par Christophe Dechavanne et Sandrine Quétier.
23.25 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 N'oubliez pas les paroles «Spécial Saint-Valentin». Divertissement de Nagui, avec A. Bourgeois et François-Xavier, Charly et Lulu, Virginie Hocq et E. Moire.
23.00 Flashpoint (11 et 12/13) ★★. Série avec Hugh Dillon ⓬.
00.25 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Chris Isaak.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine en direct de Rochefort.
23.20 Les grands du rire. Divertissement de Yves Lecoq, avec Hugues Aufray, François Vincentelli, Charles Dumont, etc.

ARTE
20.35 La belle vie ★. Téléfilm avec Valérie Donzelli (1h37). *Décevant.*
22.15 Altiplano ★. Téléfilm en VO avec Jasmin Tabatabai (1h43). *Beau, mais interminable.*

M6
20.50 NCIS : «Baltimore», «Sous couverture», «Le coupable idéal», «L'étoffe des héros». Série ⓾.

CANAL +
20.55 Kick-Ass ★★. Fantastique (2010) de M. Vaughn, avec Aaron Johnson (1h53) ⓬. *Excellent.*

SÉLECTION


Arte - Mike Kolloffel

Borgen (1 et 2/10) - Elle a du caractère et des idéaux. Birgitte Nyborg est le leader du Parti centriste et, à ce titre, elle négocie des alliances avec différents partis, en vue des élections législatives. Après le succès international de «The killing», voici «Borgen», une série politique qui a fait un tabac chez nos amis danois. Construit sur le parcours de trois personnages, cette série est un véritable thriller, avec ce qu'il faut comme coups fourrés, complots, trahisons, marchandages, etc. Les journalistes, les conseillers politiques et les «spin doctors» (conseillers en communication) s'activent en coulisses, tandis que l'héroïne tente, par tous les moyens, de maintenir son cap. C'est très prenant, avec une interprétation de grande classe (même si le doublage n'est pas toujours à la hauteur), de multiples retournements de situation et des personnages attachants. En prime, l'héroïne a une vie familiale épanouie. ***Jeudi 9, sur Arte, à 20h35.***

La guerre des mondes - Ray Ferrier reçoit ses enfants chez lui, quand un étrange orage éclate. Dans cette libre adaptation de H. G. Wells, les extraterrestres sont des ennemis qui cherchent à exterminer les humains. Les images sont étonnantes, et les effets spéciaux impressionnants. On admire la virtuosité du cinéaste et l'on se laisse vemporter par cette histoire classique et bien menée. Mais le message du film est un peu court. ***Dimanche 5, sur TF1, à 20h50.***

Burn after reading - Osborne est viré de la CIA, au motif qu'il boit trop. Prenez une bande de minables sans cervelle et plongez-les dans une histoire improbable, et vous aurez le cocktail détonant de cette comédie déjantée. Avec un scénario bien agencé, les frères Coen prennent un malin plaisir à entraîner leurs pitoyables héros dans une aventure délirante. C'est loufoque, bien maîtrisé et assez réjouissant. ***Dimanche 5, sur France 2, à 20h35.***

Juliette Gréco, l'insoumise - Sa longue silhouette noire a hanté Saint-Germain-des-Prés, après la guerre. Plus de 60 ans après, elle est toujours là, belle, mystérieuse, insoumise et, surtout, éblouie, comme elle l'avoue dans ce remarquable portrait. Car ce qui a toujours mû la belle chanteuse, ce sont les autres. Elle en parle avec simplicité, sans langue de bois, mais avec une grande affection. Cette rencontre est magnifique. ***Dimanche 5, sur Arte, à 20h35.***

Vivement dimanche ! - Barbara est la secrétaire de Julien, soupçonné du meurtre de sa femme et de l'amant de celle-ci. Cette fantaisie brillante, menée à un rythme d'enfer, truffée de gags et de répliques humoristiques, est enlevée par une Fanny Ardant, éblouissante de charme, de grâce, d'intelligence et d'élégance. Cette belle réussite est un magnifique cadeau d'adieu de la part d'un réalisateur prolifique et talentueux. ***Lundi 6, sur Arte, à 20h35.***

Cosmétique au lait de jument

L'or blanc des juments noires du Morvan

A Poil (58), dans le Morvan, une cinquantaine de chevaux de Merens, cette race rustique d'équidés originaire de l'Ariège, comblent les espoirs de Nathalie et Xavier Niaud. Eleveurs et associés dans une société de vente de produits cosmétiques à base de lait de jument biologique, Bio Bibracte, ils réalisent un rêve d'adolescence tout en valorisant une activité de luxe.



Nathalie et Xavier Niaux présentent un étalon à une partie de la délégation mongol.

Lui était charpentier, elle institutrice. Tous les deux vouaient une passion pour les chevaux depuis leur plus jeune âge et c'est donc tout naturellement qu'il y a sept ans, ils ont décidé, de concert, de leurs deux reconversions professionnelles. Ce sera l'élevage de chevaux avec l'idée de valoriser le lait de jument, un aliment très connu en Autriche et en Mongolie, qui connaît un engouement naissant de ce côté-ci de l'Europe de l'Ouest. La SCEA des chevaux de Merens et la société commerciale Bio Bibracte, dans lesquelles ils sont tous les deux associés, étaient nées. Sept ans plus tard, c'est avec une certaine fierté que Nathalie et Xavier Niaud, ont reçu, vendredi dernier, une délégation d'élus et responsables agricoles mongols, issus des régions d'Uvs, Gobi-Altai et Khovd, venus en France chercher des idées de développement par la transformation des produits agricoles. En Mongolie, l'élevage (notamment équin) représente un poids de 30% de l'ensemble de l'activité économique du pays. C'est aussi un mode de vie, une culture ancestrale héritée de Gengis Khan et du nomadisme de ce peuple fier et attaché aux choses du vivant. Mais, modernité oblige, qui cherche à valoriser un nouveau potentiel économique.

1 à 2 litres par jument et par traite

Pas de doute que l'exploitation de Nathalie et Xavier Niaud les auront inspirés. Très honorés de la visite des Mongols, les deux éleveurs ont commencé le tour de l'exploitation par les Merens. Ils sont propriétaires d'une cinquantaine de ces chevaux, dont 20 juments et trois étalons destinés à la reproduction. Ces chevaux tout noirs, rustiques et solides, ont été choisis en 2004 pour leur résistance et leur sociabilité. Ils passent toute l'année dans les prés et le couple voulait participer à la sauvegarde de cette race en voie de disparition. Les saillies ont lieu à l'âge de trois ans et la traite, chez les Niaux, n'intervient que quand les poulains sont sevrés, c'est-à-dire quand, à deux mois, ils commencent à se nourrir d'herbe, de foin et de pommes et non plus du lait de leurs mères. En théorie, les Niaux pourraient tirer le lait de mai à novembre, en réalité, ils ne le font pour l'instant que de juillet à septembre, *«en fonction des quantités de lait dont nous avons besoin pour nos produits»* explique Nathalie. La saison venue, le travail est lourd puisqu'une jument produit 1 à 2 litres par traite, et cela toutes les deux heures dans un pot trayeur. *«Nous tournons autour d'un volume de 2 000 litres par an mais nous avons un potentiel de 10 000 litres»*. De quoi satisfaire à un marché en plein essor. Bio Bibracte commercialise le lait et les cosmétiques (savon, shampoing, soin du visage, lait lyophilisé, gelules...) à 80% par le biais de son site internet, le reste en vente directe ou chez des revendeurs de la région. C'est un laboratoire près de Dijon qui transforme les petites quantités *«dans le respect des recettes que nous avons testées et développées et non pas pour répondre à ses propres impératifs»* souligne Nathalie. Un gage que les savons intègrent bien 13% de lait de jument et les cosmétiques au moins 25%, soit 50 ml pour 200 ml de shampoing par exemple. Idem pour la nouvelle gamme de soins pour les hommes.



Le lait de jument est vendu en cures de 24 pots surgelés, à côté de la gamme de cosmétiques. Les Niaux en produisent au total près de 2000 litres par an.

Rare et cher

Si la SCEA des Merens de Bibracte se redéploie par l'élevage de vaches Highland Cattle, complémentaires des chevaux, c'est bien de valorisation de lait de jument dans laquelle Bio Bibracte s'est spécialisée. Une diversification et un marché de niche, orienté vers des produits à forte valeur ajoutée. Dès le départ, en effet, le lait de jument *«est cher parce qu'il est rare»* note Nathalie Niaux. Il faut compter 20 euros par litre en surgelé et jusqu'à 35 euros par litre en lyophilisé. Sur ce marché, les Niaux sont en concurrence avec une dizaine de producteurs à travers toute la France. Leurs cures de 24 pots de lait de jument et leurs cosmétiques font le bonheur d'adeptes de produits biologiques mais pas seulement. Des acheteurs conseillés par des médecins, des ostéopathes, des naturopathes sont également demandeurs de ces produits dont les vertus, déjà appréciées des Grecs anciens, de Cléopâtre puis des Huns, des Cosaques et des Mongols, avaient été oubliées. Le lait de jument connaît un nouvel engouement depuis que, dans les maternités, on le préfère au lait maternisé donné aux bébés. Ses composantes sont les plus proches de celles du lait humain, ce qui le rend particulièrement digeste. Il est aussi recommandé contre les allergies, les dermatoses, les troubles carentiels, les anémies (manque d'absorption de la vitamine B12), les baisses immunitaires et les troubles du transit. Dans les Morvan, Nathalie et Xavier Niaux transforment le lait de jument, aux bons soins des humains, en véritable or blanc.

EMMANUEL COULOMBEIX



La nouvelle gamme des cosmétiques à base de lait de jument proposée par la société Bio Bibracte.

Contact

Lait de jument en Morvan _ Nathalie et Xavier Niaux
Le quart du Bois – 58170 Poil - 03 85 82 51 87 et www.lait-de-jument.fr

▶ «Des chevaux faciles pour le loisir!»

La reproduction des Merens n'est pas régulière. Ce cheval de gabarit moyen -il ne fait pas plus d'1,50 mètre au garrot- est connu pour ses qualités de résistance et de sociabilité. Le berceau de la race est situé en Ariège, dans les Pyrénées, où ont lieu les présentations pour obtenir l'agrément d'étalon. Xavier Niaux fait souvent le déplacement et a récemment obtenu un agrément pour l'un des poulains nés sur son exploitation. Le concours consiste d'abord dans une reprise d'attelage, une reprise de dressage, un cross et une reprise à la longe, puis au-delà d'une note de 13, une évaluation des modèles et allures. *"Autant dire que je n'ai pas toujours, après le parcours jusqu'en Ariège, la possibilité de rivaliser avec les éleveurs du berceau de la race"* dit-il avec lucidité. Pourtant, dans le Morvan, les chevaux tout noirs de Bibracte ont aussi la cote. Les Niaux disposent de 20 juments pour le lait et 3 étalons pour la reproduction. Depuis deux ans, Xavier Niaux garde certains des poulains nés dans l'exploitation en choisissant ceux qui ont des chances de devenir étalons. Les autres, il les vend à des amateurs. *"Les Merens sont très faciles pour le loisir"* dit celui qui participe aussi à des concours d'attelage. Là encore, le rêve n'est pas à la portée de toutes les bourses puisqu'il faut compter 1 500 à 2 000 euros pour une poulinière, 7 500 euros pour un poulain dressé et autour de 15 000 euros pour un étalon.



Le cheval de Merens (ici un étalon) est un animal rustique, résistant et sociable. Il y a peu, il était encore en voie de disparition.